Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14700 – 6 F

DIMANCHE 3 - LUNDI 4 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les Etats-Unis à l'épreuve des émeutes

Une société à deux vitesses

AVEC les violentes émeutes de Los Angeles et d'autres grands centres urbains, les Etats-Unis, première puissance économique mondiale, sont à nouveau plongés dans une grave crise sociale, et le monde découvre que l'Amérique n'a finalement guère mieux résolu que d'autres pays les problèmes de cohabitation entre différentes communautés ethniques. L'euphorie économique des années Reagan avait peut-être permis de masquer le problème. Aggravé par la politique menée alors, il réémerge aujourd'hui, rappelant les dangers d'une société à deux vitesses.

L'Amérique a certes toujours été profondément inégalitaire. Le marbre des luxueux immeubles new-yorkais coexiste avec les mendiants réunis autour des bouches d'aération du métro. La politique économique ultra-libérale – plutôt que « conservatrice » – menée pendant les années 80 par M. Ronald Reagan a cependant contribué à accroître les inégalités. La crise récente, elle-même résultat du reaganisme, les a exacerbées. Avec la récession et l'extension du chômage depuis 1989, la pauvreté a fortement progressé.

IL y avait en 1990, selon des chiffres officiels, 33,6 millions d'Américains (soit 15 % de la population) vivant en deçà du « seuil de pauvreté » (un revenu annuel de 76 500 francs pour quatre personnes). Les Noirs en sont, bien sûr, les principales victimes. En moyenne, et sur l'ensemble du pays, une famille noire dispose d'un revenu équivalant à 58 % de celui d'une famille blanche.

Phénomène nouveau de ce début des années 90, certains Blancs, dans les classes moyennes, sont eux aussi atteints par la pauvreté. Les revenus d'un dirigeant de grande entreprise sont désormais, en moyenne, cent quatre fois supérieurs à ceux d'un ouvrier. Le multiplicateur n'était « que » de quarante-deux en 1980, d'après l'enquête annuelle du magazine américain « Business Week ». A ces écarts croissants de revenus s'est ajoutée, au cours des années 80, une concentration accrue des patrimoines.

MAIS au-delà, et le président François Mitterrand l'a rappelé lors de son intervention sur Europe 1 le 1er mai, l'Amérique vit aussi aujourd'hui les conséquences d'une protection sociale quasi inexistante et d'une détérioration généralisée de l'ensemble des infrastructures publiques, notamment dans les villes. Des populations sans travail se retrouvent sans revenus, mais aussi sans aide médicale, sans soutien familial et dans un environnement urbain qui se dégrade fortement, un tiers-monde serti dans l'opulence.

L'Amérique à deux vitesses avait réussi à contenir la violence. Dix ans de reaganisme et la récession qui a suivi ont accru les inégalités et rendu plus insupportables, aux yeux des plus pauvres, la richesse des plus riches. Cette violence aujourd'hui éclate. Médiatisée, elle risque de s'étendre. L'armée parviendra peut-être à l'étouffer. Mais pour l'éteindre vraiment il faudra que la société américaine dans son ensemble prenne au moins en compte les problèmes sociaux que révèlent ces émeutes.

Le président Bush a envoyé les troupes fédérales à Los Angeles après le déchaînement des violences, qui ont fait une quarantaine de morts

Le calme semblait revenir samedi matin 2 mai à Los Angeles, où la nuit de vendredi à samedi a été plus calme que les précédentes. Les émeutes déclenchées mercredi par l'acquittement de quatre policiers blancs, responsables de graves brutalités à l'égard d'un automobiliste noir, ont fait dans cette ville au moins 40 morts et 1900 blessés. Des violences ont également eu lieu dans d'autres grandes villes, en particulier San-Francisco, Oakland, Seattle et Atlanta. Dans un « discours à la Nation », le président Bush a annoncé vendredi soir l'envoi de troupes fédérales en renfort de la garde nationale et de la police de Los Angeles. « J'utiliserai, a-t-il dit, toutes les forces nécessaires au rétablissement de l'ordre. »

« Rage et folie »

WASHINGTON

de notre correspondant

Atlanta, Minneapolis, Seattle, Las Vegas, San-Francisco... Même si les manifestations, violences et destructions n'ont pas eu dans ces villes l'ampleur de celles de Los Angeles, le coup de colère – *« la crise de rage et de folie »*, dit la presse – s'étend. Le mouvement d'indignation contre une décision de justice qui a stupéfié la majorité des Américains et est unanimement dénoncée par la presse pourrait se transformer en révolte des ghettos urbains.

Pour ceux des Américains qui ont connu les années 60, ces images de guérilla urbaine, de bâtiments en feu et de rues dévastées, tout comme le déploiement de l'armée à quelques mètres de Hollywood, laissent une impression de « déjà vu ». Le prix de l'abandon des centres urbains, ce sont ces émeutes qui, pour une raison ou une autre, souvent un incident avec la police, éclatent, à intervalle régulier, dans les grandes cités américaines.

« Les pillages, les destructions, les meurtres, cette éruption générale de violence raciale, relèvent d'un phénomène trop familier », écrit l'éditorialiste du *Washington Post*.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 5



Les faiblesses des forts

par Jacques Amalric

Les émeutes de Los Angeles, San-Francisco et Atlanta ne vont pas manquer – comme dans les années 60 – d'entraîner en Europe, notamment en France, bon nombre de commentaires apitoyés sur la société américaine. M. Mitterrand n'a pas pu résister à l'exercice, au matin du 1er mai, lorsque, après avoir exprimé sa *« sympathie »* à l'égard du président Bush, il l'a désigné comme responsable indirect des explosions du fait de ses *« théories politiques extrêmement conservatrices »* et des options *« économiquement libérales »* de la société américaine.

Le jugement est quelque peu hâtif. Certes, George Bush n'est pas exactement, comme on dit en France, *« un homme de progrès »*, et son désintérêt pour les questions de politique intérieure et sociale n'est plus à démontrer. Il vient de le payer, tout au cours des élections primaires. Les émeutes raciales ne vont certainement pas renforcer sa position, mais rien ne prouve, si l'incendie ne se propage pas aux grands centres urbains de la Côte est, qu'elles vont la miner irrémédiablement.

Avant d'être une question sociale, la question noire est en effet une question raciale. Elle taraude la société américaine tout entière, depuis pratiquement sa création. Survivance de l'esclavage, elle constitue, en quelque sorte, le péché originel du Nouveau Monde. Face à ce péché, chaque Américain réagit bien sûr à sa façon. Mais, lorsque les villes flambent, ils sont tous à peu près d'accord : il faut d'abord éteindre l'incendie.

Non seulement les Blancs, mais aussi les Noirs, principales victimes des jeunes pillards et incendiaires. Et surtout les derniers arrivés, les Asiatiques et les Latinos, qui craignent de voir remis en cause un processus d'intégration auquel ils aspirent. Car eux, comme hier les Irlandais, les Italiens, les juifs d'Europe centrale, ont choisi de venir se battre dans ce pays. Le drame de la communauté noire, qui se transmet de génération en génération, c'est de n'avoir jamais été en position de faire ce choix. Et cette malédiction de l'Histoire ne sera pas effacée par un *« traitement social »* qui s'apparenterait à un assistanat généralisé.

Lire la suite page 3

Sida : l'accord de 1987 pourrait être renégocié

La controverse franco-américaine sur la découverte du virus du sida entre dans sa phase ultime. Le rapport final de l'Office for Scientific Integrity a été transmis au gouvernement américain. La directrice de l'Institut américain de la santé (NIH), dans une lettre adressée au sous-secrétaire américain à la santé, M. James O. Mason, s'efforce d'épargner le professeur Robert Gallo, faisant porter la responsabilité des falsifications et fabrications de fausses données sur son principal collaborateur, le docteur Mikulas Popovic. Elle reconnaît que les experts désignés par le NIH ne sont pas parvenus à déterminer s'il s'était produit une *« contamination accidentelle »* ou, au contraire, un *« détournement »* du virus découvert auparavant à l'Institut Pasteur de Paris. Ces conclusions pourraient contraindre les autorités américaines à revoir les termes de l'accord conclu en 1987 avec la France sur les tests de dépistage du virus.

page 9

Mme Ségolène Royal au « Grand Jury RTL-le Monde »

Mme Ségolène Royal, nouveau ministre de l'environnement, invitée de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 mai à 18 h 30.

Le sommaire complet se trouve page 18

François Mitterrand, l'exorciste

En s'affirmant prêt à assumer son mandat jusqu'au bout, le chef de l'Etat fait son métier mais tente aussi de conjurer le mauvais sort

par Alain Rollat

M. François Mitterrand enfonce sciemment une porte ouverte quand il observe que le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy se retrouve *« le dos au mur en raison du peu de temps qu'il a devant lui »* avant l'échéance des élections législatives de mars 1993. Mais il y a plusieurs façons d'être dos au mur, et le président de la République, qui n'a nullement l'intention d'abdiquer, a montré, vendredi 1er mai, sur Europe 1, qu'il avait choisi d'affronter l'adversité la fleur au fusil. En guise de fleur, il a opté pour le muguet social. Pouvait-il faire autrement en un tel jour?

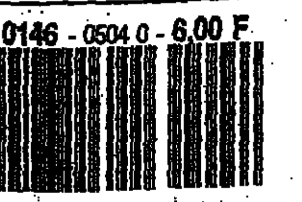
Ce faisant, M. Mitterrand a naturellement pris le risque de s'attirer quelques sarcasmes, car on ne peut exercer le pouvoir depuis près de quatre mille jours et tenir les mêmes discours qu'à ses débuts sans se voir aussitôt opposer son propre bilan. Le nouveau secrétaire général de la CGT, M. Louis Viannet, n'a pas manqué de se déclarer *« absolument sidéré »* par l'optimisme avec lequel le chef de l'Etat voit dans le traité de Maastricht la perspective de nouvelles avancées sociales alors que, même lorsqu'elles soutiennent la démarche européenne de l'Elysée, les organisations ouvrières craignent surtout que les considérations marchandes et l'idéologie libérale dominantes au sein de l'Europe des Douze ne mettent en péril, au contraire, les acquis sociaux des Français. L'argumentation présidentielle, sur ce terrain, trouve sa contradiction dans son caractère répétitif et dans le décalage entre les vœux qu'elle porte et les réalités, qui lui font la nique. En 1980, déjà, dans son livre *Ici et maintenant*, M. Mitterrand tançait *« le grand capital »* en lui reprochant de se servir du chômage *« comme d'une purge »* dans le seul but *« de préserver et, si possible, d'accroître, ses marges »*.

Lire la suite page 7

La Journée internationale de la liberté de la presse

Lire page 15 l'article de MICHEL COLONNA D'ISTRIA, « Les mots et les pouvoirs »

M 0146 - 0504 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 95 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 201 MON 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne ; gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a cent ans

L'alliance franco-russe

LE 4 mai 1892, le printemps commençait à s'installer à Saint-Pétersbourg et les fleurs à s'épanouir dans le jardin de l'amirauté. L'empereur Alexandre III venait d'arriver au palais d'Hiver ; il fit demander à son ministre des affaires étrangères, Nicolas de Giers, la note que l'ambassadeur de France, le marquis de Montebello, avait remise le 7 mars. C'était la troisième fois qu'il relisait ce texte dont l'imprécision l'inquiétait : « *Si la France est attaquée par l'Allemagne, ou par l'Italie soutenue par l'Allemagne, la Russie emploiera toutes ses forces disponibles pour attaquer l'Allemagne. Si la Russie est attaquée par l'Allemagne ou par l'Autriche soutenue par l'Allemagne, la France emploiera toutes ses forces disponibles pour combattre l'Allemagne (1).* » Que voulaient dire les mots : « *toutes ses forces disponibles* » ?

Le tsar avait pris connaissance de ce projet – qui se proposait de définir « *les conditions de la coopération militaire des deux pays en cas d'agression* » – le 12 mars. Quatre jours plus tard, il avait demandé qu'on lui envoie un officier français avec pleins pouvoirs pour préciser les « *obligations réciproques* ». Dans son esprit, ce serait le sous-chef d'état-major de l'armée française, le général de Boisdeffre, qu'il connaissait parce qu'il avait séjourné en Russie du temps de son père, comme attaché militaire. Il ignorait seulement que le texte qu'il était en train de lire avait été rédigé, moins d'un an auparavant, par Boisdeffre et son ami le général Obroutchev, dans la propriété périgourdine de ce dernier !

Une méfiance invincible

Depuis le début de l'année, le tsar n'avait pas bougé. Les Français, profitant du vent favorable, rêvaient d'une convention militaire qui garantît la IIIe République contre une agression allemande. L'empereur Guillaume II, en guise de contre-feux, avait écrit à divers interlocuteurs. Le tsar n'en avait cure, tenant son neveu en piètre estime. Il lui gardait une dent parce que le jeune fat (vingt-sept ans à son avènement) avait congédié Bismarck (le 18 mars 1890) et traité la Russie par-dessus la jambe en refusant de renouveler le traité de réassurance au moment même où il allait renouveler la Triplice (2). Non sans audace, il déclarait que sa « *chère grand-mère* », la reine Victoria, allait adhérer à la Triplice ! Jamais, depuis la guerre de Crimée, la Russie n'avait été aussi isolée. Alexandre III n'avait pas le choix.

Ce jour-là, surmontant ses répugnances, il décida d'accepter la proposition française et donna instruction à son ministre de la guerre, Wannowski, qu'on lui préparât un contre-projet.

Pour se rapprocher, les deux régimes avaient dû surmonter une méfiance qui paraissait invincible. Alexandre III, dans sa jeunesse, tenait la République française – qui, en 1889, avait osé célébrer, comme si c'était un exploit ! le centenaire de la Révolution française – pour un « État terroriste ». Elle souffrait aussi d'un mal chronique : une déplorable instabilité (vingt cabinets à Paris entre 1879 et 1893). On ne pouvait donc lui faire confiance. En sens inverse, la répugnance n'était pas moindre. Hier esclavagiste, toujours obscurantiste, tyran de la Pologne, l'Empire russe autocratique et réactionnaire tournait le dos au progrès, à la justice et au droit.

« *Par un hasard historique, le terrain russe était familier aux généraux qui se trouvèrent, depuis 1889, à la tête de l'état-major, Miribel et Boisdeffre. Les deux avaient passé plusieurs années en Russie, en qualité d'attaché militaire, Miribel à la veille de la guerre de 1870, Boisdeffre lors des ambassades des généraux le Flô et Chanzy (3).* » Boisdeffre avait été, comme tous les officiers de sa génération, cruellement atteint par le désastre de Sedan. Bloqué à Paris pendant le siège, il avait fait la connaissance de Gambetta. Décidé lui aussi à se battre jusqu'au bout, il s'était échappé de Paris en ballon, et il avait rejoint Chanzy sur la Loire, où les mobiles avaient remporté – à Montoire et à Vendôme – les seules victoires de cette guerre perdue. Puis il avait revu l'homme d'Etat qui, seul de son espèce, n'avait pas peur de Bismarck. Gambetta ne voyait « *qu'un ennemi en Europe* », c'était Bismarck, qu'il appelait « *le Monstre* ».

Ce qui avait perdu la France, en 1870, outre son impréparation, c'était son isolement. Il fallait qu'elle trouve un allié de poids. Ce ne pouvait être que la Russie. Mais qui envoyer à Saint-Pétersbourg ? Qui serait capable de retourner un tsar hostile ? Boisdeffre nomma le duc d'Aumale. Gambetta n'était pas contre, mais il s'avéra impossible de convaincre les républicains. Après quelques tergiversations, Chanzy fut désigné. Il arrivait au pire moment.

L'Entente des trois empereurs, scellée contre une France « revancharde », paraissait incontournable. On ne voulait pas d'un pays qui chassait le Christ des prétoires, proscrivait ses princes, amnistiait ses communards. Chanzy avait fait venir, comme attaché militaire, son ancien chef d'état-major. Usant d'amitiés personnelles et de recommandations, Boisdeffre fut admis dans le cercle de l'impératrice, où l'on s'étonna qu'un serviteur de la République eût à ce point les manières de l'Ancien Régime. Lorsque Chanzy, au lendemain de l'assassinat d'Alexandre II, revint en France, Boisdeffre le suivit, avec des contrats précieux.

Devenu sous-chef d'état-major de l'armée, il allait retourner en Russie l'été 1890, pour assister, comme invité personnel du tsar, aux grandes manœuvres de l'armée. Le climat était en train de changer, en partie parce que la IIIe République, sous des gouvernements « opportunistes », donnait des garanties de stabilité, mais surtout grâce à la désinvolture de Guillaume II, qui venait de signer un accord colonial avec l'Angleterre et, pour faire bonne mesure, s'invitait de lui-même aux grandes manœuvres russes !



Dessin de Roucas sur l'alliance franco-russe.

Le premier emprunt

Alexandre III fut ulcéré. En politique intérieure, le « *Moujik couronné* » avait pris le contre-pied de son père, « le Tsar libérateur ». On disait qu'il n'était pas intelligent. « *Peut-être*, disait Boisdeffre. *Mais il a l'instinct. Et puis son oui est un oui, son non est un non, il a la poignée de main loyale. On peut lui faire confiance.* » Le grand-duc Wladimir, venu à Paris en novembre 1888, demanda à Freycinet un modèle du nouveau fusil français. Une commande – à cinq cent mille exemplaires – aux manufactures de Châtellerault suivit. La Russie avait besoin d'argent, le tsar s'adressa à l'Allemagne ; les banques refusèrent. La France prit la relève. Le premier emprunt russe – 500 millions de francs-or – fut couvert sept fois.

Le tsar commença à réviser sa position. La IIIe République n'était peut-être pas un régime « fréquentable », mais elle étendait ses possessions (en Tunisie, depuis 1881 ; au Tonkin, depuis 1883 ; et bientôt à Madagascar). Elle était riche et, en dépit de ses faiblesses, elle se consolidait. « *C'est une force, une grande puissance,* dit le tsar à l'ambassadeur d'Allemagne, médusé. *Elle a réorganisé son armée d'une manière admirable. Bismarck a commis une grande faute en empêchant le rétablissement de la monarchie.* » À Narva, où se déroulaient les grandes manœuvres, chacun fut frappé par les égards dont on entourait Boisdeffre, auquel Guillaume II fit une cour remarquée. Il obtint même une déclaration, destinée aux Allemands, selon laquelle « *on ne toucherait pas à la France* ».

Surtout, Boisdeffre était devenu l'ami du nouveau généralissime, le général Obroutchev (4). Quelques semaines plus tard, le tsar envoya à Sadi Carnot la plus haute décoration russe, l'ordre de Saint-André. En France, trois hommes d'Etat, maintenant, prônaient l'alliance : un grand orateur, Ribot ; un grand travailleur, Delcassé ; un diplomate qui allait être un grand ministre des affaires étrangères, Gabriel Hanotaux. À Saint-Pétersbourg, le tsar, prenant acte du fait que « *l'intimité avec l'Autriche-Hongrie* » était devenue « *la base de la politique allemande* », cherchait maintenant l'accord avec la France, « *nécessaire pour maintenir en Europe une juste pondération des forces* ».

Tout n'était pas résolu pour autant. Le tsarévitch Nicolas continuait à tenir la IIIe République pour un pays « *décadent* », dont le régime était « *condamné* ». Giers refusait de « *se lier par des engagements quelconques en matière militaire* ». La « concertation » se réduisit d'abord à un simple échange de lettres entre les deux ministres des affaires étrangères (5).

« *L'arbre*, selon le mot de Ribot, *était planté.* » Mais les Français voulaient davantage : un engagement militaire des Russes à venir au secours de leur pays, s'il était attaqué. La convention militaire, télégraphiait Ribot à son ambassadeur, devait « *mettre le sceau à notre accord politique. N'épargnez rien pour hâter sa signature !* ». Elle devait formuler un triple engagement : « *Mobiliser la totalité des forces en présence si la Triplice mobilisait ; soutenir le partenaire attaqué avec toutes ses forces ; diriger l'effort militaire contre l'ennemi principal.* » Dans l'esprit des Français, l'« *ennemi principal* » ne pouvait être que l'Allemagne. Pour les Russes, c'était l'Autriche-Hongrie.

D'où leur hésitation : ils n'acceptaient de s'engager dans un éventuel conflit franco-allemand que si les Français, de leur côté, s'engageaient dans un conflit austro-russe. Un conseil restreint se tint à Paris. Aux trois points cités, on en ajouta deux : ne pas conclure de paix séparée ; une concertation permanente des états-majors. Freycinet (président du conseil, puis ministre de la guerre) et Miribel entendaient limiter le *casus foederis* à la guerre contre la *seule* Allemagne. Ribot montrait plus de souplesse. Boisdeffre était le plus accommodant. Il partit, bien décidé à interpréter au mieux ses instructions.

Les négociations piétinaient. Un article, paru dans *le Figaro* du 14 juillet sous un titre ironique : « Alliance ou flirt ? », agaça Giers, qui fit part de ses réserves au tsar. Celui-ci le rabroua : « *Il faut corriger les fautes du passé et écraser l'Allemagne à la première occasion. Si l'Allemagne se disloque, l'Autriche n'osera plus rien.* » Boisdeffre arriva à Saint-Pétersbourg le 1er août.

« Que ma main se dessèche... »

Il avait en main un atout maître : la note de Miribel qui servait de base de discussion reproduisait, mot pour mot, le texte arrêté l'année précédente à Jaures, dans la propriété d'Obroutchev. « *A force d'adresse, de patience et de savoir-faire, il réussit là où Montebello avait échoué : il mit sur pied la convention militaire. Il n'eut qu'un seul auxiliaire. C'était le général Obroutchev. Grâce à lui, Boisdeffre put persuader le général Wannowski et, par son intermédiaire, Alexandre (6).* » Le 2 août 1892, tout était bouclé. La convention fut signée le 17 par les deux généraux. L'alliance n'aurait pas d'autre base juridique.

Alexandre III avait exigé le secret. Il mit seize mois à ratifier le texte. Ce 27 décembre 1893, au moment de signer, il se serait écrié : « *Que ma main se dessèche si ces lignes doivent entraîner le malheur de mon peuple !* » Se doutait-il que, pour tenir la parole donnée, l'état-major impérial engagerait, en août 1914, cinq cent mille hommes en Prusse-Orientale, obligeant le commandement allemand à dégarnir son front ouest et permettant ainsi la victoire de la Marne ?

Dans l'esprit des contractants de 1892, l'alliance était *strictement défensive*. Le tsar n'avait pris aucun engagement sur l'Alsace-Lorraine. « *Vous saurez attendre avec dignité* », avait-il dit à l'ambassadeur de France. Seule une attaque de l'Allemagne pouvait déclencher la réplique russe. Mais la France, comme le redoutait Freycinet, avait accepté de mobiliser en cas de mobilisation autrichienne. Cela se produisit en août 1914. Huit millions de morts allaient solder cette erreur d'aiguillage. C'était payer cher la fin de la Sainte-Alliance des vieilles monarchies, celle d'un certain équilibre européen. Et la révolution d'Octobre allait s'installer sur les ruines de la Russie des tsars.

PIERRE DE BOISDEFFRE

(1) Ce préambule devait être repris, tel que, dans la convention militaire.

(2) Bismarck avait mis au point, à la fin des années 1870, un système compliqué destiné à enchaîner l'Autriche-Hongrie, associée à l'alliance germano-russe, puis à y inclure l'Italie, tout en renouvelant à la Russie, par un traité secret (1887) de réassurance, les garanties initiales de l'alliance. (Juin 1873 : Entente des trois empereurs ; octobre 1879 : alliance avec l'Autriche ; 18 juin 1881 : traité des trois empereurs ; 1882 : alliance avec l'Italie – la Triplice).

(3) Boris Noldé : *l'Alliance franco-russe*.

(4) Obroutchev avait épousé une Française et acheté une propriété dans le Périgord. C'est à Jaures que les deux généraux établirent le canevas de la convention militaire qui devait servir de base à l'alliance franco-russe (août 1891).

(5) Lettres datées du 27 août 1891. Cet échange de lettres avait été tenu secret, à la demande des Russes. L'empereur Alexandre III, recevant pour une première audience, le 10 décembre 1891, le nouvel ambassadeur de France, M. de Montebello, n'y fit même pas allusion. L'ambassadeur en resta estomaqué.

(6) Noldé, *op. cit.*

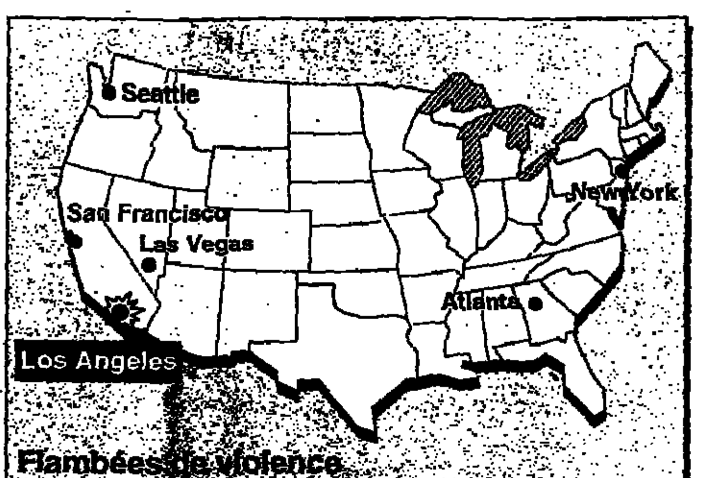
□ BIBLIOGRAPHIE. – Sur l'Alliance franco-russe, on pourra consulter : Pierre Guillen : *Politique étrangère de la France, 1881-1898*. L'Expansion (ISBN, 1984). Baron Boris Noldé : *l'Alliance franco-russe* (Droz, 1936). Jacques Chastenet : *Histoire de la IIIe République*. Pierre Renouvin : *Histoire des relations internationales, le XIXe siècle*. Maurice Bompard : *Mon ambassade en Russie* (Plon, 1937). Alexandre Iswosky : *Correspondance diplomatique*. Pierre de Boisdeffre : *le Général de Boisdeffre et l'Alliance franco-russe* (Hommes et mondes, octobre 1954).

LES ÉMEUTES AUX ÉTATS-UNIS

Le calme semblait revenir samedi 2 mai à Los Angeles, théâtre depuis mercredi des plus graves émeutes raciales que les Etats-Unis aient connues depuis plus de vingt ans et qui ont fait au moins quarante morts et 1 900 blessés. Les violences et les pillages avaient commencé mercredi après l'acquittement de quatre policiers blancs qui avaient brutalisé avec un acharnement extraordinaire en mars 1991 un automobiliste noir, M. Rodney King. La scène avait été filmée par un cinéaste amateur. M. King, la voix brisée par l'émotion, a invité vendredi les Noirs de Los Angeles à ne pas se livrer à la violence.

Le couvre-feu imposé par le maire noir de la ville, M. Tom Bradley, semble avoir produit ses effets et la nuit de vendredi à samedi a été plus tranquille que les précédentes. Quelques incidents sporadiques étaient cependant signalés dans la ville samedi matin. La police de Los Angeles a indiqué que 5 200 personnes avaient été interpellées. Le gouverneur de Californie, M. Pete Wilson, a, par ailleurs, demandé au président Bush de déclarer la ville « zone sinistrée ».

Des violences ont eu lieu vendredi, sans jamais atteindre l'intensité de celles de Los Angeles, dans d'autres villes de la côte ouest telles que Seattle, Oakland et San-Francisco, ainsi qu'à Las Vegas et San-Diego. Des troubles se sont également produits à Atlanta, à Philadelphie et à New-York. Dans cette dernière ville, les activités ont été très réduites vendredi après-midi.



Dans un « discours à la Nation » retransmis par les chaînes de télévision, M. Bush a indiqué vendredi soir qu'il avait décidé l'envoi de troupes fédérales à Los Angeles et mis sous juridiction fédérale les gardes nationaux déjà sur place. Au total, 3 000 soldats fédéraux et 1 500 « marines » vont donc appuyer les 5 200 gardes nationaux déjà déployés. Dans son allocution télévisée, le président a fait part de sa « douleur et de sa colère » après le verdict d'acquittement des quatre policiers blancs et annoncé que des procureurs fédéraux étudiaient la possibilité d'inculper à nouveau ces derniers, sur le plan fédéral cette fois, au titre de la « violation des droits civiques » de Rodney King par la police de Los Angeles. Les réactions ont été généralement favorables, aux Etats-Unis même, après le discours du président. Le principal concurrent démocrate de M. Bush pour l'élection du 3 novembre prochain, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, n'a pas cherché jusqu'ici à se démarquer du président.

Les réactions internationales sont également favorables. Mais des critiques ou des nuances ont été exprimées ici et là. Le pape Jean-Paul II s'est déclaré *« profondément peiné d'apprendre que la violence avait éclaté à Los Angeles »*. Dans un télégramme adressé à l'archevêque de Los Angeles, Mgr Roger Mahony, Jean-Paul II exprime le vœu que soit rétablis *« l'harmonie civile et l'esprit de solidarité entre tous les citoyens »*.

M. François Mitterrand a de son côté exprimé sa *« sympathie »* au président américain tout en remarquant que son attitude relevait d'une *« théorie politique conservatrice »*. Le président de la République a opposé la situation française à celle qui prévaut dans la société américaine *« extrêmement conservatrice et économiquement libérale »*. *« On en voit quelques uns des résultats »* a ajouté M. Mitterrand à propos des émeutes de Los Angeles.

Le « discours à la Nation » du président George Bush

« La violence va cesser, l'espoir renaîtra »

Le président George Bush a prononcé, vendredi 1er mai à 21 heures (heure de Washington) à la Maison Blanche, un « discours à la Nation » consacré aux émeutes raciales qui affectent les Etats-Unis depuis mercredi.

M. Bush a annoncé l'intervention des soldats fédéraux à Los Angeles. *« J'utiliserai toutes les forces nécessaires au rétablissement de l'ordre. Ce qui se passe à Los Angeles doit cesser et cessera. Moi, votre président, je vous garantis que cette violence cessera »*, a-t-il déclaré. M. Bush a indiqué que 3 000 gardes nationaux étaient déjà sur place et que 2 200 autres étaient prêts à entrer en action.

Les uns et les autres passent sous contrôle fédéral, de manière à avoir un commandement unique avec les forces fédérales dont M. Bush a annoncé l'envoi et qui sont composées de 3 000 soldats et de 1 500 marines. Le président a précisé avoir demandé au chef d'état-major interarmes, le général Colin Powell, de placer l'ensemble des forces sous un commandement militaire unique.

Après avoir détaillé les mesures de maintien de l'ordre, M. Bush a longuement évoqué l'acquittement mercredi des quatre policiers blancs qui ont brutalisé un automobiliste noir, M. Rodney King. Ce verdict *« ne marque pas la fin du processus »*, a-t-il assuré. *« J'ai ressenti de la douleur et de la colère »* à l'annonce du verdict, a-t-il déclaré. *« Comment puis-je expliquer* (cela) *à mes petits-enfants ? »*, a-t-il ajouté.

Le président, qui avait reçu vendredi matin les dirigeants de la communauté noire, a évoqué leur réaction. *« Durant quatorze mois, ils ont attendu que le système fonctionne. Ils se sont sentis trahis »*, a-t-il déclaré, confirmant que la justice fédérale avait ouvert une enquête pour voir si les quatre policiers blancs pouvaient être inculpés pour *« violation des droits civiques »* de M. Rodney King. Des procureurs fédéraux ont été envoyés jeudi à Los Angeles pour entamer leur enquête, a-t-il précisé. *« J'ai confiance, le département de la justice agira comme il le doit »*, a-t-il affirmé, et l'enquête sera *« honnête »*.

Rappelant que *« tout Américain doit pouvoir bénéficier de la protection de ses droits »*, M. Bush n'en a pas moins martelé qu'il n'y avait *« pas d'excuses pour le meurtre »*. *« Nous avons vu durant des heures des images que nous n'oublierons jamais »*, a-t-il dit en faisant allusion aux scènes de violence et aux pillages.

M. Bush s'est également attardé sur un épisode des émeutes, jeudi, au cours duquel un chauffeur de camion, un Blanc, a été pratiquement lynché par la foule, jusqu'à ce que quatre Noirs accourent, le remettent au volant de son véhicule, et le guident ainsi vers l'hôpital. Seul le conducteur savait manier l'engin, mais il ne pouvait voir en raison des coups reçus sur les yeux. Les quatre personnes ont réussi à le guider par la voix. *« La violence va cesser, la justice sera rendue, l'espoir renaîtra »*, a conclu le président. – *(AFP, AP.)*

Entre justice et maintien de l'ordre

par Dominique Dhombres

LE président George Bush s'est adressé vendredi soir 1er mai à ses concitoyens pour les assurer qu'il avait la situation bien en main face aux émeutes raciales les plus meurtrières qu'aient connues les Etats-Unis depuis plus de vingt ans et qu'il n'oubliait pas pour autant les exigences de la justice, laquelle a été manifestement bafouée par l'acquittement, mercredi, à Los Angeles des quatre policiers blancs qui avaient sauvagement tabassé il y a quatorze mois un automobiliste noir. Ce « discours à la nation », prononcé à l'heure de plus grande écoute (9 heures du soir à Washington) et retransmis en direct par toutes les grandes chaînes de télévision, est probablement un des moments décisifs de la déjà très longue carrière politique de M. Bush.

Le président n'a parlé que quinze minutes, mais il a réussi le difficile et subtil exercice d'équilibre auquel il était tenu de par ses fonctions et des pouvoirs que lui donne la Constitution. Il a exprimé, à titre personnel en quelque sorte, la *« douleur et la colère »* qu'il avait ressenties à l'annonce du verdict déclarant *« non coupables »* les quatre officiers de police. *« Comment expliquer cela à mes petits-enfants ? »*, s'est-il écrié, faisant allusion à la bande vidéo, accablante pour les policiers, que pratiquement tous les Américains ont déjà eu le loisir de voir. Ce ton était juste, et cette partie du discours est manifestement bien passée dans l'opinion. M. Bush fait décidément figure non pas de « père » mais de « grand-père » de la nation. Il est dans son rôle, et il a l'air pour une fois de croire à ce qu'il dit.

Les grands moyens

Il ne lui était pas pour autant possible d'aller plus loin à propos d'une décision de justice en raison de la séparation des pouvoirs. Mais le président dispose malgré tout de quelques leviers. Jusqu'ici, les quatre policiers n'avaient eu affaire qu'à la justice locale. M. Bush a indiqué vendredi soir qu'il avait fait dépêcher des procureurs fédéraux à Los Angeles, lesquels vont visiblement s'efforcer de faire inculper au plus vite les quatre officiers au titre de la « violation des droit civils » de M. Rodney King, l'automobiliste noir brutalisé. Il s'agit en effet d'un délit qui relève de la justice fédérale. *« Le verdict de mercredi n'est pas la fin du processus »*, a-t-il martelé.

M. Bush a donc su trouver les mots qu'il fallait pour parler de cette affaire. Il est même probablement allé aussi loin dans la réprobation qu'aucun président ne l'avait jamais fait dans le passé concernant la décision des douze jurés d'un tribunal en principe souverain.

Parlant de l'attitude de ses compatriotes noirs, M. Bush a ainsi remarqué que ceux-ci *« avaient attendu pendant quatorze mois que le système fonctionne »* et qu'ils s'étaient non sans raison *« sentis trahis »*. M. King, arrêté pour excès de vitesse en mars 1991 par une patrouille de police après une course-poursuite digne d'un film d'Hollywood, a été contraint à coups de matraque de s'allonger sur le sol par les quatre policiers incriminés. Ceux-ci, en particulier l'officier Lowell, ont continué à le frapper alors qu'il était déjà à terre, à moitié inconscient. Il en est résulté sept fractures. Le fait que l'homme était un repris de justice, condamné pour vol à main armée, qui était en liberté conditionnelle au moment des faits et a visiblement cherché à prendre la fuite, ne change rien à l'affaire. Il s'agit d'une « bavure » policière d'une ampleur exceptionnelle, qui a été perçue par de nombreux Noirs comme un symbole de l'attitude quotidienne de la police en général à leur égard.

Mais M. Bush se devait aussi de jouer son rôle de gardien de la *« tranquillité publique »*. Il lui incombe de défendre les biens et les personnes et de montrer aux *« bons et honnêtes citoyens »*, selon son expression, que force reste à la loi. Les décisions qu'il a annoncées vendredi soir sont à la mesure de l'enjeu. Pour la première fois depuis plus de vingt ans, l'armée régulière est appelée à intervenir dans une affaire intérieure américaine.

Il faut remonter en effet à 1968 et aux émeutes qui ont suivi l'assassinat de Martin Luther King pour retrouver une situation dans laquelle des soldats fédéraux en armes sont opposés à des citoyens américains.

M. Bush s'est donné les grands moyens pour faire face à toute éventualité. Trois mille hommes de la 7e division d'infanterie légère de l'armée de terre, entraînés à la lutte contre la guérilla urbaine et qui avaient notamment participé à l'invasion du Panama, sont envoyés à Los Angeles. Il faut y ajouter 1 500 marines, appartenant à ce corps militaire distinct des trois autres armes (et comparable par ses missions et son équipement à l'infanterie de marine française), munis de véhicules blindés d'intervention LAV.

Quelque 5 200 gardes nationaux californiens (3 000 déjà sur place et 2 200 envoyés en renfort) passent d'autre part immédiatement sous juridiction fédérale et relèvent donc désormais du président, et de lui seul. M. Bush a indiqué vendredi soir que toutes ces forces étaient placées sous commandement militaire unique, à la discrétion du général Colin Powell, chef d'état-major interarmes, qui a planifié depuis Washington la guerre du Golfe. Le fait que celui-ci est noir ne gâte évidemment rien.

« Ce soir, j'ai ordonné à ces troupes de rétablir l'ordre », a déclaré le président, sur un ton calme et en précisant qu'il avait agi à la demande du gouverneur de Californie, M. Pete Wilson. M. Bush a également évoqué ses longues conversations avec le maire noir de Los Angeles, M. Tom Bradley, ainsi qu'avec diverses personnalités de la communauté noire américaine.

Le message est donc double. A ses concitoyens de couleur, M. Bush affirme avec force que le dossier des policiers tabasseurs n'est pas clos et qu'il existe une *« façon pacifique et ordonnée »* pour mettre fin à leur légitime *« frustration »*. En clair, que la justice fédérale va prendre le relais d'un tribunal scandaleusement partial (il n'y avait aucun noir parmi les douze jurés). S'adressant à l'ensemble de la population, le président se présente comme le gardien calme et efficace *« de la loi et de l'ordre »*.

En faisant entrer spectaculairement l'armée régulière dans le tableau, M. Bush prend quelques risques politiques en année électorale, s'il y a dérapage et si la violence redouble, mais il coupe l'herbe sous le pied de tous ceux qui, à sa droite, auraient pu être tentés de le taxer de faiblesse. M. Bush joue assurément sa carrière. Il a adopté vendredi soir, comme à l'accoutumée, une position médiane. Son souci évident était de concilier les exigences de la justice la plus élémentaire et celles du maintien de l'ordre.

Les émeutes de Los Angeles version 1992 ont déjà fait davantage de morts que celles de 1965 dans le même ghetto de Watts. Si la flambée retombe, M. Bush pourra à bon droit faire valoir qu'il a su trouver la juste mesure. Si l'armée fédérale intervient massivement à Los Angeles et si le bilan s'alourdit, sa réélection pourrait être compromise.

Les manifestations à New-York

« Ce n'est qu'un début »

NEW-YORK

correspondance

Après une journée de rumeurs et de tension à New-York, les manifestations se sont déroulées dans un calme relatif, vendredi 1er mai. Quelques blessés légers et plusieurs vitrines cassées ont été le bilan de ce premier jour de protestation, à la suite du verdict dans l'affaire Rodney King.

On attendait des milliers de personnes vendredi à Times Square, à Manhattan. Moins de cinq cents sont venues. *« Les suspects habituels !*, disait avec soulagement le capitaine de police. *Ce sont les communistes et anarchistes qui assistent à toutes les manifestations de la ville, ils ne sont pas violents. »*

Avec ses cinq cents policiers, le capitaine avait la situation en main. Tout avait bien commencé. Les manifestants, autant noirs que blancs, n'étaient pas organisés, ils suivaient la police pendant une demi-heure, avant de s'en rendre compte. Passant la 42e Rue, la foule se précipita soudain dans le grand complexe sportif de Madison Square Garden, attaquant les policiers. Elle se dirigea vers le sud, cassant des vitrines et menaçant d'incendier la ville. D'après la police, onze personnes ont été légèrement blessées et soixante arrêtées. Le maire noir de New-York, M. David Dinkins, a félicité ses concitoyens pour leur *« sagesse »*.

Pourtant, vendredi soir, à New-York, la tension restait vive. Les jeunes Noirs se disaient furieux de ne pas avoir *« réussi »* leur manifestation *« comme à Los Angeles »*. *« Ce n'est qu'un début »*, affirmait Elijah Thomas, un jeune, fou de rage après avoir écouté sur son énorme radio le discours du président Bush promettant *« toute la force nécessaire »* pour calmer les émeutes. *« A qui les rues ? »*, criait David en bousculant un photographe blanc. *« A nous les rues !*, répondait la foule, *brûle New-York, brûle ! »*

Un professeur noir de l'université Columbia essayait de calmer la foule : *« Restez tranquille ! arrêtez cette folie ! »* Pour Joe Hopkins, garagiste à Harlem, *« c'est l'occasion où jamais de nous réunir, de descendre en masse dans les rues et d'enterrer ce système de capitalisme sauvage »*. Sue Anne King, fondatrice du Mouvement pour l'Assemblée du peuple, prêchait le pillage. *« Il faut s'attaquer à l'homme blanc, là où ça lui fait mal, dans ses poches. »*

Un petit signe d'espoir : les activistes noirs ont appelé au calme. Les Coréens qui, vendredi soir, ont été les principales victimes du vandalisme, organisent eux aussi une manifestation contre la haine raciale. A 10 heures du soir, vendredi, New-York était calme. Le capitaine de la police s'apprêtait à rentrer chez lui. Regardant la carte de presse d'une journaliste française, il déclara : *« Si j'avais su que vous travailliez pour un journal français, je ne vous aurais pas parlé. De quoi se mêle votre président ? Dites-lui que tôt ou tard il aura droit aussi à des émeutes. A ce moment-là, nous aussi, nous lui donnerons des leçons ! »*

AFSANÉ BASSIR POUR

Les faiblesses des forts

Suite de la première page

Sortir de cette malédiction relève d'une véritable révolution culturelle, des Blancs comme des Noirs, qui a commencé à la fin de la seconde guerre mondiale et qui se poursuit depuis avec des hauts et des bas. Une sorte de préfiguration du problème encore plus grave que devront résoudre les Sud-Africains.

On imaginait pour ce printemps des émeutes de consommateurs frustrés à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Rien ne dit qu'elles ne viendront pas mais, en attendant, c'est le cœur de la première puissance du monde qui vient d'être dévasté. Une puissance qui ne peut certes pas espérer régler en un tournemain son drame fondateur, mais qui assiste, depuis une quarantaine d'années, à la clochardisation de ses centres urbains et à la dégradation de ses infrastructures, tout en enregistrant un déficit budgétaire de 400 milliards de dollars en 1992 (1).

La rivalité avec *« l'empire du mal »*, dénoncé naguère par Ronald Reagan, a longtemps permis de masquer ces insuffisances. Que le président Bush soit ou non réélu, l'ignorance de l'urgence ne sera plus possible demain, tant il est vrai que l'effondrement du bloc soviétique constitue moins une victoire qu'un formidable défi pour les démocraties. Reste à savoir quelle forme prendra la réaction : la tentation d'un isolationnisme arrogant pour l'extérieur n'est jamais loin aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis, au demeurant, ne sont pas la seule puissance occidentale à faire l'expérience des réveils douloureux. Pratiquement toutes les grandes démocraties occidentales découvrent aujourd'hui leurs faiblesses, réelles ou supposées, se sentent impuissantes face aux désordres qui menacent à l'est du Vieux Continent et aux réajustements qui s'imposent, vibrent plus que ne le laissent croire les rapports de force parlementaires aux chants des sirènes nationalistes.

C'est vrai de la France, qui ne sait comment concilier un *« rang »* mythique avec la construction européenne, comme c'est vrai de l'Allemagne, qui renâcle ouvertement devant le prix de la réunification et s'interroge sur l'usage qu'elle pourrait faire de sa pleine souveraineté retrouvée. Jamais la construction européenne n'a été aussi nécessaire, mais force est de constater que ses dirigeants naturels sont fatigués.

JACQUES AMALRIC

(1) *Les dépenses publiques américaines en matière d'infrastructures sont passées de 3,% du produit national brut en 1960, à 2,6 % aujourd'hui. Selon les statistiques officielles, 22,6 % des 578 508 ponts des Etats-Unis ont des défauts structurels dus à leur âge. Cette proportion augmente sur la Côte est, la première urbanisée ; elle atteint 61 % dans l'Etat de New-York.*

Une quarantaine de morts

Trois jours de violences et de pillages à Los Angeles

Deux heures à peine après le verdict de mercredi 29 avril qui déclarait non coupables les quatre officiers de police Stacey Koon, Timothy Wind, Laurence Powell et Theodore Briseno, les Noirs ont commencé à attaquer et à piller les commerces de la ville, en particulier les magasins coréens de South-Central, le quartier pauvre du centre de Los Angeles.

LOS ANGELES

correspondance

La tension existe depuis longtemps entre les communautés noire et asiatique qui coexistent dans cette zone déshéritée. Il y a quelques mois, une commerçante coréenne avait tué, en lui tirant dans le dos, une jeune fille noire de quinze ans qui avait refusé de lui payer une bouteille de jus d'orange. Elle n'avait été condamnée, en février, qu'à une peine légère.

Dès la tombée de la nuit, mercredi, les manifestants ont commencé à incendier les supermarchés, un centre des impôts, une bibliothèque, des entrepôts, tandis qu'un millier de personnes se regroupaient dans le centre de Los Angeles devant la police pour protester contre le verdict. A trois heures du matin, les pompiers de la ville signalaient plus de cinquante foyers importants, dont un à l'université de Californie du sud. Le feu se propage ici d'autant plus facilement que le matériau de base, pour les constructions, est le bois. En tout, plus de 2 300 incendies criminels ont été allumés à travers la ville, malgré l'interdiction de vente d'essence à la pompe.

M. Donald Manning, le chef du Fire Department, s'est déclaré, jeudi, *«débordé»* et a expliqué qu'il avait décidé, par mesure d'urgence, de disperser les 70 compagnies qu'il commande (après des renforts arrivés d'Inglewood, de Beverly Hills et du comté d'Orange) sur l'ensemble des feux pour éviter en tout premier lieu la propagation aux bâtiments voisins. A plusieurs reprises, les manifestants ont tiré sur les pompiers. Deux d'entre eux ont été grièvement blessés. D'autres ont été menacés avec des haches et ont été obligés de se replier. C'est dans un deuxième temps seulement qu'ils ont été protégés par la police. Simultanément, les premiers pillages des grandes surfaces étaient signalés à South Central. Quatorze grands magasins sur trente-cinq ont été dévastés, puis incendiés.

L'étrange passivité de la police

La direction de la chaîne Thrifty a fait savoir qu'elle ne rouvrirait pas ses unités. Il est déjà difficile pour les 50 000 habitants de ce quartier étendu (principalement des Noirs et des Hispaniques) de s'approvisionner. Il restera les commerces de détail, plus chers. *«Je ne comprends pas ce qu'ils font*, commentait une vieille femme. *Ils détruisent les quelques supermarchés qui nous restent.»* Les banques – il n'y en a plus qu'une vingtaine – et les services désertent aussi cette partie de Los Angeles, touchée particulièrement par le chômage après la suppression de 208 400 emplois en 1991 dans la ville, particulièrement dans les industries militaires.

Bien que la police ait arrêté quelques incendiaires munis de bidons d'essence dans la nuit de mercredi à jeudi, les forces de l'ordre se sont surtout fait remarquer par leur absence pendant les premières heures d'émeute. *«Alors que nous avons toujours un hélicoptère au-dessus de la tête et que les patrouilles n'arrêtent jamais, plus une voiture n'était visible»*, fait remarquer un épicier. Le chef de la police, M. Daryl Gates, a expliqué qu'il voulait éviter toute provocation dans un premier temps. Cette tactique a notamment été critiquée par son successeur désigné, un Noir, M. Willie Williams (qui prendra ses fonctions fin juin). On a aussi reproché à M. Gates d'assister à un cocktail dans le quartier riche de Brentwood au moment même où les émeutes commençaient.

Les manifestants ont donc pu, mercredi et une partie de la journée de jeudi, piller presque à loisir, incendier, et molester plusieurs Blancs ou Asiatiques tandis que le LAPD (Los Angeles Police Department) restait en retrait. L'absence de gardes nationaux a suscité une polémique semblable. Il semble, cette fois, qu'il ne s'agissait pas d'une stratégie, mais bel et bien d'un manque d'organisation et de malentendus dans le commandement.

Des armes en vente libre

Jeudi matin, les colonnes de fumée noire s'élevaient à une cinquantaine d'endroits dans le bassin de Los Angeles, de Pomona à Cerritos. Un épais panache se mêlait au smog, donnant à la cité des Anges l'aspect d'une ville en guerre. Le bilan était déjà de onze morts et de plus de 150 blessés. Le South Central Hospital, le Martin Luther King Hospital et le Daniel Freeman Memorial Hospital étaient assaillis par les familles de blessés qui venaient jusqu'aux grilles pour tenter de faire accepter leurs proches, souvent blessés par balles. C'est que, devant la passivité de la police, nombre de commerçants de Koreatown (à l'est de Downtown) ou de South Central avaient commencé à se faire justice eux-mêmes.

Jeudi fut la journée de l'autodéfense. On vit ainsi des commerçants coréens monter sur les toits de leurs magasins, munis d'armes automatiques, tirer sur des jeunes qui menaçaient de venir les dévaliser. Les pillages se sont intensifiés tout au long de la journée. Dans une atmosphère de kermesse et d'anarchie, des familles entières, noires, hispaniques, asiatiques, blanches, venaient se servir dans les supermarchés et remplir le coffre de leur voiture. Les enfants repartaient les bras chargés de nourriture, de vêtements, de chaussures, de postes de radio. *«C'est gratuit. C'est gratuit»*, criait une femme en dansant devant les caméras de la télévision. Plusieurs grands magasins d'électronique ont été pillés. Certains emportaient trois ou quatre postes de télévision, des magnétoscopes, des chaînes stéréo et des répondeurs téléphoniques. Aux policiers qui observaient de loin, un manifestant est allé dire : *«Battez-moi, comme Rodney King. Allez-y. Vous avez le droit.»* D'autres, vêtus d'un T-shirt marqué du X du leader noir Malcolm X, brandissaient le poing. *«Que faisait la police ?»*, s'est demandé, vendredi, le *Los Angeles Times*. M. Daryl Gates, jeudi, avait déjà répondu à cette question : *«La ville est trop vaste. Les policiers ne sont pas assez nombreux. Nous sommes débordés.»*

Ces journées de pillage ont été l'occasion pour les habitants des quartiers du centre de sortir leurs armes – celles-ci sont en vente libre dans la ville – et de s'en servir. Des membres des bandes les plus célèbres, les Bloods et les Crips, étaient présents parmi les pillards. Le nombre de tirs explique en partie que les policiers, assez mal équipés, hésitaient à intervenir. Pour tenter de contenir les combats de rue, la vente de munitions a été interdite. Jeudi, les appels au calme se sont succédé tout au long de la journée. M. Tom Bradley, le maire noir, qui après le verdict n'avait pas caché sa déception, a annoncé que la ville ne pouvait tolérer l'illégalité. Le cardinal Roger Mahony, fort apprécié parmi les catholiques latinos, a appelé au respect de la loi. Les pasteurs méthodistes de la First African Methodist Episcopal (FAME), association très influente dans la communauté, a demandé aux Noirs de se calmer. Les leaders du Muslim Communi Center n'ont pas fait de déclaration. D'autres ont livré leur analyse : le républicain Danne Mayer, candidat au Sénat, a déclaré que *«depuis que le pays a supprimé les prières à l'école, en 1962, les Américains ont perdu le sens du devoir»*.

Les pillages ont gagné d'autres quartiers. Un restaurant célèbre a brûlé à Hollywood, tandis qu'un drugstore était pillé. Au moment où les incendiaires commençaient à se rapprocher des quartiers de Bel Air, la colline des milliardaires, de Westwood, de West Los Angeles, de Santa Monica et de Beverly Hills, les gardes nationaux casqués ont commencé à apparaître et à se poster près des centres commerciaux de luxe ou sur les avenues, comme Rodeo Drive, Melrose, Sunset Boulevard, qui mènent aux beaux quartiers. Des pillages ont été signalés dans des quartiers plus lointains comme celui de San Fernando. A Long Beach, une des villes phagocytées par l'immense métropole, deux Blancs à moto ont été la cible de tirs. L'un d'eux est mort.

Le couvre-feu a été décrété. Dans un premier temps, il ne devait être appliqué qu'à South Central. Le maire, M. Tom Bradley, a annoncé ensuite qu'il concernerait toute la ville de Los Angeles. Dès quatre heures de l'après-midi jeudi, un immense embouteillage bloquait les principales autoroutes de la ville. La plus grande nervosité régnait dans les quartiers de l'est, où les coups de feu et les rafales d'armes automatiques étaient de moins en moins rares.

Devant la gravité de la situation, deux des jurés qui ont déclaré les policiers du procès non coupables, cités par le *Los Angeles Times*, se sont demandé, au bord des larmes, comment ils avaient pu être responsables des émeutes. *«Je sais dans mon cœur que je ne suis pas raciste»*, a dit l'un d'eux. Un autre a déclaré que *«la loi est faite dans notre pays de telle sorte que, parfois, des hommes coupables sont laissés en liberté pour être sûr que des innocents ne soient pas emprisonnés injustement»*.

Entre 18 et 19 heures, les avenues se sont vidées. Le couvre-feu a été respecté, malgré un manque évident de policiers. Seules quelques voitures continuaient de circuler dans l'ouest de la ville, où les contrôles étaient inexistants. South Central, en grande partie privé d'électricité, était devenu une ville fantôme, sauf aux abords de quelques magasins isolés où des pillards continuaient à venir chercher des meubles et des appareils électro-ménagers, qu'ils installaient rapidement sur la plate-forme de camions avant de se presser de repartir, tandis que les sirènes des voitures de police résonnaient.

Une trentaine d'incendies continuaient à être visibles dans la nuit, notamment à Downtown, le quartier des gratte-ciel. Les émeutes d'août 1965 avaient fait trente-quatre morts, dont vingt-huit Noirs. Elles avaient été circonscrites au quartier de Watts, au sud de South Central. *«Moins de personnes étaient armées»*, se souvient un habitant de Watts. Les dégâts matériels avaient été évalués à 40 millions de dollars, contre plusieurs centaines de millions pour ces trois derniers jours, tandis que le dernier bilan faisait état samedi matin de quarante morts.

RÉGIS NAVARRE

L'analyse d'un sociologue à l'université Harvard

« Un mouvement autodestructeur »

«Pour les jeunes Noirs des ghettos, la principale différence entre les émeutes de Los Angeles et la violence de leur vie quotidienne est que, cette fois-ci, la télévision est venue les filmer !» Spécialiste de l'étude des ghettos noirs américains, M. Loïc Wacquant, sociologue à l'université Harvard, connaît bien ce qu'il qualifie de «mouvement autodestructeur» et de «processus de décivilisation».

NEW-YORK

de notre correspondant

M. Wacquant n'hésite pas à dresser un parallèle entre les tragiques évènements de South-Central, les explosions de violence qui secouent régulièrement Miami et les *«émeutes silencieuses»* des autres ghettos américains. A commencer par celui de Chicago, l'une des villes où la ségrégation est la plus marquée et où il a passé cinq ans à étudier cette *«population de surplus»* qui fait de l'Amérique *«une société, une citoyenneté à deux vitesses»*.

» Sans vouloir justifier ce qui s'est passé, comment ne pas comprendre la réaction d'une partie de la population à l'énoncé de ce verdict ? Imagine-t-on ce qui se serait passé si des policiers noirs, inculpés pour les mêmes brutalités commises contre un Blanc, avaient été jugés à Harlem par un jury composé uniquement de Noirs ? Pour beaucoup de Noirs, ce jugement est apparu comme une démonstration supplémentaire que l'homme noir est désormais un criminel potentiel et que c'est à lui d'apporter la preuve du contraire.

» Il faut aussi savoir que rien n'a changé dans ce quartier de South Central-Los Angeles. Depuis les émeutes de 1965, les mêmes bâtiments pourrissent sur pied, et aucune activité économique n'a été recréée dans cette zone où – c'est le changement majeur – les Noirs, qui constituaient la majorité de la population il y a vingt-cinq ans, ont été progressivement remplacés par les Latinos, ce qui accentue leur marginalisation économique et sociale».

» Les Noirs constituaient traditionnellement une main-d'œuvre tampon, souvent peu qualifiée, pour l'industrie locale. Celle-ci ayant progressivement disparu au profit des services et leur qualification ne s'étant pas améliorée, ils sont peu à peu remplacés par des Hispaniques, moins chers et plus dociles, voire plus récemment par des immigrés d'Europe de l'Est, plus qualifiés.»

«Voter avec ses poings»

Que ce soit à Los Angeles, Atlanta, Washington ou ailleurs, une classe moyenne noire a tout de même pu se constituer. *«C'est vrai»*, admet ce sociologue radical au sens américain du terme. *«Mais, à part quelques créations d'entreprises, cette catégorie s'est surtout déployée dans le secteur public. Les Noirs avaient aussi trouvé leur voie dans l'armée, mais cette forme de promotion sociale leur est de moins en moins accessible depuis que le relèvement du niveau d'admission contribue à éliminer ceux qui ont un bagage éducatif insuffisant, dont une majorité de Blacks.»*

«A travers l'éducation, on touche à l'une des explications du processus de décivilisation que connaît le ghetto noir.» Toutes les écoles publiques sont en crise budgétaire permanente, et ce sont elles que l'on ferme (comme à Chicago) quand il faut faire des économies. De l'aveu d'un ancien recteur de l'académie de Chicago, l'enseignement public est devenu *«une réserve pour les pauvres»*.

A Chicago, 84 % des élèves sont noirs et latinos, dont 70 % issus de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté ; 16 % d'entre eux à peine achèvent leur scolarité en terminale, affirme-t-il, dénonçant *«le retrait multiforme et à tous les niveaux de l'Etat et l'effondrement corrélatif des institutions du secteur public qui composent l'infrastructure de toute société urbaine avancée»*. D'où sa conclusion : *«Loin de relever d'une quelconque fatalité économique, voire d'une logique culturelle propre aux classes pauvres noires, le dilemme actuel du ghetto et sa dégradation continu depuis trois décennies relèvent essentiellement de l'ordre politique.»*

» Alors que d'autres, ailleurs, votent avec leurs pieds, à Los Angeles, cette ville qui est une caricature des écarts entre pauvres et riches, les émeutiers ont voté avec leurs poings», souligne ce chercheur qui, après avoir passé trois ans sur un ring à Chicago, achève un ouvrage sur *le Métier de boxeur dans le ghetto noir*. Principaux acteurs de cette violence, les Noirs *«en sont aussi les principales victimes. Ils brûlent leurs propres maisons. C'est un mouvement proto politique, auto-destructeur, une réaction de désespoir, à la mesure de la grande dépression qu'ils vivent depuis 1965.»*

SERGE MARTI

Les précédents

Dans le quartier de Watts, il y a vingt-sept ans...

C'était au cœur de l'été 1965, à Watts, quartier noir de Los Angeles, au plus chaud de la lutte pour les droits civiques, six mois après l'assassinat de Malcom X, leader des Musulmans noirs. Une semaine d'émeutes, du 11 au 17 août, fit 34 morts et 883 blessés, et entraîna 3 775 arrestations. Puis, les chefs charismatiques de la communauté noire reprirent leur bâton de pèlerin, pacifistes comme le pasteur Martin Luther King et ses amis blancs, ou partisans de la guérilla urbaine tels les dirigeants des Black Panthers.

Miami, du 18 au 20 mai 1980 : 18 morts, plus de 400 blessés, 1 100 interpellations. Les leaders d'hier avaient été décimés. L'égalité des droits civiques était désormais légalement reconnue. Déjà naissaient d'autres colères, en ordre dispersé, souvent le fait d'une jeunesse désœuvrée. De quel mot d'ordre se réclamaient ces révoltés ? D'aucun, de façon précise.

Washington, New-York et Los Angeles, ces deux dernières années, ont connu des vagues de violences sporadiques. La fièvre persistait. Sur ce terrain, c'est souvent la question de l'œuf et de la poule : qui porte la responsabilité du déclenchement des hostilités ? Ainsi, durant l'été 1989 à Bensonhurst, enclave pauvre et blanche de Brooklyn à New-York, un adolescent noir est assassiné par une bande de jeunes blancs. Un an plus tard, le verdict – une condamnation et un acquittement – provoque la ruée dans la rue.

Le crack et les gangs

Trois semaines après, retournement judiciaire : double sentence pour meurtre. Le calme revient à Bensonhurst. Mais la guerre repart dans un autre quartier, tout proche. Deux épiceries tenues par des Coréens sont la cible de violentes manifestations de la communauté noire. L'une d'elles est d'ailleurs boycottée depuis cinq mois par ses voisins noirs. Ceux-ci reprochent au personnel asiatique d'avoir frappé une jeune Haïtienne soupçonnée de vol. M. David Dinkins, maire de la ville, venu calmer les esprits, se fait huer. Puis la tension retombe, sans que le feu s'éteigne réellement. Trop d'étincelles analogues éclatent ici ou là, dans les grandes métropoles américaines.

Du ghetto de South Central, à Los Angeles, où règnent des centaines de gangs de teenagers, l'émeute a surgi mercredi. L'époque a changé. La communauté noire n'a pas cette fois de leader incontesté. Elle est traversée de courants divers, où l'afrocentrisme marque des points. Faire reconnaître l'identité *«africano-américaine»* est l'objet d'un débat exacerbé. Le crack et les drogues sont l'activité parfois principale d'une jeunesse qui se retrouve avec les gangs comme seule *«famille»*. Les teenagers ont des armes – en vente libre – et ils s'en servent. Les propriétaires de magasins en ont aussi, et ils s'en servent, notamment, comme on vient de le voir, les commerçants coréens de Los Angeles.

DANIELLE ROUARD

M. Mitterrand : «une société conservatrice»

Au cours de son entretien avec Jean-Pierre Elkabbach, vendredi 1er mai sur Europe 1, M. François Mitterrand a évoqué les événements aux Etats-Unis : *«C'est tout à fait dramatique. (...) La société américaine est conservatrice et économiquement libérale. On en voit ici quelques résultats. (...) Je suis en sympathie avec George Bush pour souhaiter qu'il puisse rétablir la paix sociale dans son pays. (...) Mais il n'y a pas de comparaison possible entre ce qui se passe chez nous et ce qui se passe ailleurs. La France, on peut le dire justement, est le pays dans lequel le niveau de protection sociale est le plus élevé dans le monde.»*

□ **L'opinion de M. Tapie.** – M. Bernard Tapie, ministre de la ville, a déclaré, vendredi 1er mai, sur France-Info, au sujet des émeutes de Los Angeles, que la France fait depuis longtemps des efforts importants pour *«régler ces problèmes-là»*. *«Dans ces ghettos*, a expliqué M. Tapie, *les gens ne vivent que de trafics, que de vols, que de drogue, etc. Si je traduis cela par rapport à la France, la France, depuis longtemps maintenant, fait des efforts : des associations, les élus locaux travaillent beaucoup à la réinsertion.»*

L'affrontement entre le maire noir et le chef de la police blanc

LOS ANGELES

correspondance

L'affaire Rodney King a eu lieu dans le contexte de l'affrontement entre le maire noir démocrate Tom Bradley et le chef de la police aux sympathies républicaines, Daryl Gates. Tous les deux sont d'anciens membres du LAPD (Los Angeles Police Department). Tom Bradley, un des rares policiers noirs de Los Angeles du début des années 60, a quitté l'uniforme peu après les émeutes de Watts en 1965 pour se consacrer à la politique. En 1973, il était élu à la mairie de Los Angeles et a depuis été constamment réélu. Mais il n'a jamais eu son mot à dire, notamment pour augmenter la proportion de Noirs et d'Hispaniques, dans le fonctionnement de la police. Daryl Gates, nommé à la tête de la police en 1978, a jalousement préservé une indépendance presque totale par rapport au pouvoir municipal. Les Blancs continuent de représenter 61 % des officiers de police, alors qu'ils ne sont plus que 37 % dans la population.

Lorsque le film vidéo montrant l'arrestation de Rodney King a été diffusé à la télévision, le 7 mars 1991, les Noirs ont aussitôt demandé la démission de Daryl Gates, qui passe pour être raciste. De leur côté, les officiers ont placé sur le pare-choc de leurs voitures de patrouille un autocollant qui exprimait un soutien inconditionnel à leur chef. Bien que M. Gates ait jugé le comportement des quatre policiers *«aberrant»*, il est immédiatement apparu comme le vrai responsable de l'arrestation brutale de Rodney King.

La commission Christopher a été nommée pour réformer les structures de la police, remettre en place un système de contrôle et réduire le mandat de son chef. Elle a rendu son rapport à la fin de l'été. Sur cette base, une proposition de réformes de la charte de la police, baptisée «proposition F», a été rédigée. Les électeurs l'entérineront ou la rejetteront par référendum le 2 juin, le même jour que les élections primaires de Californie. M. Gates n'a pas caché son opposition radicale à cette réforme.

Le chef de la police savait qu'une réaction violente de la communauté noire était probable puisqu'il avait diffusé, quelques jours auparavant, une cassette vidéo où il recommandait aux policiers la modération en cas d'émeutes après le verdict. Ce message maladroit, volontaire ou involontaire, n'avait fait qu'augmenter la tension, et avait laissé penser à ses adversaires que M. Daryl Gates, avant de partir en juin comme il l'a décidé, créerait le plus de difficultés possible (une sorte de cadeau d'adieu) à son successeur déjà désigné, le Noir Willie Williams, ancien chef de la police de Philadelphie.

R. N.

ÉMEUTES A

Los Angeles

ÉTATS-UNIS

« Rage et folie »

Suite de la première page

Aujourd'hui, l'étincelle a été l'acquittement de quatre policiers blancs inculpés pour avoir férocement matraqué, et gravement blessé, un jeune Noir. Et, une fois de plus, l'Amérique blanche, celle des banlieues, est confrontée à l'« autre » Amérique : celle de ces centres urbains à peu près totalement livrés à eux-mêmes. Ils abritent les plus pauvres des communautés noires et hispaniques et, déjà, en « temps normal », ont des allures de zones de guerre. Ce ne sont pas seulement des poches de misère, expliquait Mme Sharon Pratt Kelley, une avocate noire, maire de Washington ; ce sont des îlots de plus en plus étrangers au reste du pays, des îlots où s'est développée, disait-elle, *« une contre-culture »*, où *« la pauvreté et la criminalité sont structurelles »*.

Le procès des quatre policiers de Los Angeles a résumé ce face-à-face des deux Amériques de manière caricaturale. D'un côté, le jury – dix Blancs, une Hispanique, un Asiatique – de Simi-Valley, une petite ville blanche (à 90 %), une localité de la banlieue de Los Angeles ; de l'autre, la victime d'un tabassage en règle administré par quatre policiers blancs, Rodney King, originaire de South Central, un ghetto du centre de Los Angeles, qui compte 55 % de Noirs et 45 % d'Hispaniques. Le revenu moyen annuel à Simi-Valley est de 47 000 dollars ; il est de 18 000 dollars à South Central, où la moitié des hommes noirs sont au chômage.

Il y a tout juste quelques semaines, les maires des grandes cités avaient, une fois de plus, attiré l'attention des Etats et du gouvernement fédéral sur la situation explosive dans ces centres-villes. Dix années de coupes dans les budgets sociaux ont laissé les ghettos urbains encore un peu plus exsangues. Le film *Boyz'N the Hood*, tourné précisément dans South Central, raconte une autre plaie des ghettos : dès qu'une famille noire « s'en sort », elle sort aussi du centre-ville, pour gagner la banlieue. Les ghettos sont laissés sans ressource fiscale ou presque. Ils ont développé une véritable micro-économie autour du trafic de drogue.

Violence, criminalité

A South Central, comme dans beaucoup d'autres centres-villes, la violence, la criminalité, les guerres des gangs sont telles que l'homicide est la principale cause de décès chez les jeunes Noirs. A dix-huit ans, un jeune Noir a plus de chances d'avoir maille à partir avec la justice que d'être à l'université. Les ghettos sont saturés d'armes à feu : du pistolet, on est passé à l'arme automatique ou semi-automatique, pendant que le Congrès débat toujours, doctement, de l'opportunité ou non d'instaurer un contrôle sur les ventes d'armes...

Economiquement, socialement, culturellement repliés sur eux-mêmes, les ghettos sont les premières victimes de leur propre violence. La criminalité, celle des gangs notamment, touche d'abord la population noire des centres-villes. A Washington, majoritairement noire, et qui connaît le plus fort taux de criminalité des Etats-Unis (plus d'un meurtre par jour), neuf sur dix des victimes sont noires. Les images de Los Angeles en témoignaient, là encore presque jusqu'à la caricature : les magasins pillés, les stations-service incendiées, les restaurants dévalisés étaient ceux de la communauté. Des gangs de jeunes noirs ouvraient le feu sur des pompiers venus éteindre les incendies de South Central, leur quartier. A la télévision, des dirigeants noirs, des habitants du ghetto, ne cessaient d'interroger : *« N'y a-t-il donc pas d'autre moyen de manifester notre colère* [après le verdict dans le procès King] *que de brûler notre propre quartier ? »* Violence autoadministrée, rage auto-destructrice, disent certains ; effondrement total des « valeurs sociales », pour d'autres.

La plupart des personnes tuées ces dernières quarante-huit heures à Los Angeles ont été des jeunes Noirs. Les images qui ont le plus marqué n'en ont pas moins été celles de Blancs pris à partie, tabassés à coups de pierres, d'extincteur, de marteau, par des Noirs – pour la seule et unique raison qu'ils étaient blancs et se trouvaient être là. La télévision enregistrait des commentaires vengeurs : *« Voilà pour Rodney King ! »* La révolte des ghettos, c'est aussi l'affrontement entre deux Amériques, la blanche et la noire. Et, vendredi, toute la presse spéculait : les Etats-Unis pourraient bien se trouver à la veille d'*« une vague d'exacerbation des tensions raciales »* qui les ramènera *« trente ans en arrière »*.

Du début à la fin du procès Rodney King, il y eut un mot-clé, un mot qui résume les relations entre les deux Amériques, entre le ghetto urbain et la banlieue : la peur. Rodney King, poursuivi pour simple excès de vitesse, avait peur du sort que pouvaient lui réserver quatre policiers blancs. Il n'y a pas de Noir interrogé ces dernières quarante-huit heures par la presse américaine, fût-il avocat, magistrat, riche homme d'affaires, qui n'ait fait état de son extrême appréhension à l'idée d'être confronté à des policiers blancs. Inversement, Rodney King, en période de mise à l'épreuve au moment des faits pour une affaire de vol à main armée, incarne, en tant que jeune Noir, toutes les peurs de l'Amérique blanche : crime, drogue, violence.

Dans l'une et l'autre communauté, la crise renforce tous les stéréotypes raciaux : diffusées à saturation par les télévisions, les images du tabassage de Rodney King par quatre policiers blancs répondent à celles de Blancs tabassés par des Noirs. Les avocats des quatre policiers se sont délibérément situés sur ce terrain-là, celui de la ligne de fracture raciale. En obtenant le déplacement du procès de Los Angeles à Simi-Valley, ils organisaient le psychodrame : le sage jury blanc banlieusard contre le jeune Noir de South central ; la peur des uns contre celle des autres. Interrogé par le *Washington Post*, un procureur expliquait : *« Ces jurés s'estiment dans une sorte d'état de guerre, c'est nous contre eux, nous les citoyens qui respectons la loi contre une bande de criminels, et, dans cette bataille, la police, disent-ils, est en première ligne. Comme c'est vécu comme une guerre, on peut bien pardonner quelques atrocités. »*

L'embarras de l'« establishment » politique

Un autre juriste expliquait : *« Les jurés de Simi-Valley ne peuvent pas savoir quelles sont les peurs d'un jeune Noir poursuivi par quatre policiers blancs ; ces jurés de Simi-Valley sont précisément des gens qui ont fui Los Angeles pour fuir les Rodney King, et leurs semblables. »* Le *New York Times* titre un de ses articles : « Menaces pour l'avenir des relations raciales » aux Etats-Unis ; « La question raciale de nouveau au premier plan », écrit le *Wall Street Journal*. D'autres évoquent la perspective d'*« un printemps et un été chauds »*, émaillé de révoltes et d'émeutes raciales dans les grandes villes du pays.

Le monde politique a réagi avec embarras. Le président républicain, M. George Bush, et le chef de file des démocrates dans la course présidentielle, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, ont adopté des positions très voisines. Ils ont dénoncé le verdict – *« une décision qui suscite angoisse et frustration »*, selon M. Bush – puis, de plus en plus, au fil des heures, les violences de rue à Los Angeles et ailleurs. Pressé par les dirigeants de la communauté noire, M. Bush a demandé à l'Attorney general, M. William Barr, de lancer une procédure fédérale, pour que l'affaire soit rejugée.

Pour de nombreux responsables politiques à Washington, la révolte des ghettos constitue un réveil brutal. Le sort de l'Amérique urbaine était, jusque-là, totalement absent d'une campagne présidentielle qui a lieu dans un pays où, pour la première fois, la majorité des électeurs sont des banlieusards et non plus des habitants des grandes villes. La banlieue majoritaire, contre les centres-villes marginalisés, là encore ; si les hommes politiques se préoccupent si peu des ghettos, ce n'est pas tout à fait par hasard. Du révérend Jesse Jackson aux dirigeants les plus traditionnels, tous les responsables de la communauté noire ont exhorté le président et le Congrès à adopter d'urgence une politique d'aide aux ghettos urbains.

Ces responsables ont unanimement dit qu'ils se sentaient *« trahis »*, *« piégés »*, *« abandonnés »* par la justice américaine. En gros, ont-ils fait valoir, *« comment pouvons-nous dire aux gangs, aux jeunes des ghettos, à une population de plus en plus marginalisée, que le « système » peut les aider si le « système » trouve normal que quatre policiers blancs tabassent un Noir à terre ; qu'allons-nous dire dans les écoles quand on nous interrogera sur la police et la justice ? »* Dans le *New York Times*, un Noir républicain, appartenant à la bourgeoisie, observe amèrement : *« J'ai joué le système ; j'ai soutenu la nomination de Clarence Thomas* [un juge noir conservateur] *à la Cour suprême, je soutiens l'administration Bush et j'ai travaillé pour elle – et je me sens trahi. »* Lui aussi prédit que la révolte des ghettos ne sera pas *« l'affaire d'une semaine »*, ni d'une ville.

ALAIN FRACHON

EUROPE

Les Douze et l'ex-Yougoslavie

M. Roland Dumas propose de nouvelles actions de la Communauté et de l'ONU

Les dirigeants des trois communautés de Bosnie-Herzégovine – M. Radovan Karadzic, pour les Serbes, le président Alija Izetbegovic, pour les musulmans, et M. Mate Boban, pour les Croates – ont quitté Lisbonne, samedi 2 mai, après y avoir passé six jours sans se réunir. Le diplomate portugais, M. Jose Cutilheiro qui, au nom de la Communauté européenne, menait avec ces représentants des entretiens bilatéraux pour tenter de sortir de la crise en Bosnie, a suspendu ces entretiens dans la nuit de vendredi à samedi en raison du non-respect du cessez-le-feu par les forces serbes. M. Cutilheiro devait rencontrer samedi les ministres des affaires étrangères des Douze réunis depuis la veille à Guimaraes.

Par ailleurs, les représentants des pays membres de la CSCE ont décidé jeudi 30 avril, à Helsinki, d'admettre la Bosnie-Herzégovine comme nouveau membre. Ils ont aussi autorisé la « Yougoslavie » à conserver son siège à la CSCE, jusqu'à ce que soit réglée la question de la succession de l'ex-fédération. Autrement dit, ils n'ont pas voulu considérer la nouvelle entité yougoslave, qui ne représente plus aujourd'hui que la Serbie et le Monténégro, comme seul Etat successeur de l'ancienne fédération.

GUIMARAES

de notre envoyé spécial

Le moment est-il opportun pour relancer les efforts en faveur de la paix entrepris par la Communauté européenne et par l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, et en particulier en Bosnie-Herzégovine ? M. Roland Dumas en est convaincu et a présenté un nouveau plan d'action à ses collègues de la CEE réunis pour deux jours, vendredi et samedi, à Guimaraes, dans le nord du Portugal. Les ministres des affaires étrangères devaient examiner ces propositions samedi matin.

C'est une nouvelle mobilisation des Douze, *« un effort d'imagination supplémentaire »* que réclame M. Dumas. A l'évidence, dans son esprit, le moment n'est venu ni de baisser les bras ni de limiter l'intervention de l'Europe ou bien de l'Occident à des pressions sur les Serbes. Le plan qu'il propose comporterait trois principaux volets :

– Une aide humanitaire : *« Il faut systématiquement, à partir de l'Allemagne et de l'Autriche, poursuivre le pont aérien vers Sarajevo qui permet d'acheminer vivres et médicaments et de réembarquer vers des zones plus calmes les blessés ainsi que les femmes, les enfants et les personnes les plus vulnérables. »*

– Une action sur le terrain *« pour séparer les combattants »*. M. Dumas, observant que les esprits ne sont pas mûrs pour envoyer les « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine, distingue deux étapes. En premier lieu : envoi d'une mission d'évaluation de l'ONU en Bosnie-Herzégovine ; le ministre français a récemment rencontré M. Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, qui a donné son accord. Deuxième phase : envoi par l'ONU de quelques centaines d'hommes chargés de la protection par exemple, du siège de l'ONU à Sarajevo, des hôpitaux, et dans la mesure du possible de la population civile. Certains observateurs, pourvus d'armes légères pour leur autodéfense, rendraient compte de l'évolution de la situation. La France est prête à y prendre sa part.

– Une action diplomatique renforcée : M. Dumas plaide pour une accélération des travaux diplomatiques engagés.

Reconnaissance réciproque

A propos de l'attitude à observer à l'égard de la nouvelle fédération formée par la Serbie et le Monténégro, M. Dumas a déclaré : *« C'est un fait. La Yougoslavie a été engagée dans un processus de désagrégation. Parallèlement, de nouvelles Républiques se sont proclamées indépendantes et nous les avons reconnues. Au-delà de ce phénomène de séparation, deux Etats, la Serbie et le Monténégro, se sont rassemblés. Il faut tirer les conclusions de cette nouvelle situation. Je souhaite une position commune à douze. Pourquoi ne pas envisager une reconnaissance réciproque de ces Républiques et de la fédération de la Serbie et du Monténégro : une telle initiative permettrait d'ouvrir le débat sur l'avenir de l'armée fédérale »*, a noté M. Dumas. Il souhaite, par ailleurs, que la commission Badinter hâte ses travaux sur le statut des personnes et des groupes minoritaires.

A propos de la Macédoine, dont la reconnaissance voulue par onze Etats membres est source de conflit avec le douzième, la Grèce, M. Dumas a estimé que la situation avait évolué. Cependant, M. Mitsotakis, le premier ministre et ministre des affaires étrangères grec, qu'il venait de rencontrer, ne semble pas encore convaincu qu'une solution acceptable pour tous puisse être maintenant adoptée.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **ARMÉNIE : ouverture d'une ambassade d'Iran.** – Une ambassade d'Iran a été inaugurée, vendredi 1er mai, à Erevan, où le président Ter-Petrossian, soulignant *« l'importance de la médiation de l'Iran pour le règlement du conflit du Haut-Karabakh, la seule qui donne des résultats »*, a annoncé qu'il se rendra à Téhéran du 6 au 8 mai. Alors que des combats meurtriers sont signalés chaque jour entre Arméniens et Azéris, la CSCE a annoncé vendredi à Helsinki qu'elle enverra une commission dans la région en cas de cessez-le-feu *« effectif et durable »*.

□ **GÉORGIE : élections législatives le 11 octobre.** – Le conseil d'Etat de Géorgie, présidé par M. Edouard Chevardnadze, a décidé, vendredi 1er mai, la tenue d'élections législatives le 11 octobre prochain, l'ancien Parlement ne siégeant plus depuis les affrontements armés de l'hiver dernier. Le gouvernement intérimaire a annoncé le même jour qu'une firme française a été chargée d'imprimer en mai un million de passeports et de cartes d'identité

□ **IRLANDE DU NORD : un soldat britannique tué.** – Un soldat britannique a été tué et au moins deux autres ont été blessés dans la nuit du jeudi 30 avril au vendredi 1er mai, lors d'un attentat à la bombe contre l'un des barrages de sécurité permanents établis en Irlande du Nord, près de la frontière avec la République d'Irlande. C'est le premier soldat tué en Ulster depuis le début de l'année. Cet attentat a été revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

ALLEMAGNE : conflits sociaux et turbulences politiques

Un mois de mai « chaud » pour le chancelier Kohl ?

BERLIN

de notre correspondant

Annoncée par les élections régionales de Bade-Wurtemberg et du Schleswig-Holstein, la phase de turbulences politiques et sociales dans laquelle est entrée l'Allemagne sera pleine d'incertitudes pour le chancelier Kohl. A la veille d'un 1er mai où les syndicats allemands ont mobilisé leurs troupes pour une semaine de grèves cruciale, les dirigeants des partis de la coalition gouvernementale ont, néanmoins, réaffirmé jeudi à Bonn leur volonté de continuer à travailler ensemble.

La réunion a été houleuse. Le chancelier a reproché aux libéraux leur absence de maîtrise dans la nomination du successeur de M. Hans Dietrich Genscher à la tête du ministère des affaires étrangères. Le successeur désigné, M. Klaus Kinkel, a promis à ses partenaires une coopération loyale. Mais le mal est fait. La crise de la direction du Parti libéral fragilise le gouvernement au mauvais moment et rend plausibles les spéculations sur une grande coalition entre sociaux et chrétiens-démocrates.

L'opposition social-démocrate va être bien placée pour faire monter les enchères, en prévision de la rencontre entre le chancelier et M. Bjorn Engholm, président du SPD, pour discuter des répercussions économiques de la réunification. Le chancelier a proposé la date du 8 mai. M. Engholm traîne des pieds en posant des conditions à une coopération de son parti. Le président du SPD a estimé, dans une interview au *Süddeutsche Zeitung*, que la formation d'une grande coalition avec la CDU, au cas où la situation économique tournerait mal, devrait être précédée d'élections anticipées.

Avant cette rencontre, la semaine sociale s'anonce particulièrement tendue. Le syndicat des services publics a prévu une aggravation des grèves à partir de lundi. Les transports devraient, notamment, être sérieusement touchés. Le syndicat a reçu, vendredi, l'appui de l'ensemble du mouvement syndical, qui avait mobilisé des dizaines de milliers de manifestants dans toutes les grandes villes à l'occasion du 1er mai. Le président de l'union des syndicats, M. Hans Werner Meyer, a annoncé un *« mai chaud »*. Rien ne laissait entrevoir, en fin de semaine, une issue prochaine à la crise sociale. La proposition d'une augmentation de salaire de 3,3 % faite par le patronat pour le secteur de la métallurgie a été qualifiée par le président du syndicat IG Metall de *« provocation »*.

HENRI DE BRESSON

Plus d'un million de réfugiés

Le nombre des réfugiés et personnes déplacées en Yougoslavie est d'au moins 1 240 000, et cette crise est la pire depuis la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Le haut-commissaire aux réfugiés, Mme Sadako Ogato, lançant un appel, jeudi 30 avril, aux pays donateurs, exprime sa profonde inquiétude alors que le nombre des réfugiés augmente *« presque d'heure en heure »*. Il faudrait 150 millions de dollars pour les prochains mois au Haut-Commissariat des Nations unies, alors qu'à ce jour les contributions se montent à 14 millions de dollars seulement.

Selon une porte-parole du HCR, 150 000 personnes ont un besoin urgent d'hébergement. Les stocks alimentaires et en secours sont épuisés dans plusieurs régions.

Au 30 avril, le total des réfugiés et déplacés atteignait 545 000 en Croatie, 233 000 en Serbie, 224 000 en Bosnie-Herzégovine, 15 000 en Slovénie, 20 000 au Monténégro et 4 000 en Macédoine. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Sept militants syndicalistes européens ont été expulsés

Les autorités chinoises viennent de mettre en pratique les propos de M. Deng Xiaoping, qui s'était récemment engagé (*le Monde* du 29 avril), à *« prendre des mesures pour éviter toute ingérence extérieure »*, en expulsant, jeudi 30 avril, sept militants syndicalistes européens, dont trois parlementaires, venus enquêter sur la situation du mouvement syndical en Chine. Interpellées pour avoir déployé sur la place Tiananmen des banderoles favorables au développement des syndicats autonomes, les sept personnes, dont deux Français, ont été interrogées par la police avant d'être expulsées vers Hongkong. La police a également arrêté un journaliste britannique et deux cameramen allemands présents sur les lieux, avant de les relâcher.

D'autre part, M. Chen Yun, chef de file des conservateurs au sein du PC chinois (PCC), a apporté son soutien à l'accélération des réformes économiques au cours d'une intervention télévisée, vendredi 1er mai, sa première apparition publique depuis 1990. – *(AFP, Reuter.)*

GAMBIE

Sir Daouda Jawara a été réélu président

Le président sortant, Sir Daouda Kairaba Jawara, soixante-huit ans, a remporté l'élection présidentielle du mercredi 29 avril, en obtenant 58,4 % des suffrages, selon les résultats officiels, rendus publics jeudi. Son principal rival, M. Sheriff Moustapha Dibba, chef de file du Parti de la convention nationale (PCN), a rassemblé 22 % des suffrages. Le taux de participation a été estimé à 55,8 %.

Les élections législatives, organisées le même jour que l'élection présidentielle, ont été marquées par une très nette victoire du parti au pouvoir, le People Progressive Party (PPP), qui conservera 25 des 36 sièges de l'Assemblée nationale – contre 31 sièges, à l'issue des élections législatives de 1987. Le PCN fait son entrée au Parlement, avec six députés élus, de même que le Parti du peuple gambien (PPG) avec deux députés.

SIERRA-LEONE

Les militaires putschistes ont formé un gouvernement « provisoire »

Les militaires, qui ont renversé, mercredi 29 avril, le président Joseph Momoh, ont désigné, vendredi, un *« Conseil de gouvernement provisoire national »* (CNPG) de vingt membres, dont dix-huit officiers et deux civils, présidé par le capitaine Valentin Strasser. La première décision de la junte a été de décréter l'état d'urgence et d'imposer le couvre-feu sur tout le territoire. Les ports, les aéroports et les frontières demeuraient fermés, samedi matin.

En France, l'état-major de la marine nationale a fait savoir qu'une frégate française avait quitté, vendredi, le port de Brest pour gagner la Sierra-Leone, afin d'y apporter, si nécessaire, une assistance humanitaire. On estime à environ deux cents le nombre de ressortissants français installés en Sierra-Leone et à quelque cent cinquante le nombre de touristes français qui y séjournent. – *(AFP, AP, Reuter.)*

TURQUIE

Trente morts lors d'accrochages entre forces de l'ordre et opposants armés

Au moins trente personnes ont été tuées en Turquie, jeudi 30 avril et vendredi 1er mai, dans des accrochages de l'armée et de la police avec, d'une part, des séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et, d'autre part, des membres du groupe de guérilla urbaine d'extrême gauche Dev Sol. Dans les provinces de Bingol et de Mardin, dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, six gendarmes ont trouvé la mort ainsi que dix-neuf combattants du PKK au cours de plusieurs affrontements armés. Selon certains journaux, plusieurs civils auraient également été tués. A Adana, dans le Sud, trois membres présumés de l'organisation Dev Sol ont péri lors d'une opération policière

Les déclarations du président de la République

« C'est le traité de Maastricht »

M. François Mitterrand a répondu, vendredi 1er mai, en direct, de 8 h 15 à 9 heures, sur Europe 1, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach. Voici, classés par thèmes, les principaux extraits des déclarations du président de la République.

■ **LA FÊTE DU TRAVAIL** : « J'ai ma façon de revendiquer, c'est de m'efforcer de transformer les lois et les mœurs lorsqu'elles me paraissent nuisibles à l'ensemble des travailleurs. (...) C'est une journée qui célébrait les plus durs combats, les combats sociaux. C'est devenu un jour férié. Cela ne veut pas dire pour autant que le combat doit cesser. »

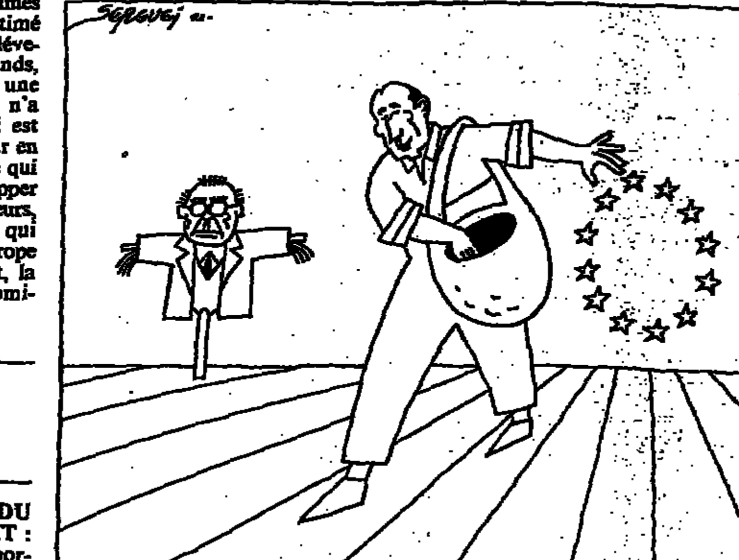
■ **LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE** : « Le chômage s'est installé à partir de 1974, il a constamment augmenté pour atteindre, non pas les trois millions, mais pas loin, de telle sorte qu'on a le droit de s'interroger sur cette perspective. Je pense qu'elle sera évitée, je pense même qu'il y aura une décrue, mais tout cela est de l'ordre de la supposition. On se bat pour que le chômage baisse en France et nous avons quelque espoir d'y réussir. (...) Je le crois vraiment. La façon dont je vois travailler le gouvernement, comme celle dont j'ai vu travailler le gouvernement précédent, me laisse absolument bon espoir, je dirai plus, la certitude qu'on devrait y parvenir. »

■ **L'« EUROPE SOCIALE »** : « Quand le 1er mai a été décidé, il n'y avait pas du tout d'Europe sociale. Il a été décidé par le congrès de l'Internationale socialiste en 1889. Déjà, en 1884, on avait décidé (...), à Chicago, de se battre pour la journée de huit heures de travail. (...) Cela n'est devenu une fête officielle, en France, qu'à partir de 1947, mais constamment il a fallu se battre pour obtenir les droits les plus légitimes. (...) Aujourd'hui, l'Europe sociale a commencé de naître. J'ai demandé moi-même à ce qu'elle pût exister dès 1981, lorsque je me suis trouvé à mon premier conseil européen (...), et cela paraissait une idée dérisoire. Je me souviens qu'un seul chef de délégation, à l'époque, le chef du gouvernement danois, m'avait soutenu. Tous les autres avaient trouvé cette idée absurde et dangereuse. Eh bien ! quand même, en 1989, j'ai pu obtenir la reconnaissance d'une charte sociale et le traité de Maastricht comporte beaucoup de mesures sociales. (...) Nous sommes un certain nombre à avoir estimé qu'il n'était pas possible de développer une Europe de marchands, une Europe du commerce, une Europe économique – ce qui n'a rien de méprisable, mais qui est loin d'être suffisant – sans avoir en contrepartie une Europe sociale qui donne la possibilité de développer les droits des gens, des travailleurs, ainsi qu'une Europe politique qui ait une vraie direction, et l'Europe monétaire, qui est l'instrument, la clé d'une harmonisation économique. »

« Sans quoi tout cela tombera par terre »

■ **LE VOLET SOCIAL DU TRAITÉ DE MAASTRICHT** : « L'un des sujets les plus importants tient au fait de savoir dans quelles conditions on décide : à douze, à onze ? à l'unanimité ? à la majorité ? Eh bien ! des dispositions existent désormais. On pourra décider à la majorité de choses très importantes qui touchent à la santé, à la sécurité des travailleurs, à leurs conditions de travail. Le traité de Maastricht élargit à l'ensemble de l'Europe, au Luxembourg, en Grèce, en France, en Espagne, etc. la discussion sur les conditions de travail, l'information et la consultation des travailleurs. (...) L'égalité entre les hommes et les femmes, l'intégration des personnes exclues du marché du travail, tout cela peut être décidé à la majorité si le traité de Maastricht est adopté. D'autre part, l'unanimité demeure nécessaire dans d'autres domaines. On ne pourra pas disposer de la protection sociale, de la sécurité sociale française, sans l'accord de la France. (...) Les rémunérations, les salaires, le droit de grève, sont hors compétences de la Communauté européenne. Cela reste du droit national. (...) Quand je disais : l'Europe sera socialiste ou ne sera pas, c'est ma conviction, c'est-à-dire qu'il y aura vraiment une Europe sociale mêlée à une Europe économique, c'est indispensable si l'on veut que l'économie marche, il faut que le social fonctionne, il faut qu'il y ait la contribution enthousiaste, volontaire de tous les travailleurs de tous nos pays, sans quoi tout cela tombera par terre. C'est une œuvre de longue haleine. (...)

» Si on n'a pas plus avancé, c'est précisément parce que la quasi-totalité des pays européens obéissent aux lois de ce qu'on appelle le libéralisme économique, mais (...) pourquoi voulez-vous qu'on ne réussisse pas à faire dans l'Europe ce qu'on a réussi à faire en France ? (...) Ce que je voudrais, c'est que tous les droits des travailleurs dont nous disposons en France, qui est le pays le plus avancé des Douze sur ce terrain-là, se généralisent. (...)



« Le gouvernement peut l'emporter »

» D'autre part, il n'est pas interdit, il est même recommandé à chacun des pays de faire plus que ce que permettra la charte sociale : on ne pourra pas faire moins, mais on pourra faire plus. On garde entièrement son dispositif social et on pourra même l'améliorer sans rien demander à personne. (...) Je pense que ceux qui disent qu'il y aura davantage de chômeurs commettent une erreur fondamentale. C'est leur passion politique qui les pousse à dire cela. Pourquoi ? Parce que le seul effet mécanique de la réunion de douze pays sans frontières, cela représente déjà une économie considérable de paperasseries, de difficultés administratives. (...) Moi, je suis de l'avis de Jacques Delors. Il a raison lorsqu'il pense que dans les années prochaines, la Communauté européenne, parce qu'elle existe, devrait permettre de gagner trois à quatre millions – il dit même cinq – d'emplois. »

■ **LA POLÉMIQUE ENTRE Mme MARTINE AUBRY ET M. JACQUES CALVET** : « Elle a raison, on doit défendre les travailleurs. Est-ce qu'il est supportable de penser que les grandes compagnies, les grandes entreprises, affichent chaque année des résultats très favorables, alors qu'en même temps elles licencient leurs personnels ? Qu'elles s'arrangent au moins pour que leurs personnels licenciés reçoivent leur part du profit enregistré ! Que les sociétés capitalistes gagnent – quand c'est le cas – beaucoup, et que les travailleurs perdent, est insupportable. (...) On leur demande [*aux chefs d'entreprise*] simplement d'être justes et de considérer que leurs bénéfices ne sont pas simplement les leurs, mais appartiennent tout autant à tous ceux qui participent à l'entreprise, les ouvriers, les employés, les cadres. (...) Je voudrais que les bénéfices ne profitent pas qu'à quelques-uns. (...) C'est une bataille de tous les jours. »

■ **LE RÔLE DE M. TAPIE** : « C'est un homme d'action et cet homme d'action doit pouvoir obtenir des résultats où il a été chargé d'en obtenir, c'est-à-dire dans les villes et dans les quartiers difficiles. »

■ **LA DURÉE DU GOUVERNEMENT DE M. BÉRÉGOVOY** : « Pourquoi ne pas considérer qu'au-delà des élections législatives la mission que j'ai fixée au premier ministre devrait normalement continuer ? (...) Pierre Bérégovoy est parfaitement capable, compte tenu de tous les efforts accomplis jusqu'ici, dont le mérite doit être réparti sur plusieurs têtes, de bien convaincre les Français que la politique qu'il mène est une bonne politique qui n'est pas faite pour onze mois. (...) « Limiter la casse », c'est perdre les élections le moins mal possible, mais, quand on se bat, on peut gagner. Et je pense que le gouvernement de Pierre Bérégovoy et l'ensemble des forces qui le soutiennent peuvent très bien, encore aujourd'hui, l'emporter, sans que, bien entendu, j'ignore que ce gouvernement a le dos au mur, en raison du peu de temps qu'il a devant lui.

» Quand on est comme cela, on fait ce qu'on doit et on fait ce qu'on peut. Il [*Pierre Bérégovoy*] n'a pas besoin d'être dopé. Il sait qu'il peut compter sur moi. (...) Pierre Bérégovoy a le tempérament calme et déterminé d'un ancien ouvrier qui sait la difficulté de la vie, qui a gravi les échelons peu à peu, qui est né dans une famille modeste et qui sait que tout doit être traité avec sérieux et force, mais ce n'est pas du tout un conservateur, ce n'est pas quelqu'un qui va endormir le public. (...) Je suis très satisfait de ce qu'il fait et j'espère que cela va continuer. »

■ **LA SUSPENSION DE LA RÉFORME UNIVERSITAIRE** : « Jack Lang et Pierre Bérégovoy ont modifié le rythme de la réforme, mais essentiellement par l'engagement d'un dialogue qui devrait permettre de montrer à chaque catégorie intéressée qu'il y a moyen de s'entendre et que cette réforme de Lionel Jospin était une réforme de progrès qui méritait seulement d'être expliquée, comprise. Le cas échéant, s'il faut, sur tel ou tel point, infléchir la position, elle le sera. (...) Non, on n'a pas dit : il n'y aura pas de réforme. »

« J'ai la France en tête »

■ **LE DÉBAT NATIONAL SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT** : « Maastricht, cela fait longtemps qu'on en parle, ce n'est pas nouveau. (...) Il y a un rythme soutenu, c'est une vérité, mais il n'y a aucune bousculade et le Parlement dispose de nombreuses semaines pour trancher. (...) J'ai approuvé, puis fait signer un traité qui engage la France. Ce n'est pas une affaire de clan, ce n'est pas une affaire de parti, c'est une affaire qui touche tous les Français, les partisans, les adversaires. Et moi, j'ai la France en tête. (...)

» Moi, je n'aime pas ceux qui sont contre tout parce qu'ils ont peur de tout. Mais il y a ceux qui aiment la France à leur manière et qui s'inquiètent de Maastricht par rapport à la France, conception que je respecte, qui me paraît un peu étroite, et, disons, archaïque. Mais, d'une façon générale, le débat doit être un débat élevé et noble et il n'y a pas lieu de considérer, *a priori*, que les uns sont de mauvais Français et les autres de bons. Simplement, il y en a qui ont raison et d'autres qui se trompent. (...) Il est évident que ne pourront pas traiter les affaires de la France, dans l'application du traité de Maastricht, ceux qui n'en auront pas voulu. Il faut que la France soit logique avec elle-même, en tout cas si cela dépend de moi. »

« Je ne céderai pas »

■ **LA PROCÉDURE DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET DE RATIFICATION DU TRAITÉ** : « Il y a deux actes, deux phases, et cela se fait en deux temps. (...) Il faut au préalable réviser la Constitution. Et une fois que la révision constitutionnelle est faite, si elle est faite, à partir de là on ratifie et, à ce moment-là, on vote sur le traité lui-même. (...) Dans la phase présente, qui consiste à réviser la Constitution, c'est un travail technique et juridique assez complexe. Voilà pourquoi je pense que la voie parlementaire est la meilleure. (...)

» Vous m'avez parlé d'amendements, mais ces amendements ont tout juste été rédigés, ils ne sont pas encore vraiment soumis à la discussion. Je ne veux pas me prononcer comme cela, sans examen. (...) Les débats sont toujours ouverts, il n'y a aucune difficulté pour cela. Mais, (...) il n'y aura aucune dérogation, aucune renégociation. Ceux qui sont partisans des accords devront les adopter tels qu'ils ont été élaborés. Ils

La longue marche de l'Europe sociale

Il aura fallu attendre 1989 pour que la dimension sociale de la construction européenne soit officiellement considérée par les Douze comme une priorité. Son véritable acte de naissance remonte au sommet de Strasbourg, en décembre 1989, avec l'adoption de la charte sociale. Espérée de longue date, celle-ci a suscité bien des réserves.

Ce document ne comportait que des dispositions *a minima* concernant la durée du travail et son aménagement, le travail de nuit ou à temps partiel, les congés, le contrat de travail, la protection des femmes enceintes ou encore l'information, la consultation et la participation des travailleurs. De plus, des domaines particulièrement importants (les salaires et la protection sociale) n'y avaient pas été intégrés, compte tenu des différences manifestes entre les législations nationales. Enfin, les limites de la charte sociale sont apparues d'autant plus vite qu'était maintenue la règle de l'unanimité, permettant à la Grande-Bretagne, résolument hostile à la moindre incursion communautaire dans les domaines sociaux, de bloquer le dispositif.

Aussi, à peine le sommet de Strasbourg terminé, l'Europe sociale a-t-elle rapidement été considérée comme une occasion manquée. Malgré les signes de bonne volonté de la Commission (mise en chantier de directives sur les règles de licenciement dans les sociétés multinationales, obligation pour les employeurs de fournir un contrat de travail écrit, protection des travailleurs intérimaires), les gouvernements des pays les plus favorables à la charte ont émis des critiques de moins en moins voilées. *« Les choses ne vont ni assez vite ni assez loin »*, déclarait en 1990 M. Jean-Pierre Soisson, alors ministre du travail.

Impatience syndicale

De son côté, la Confédération européenne des syndicats (CES) ne cachait pas non plus son impatience, attendant des Douze qu'ils élaborent enfin un authentique *« socle des droits sociaux garantis »*. En décembre dernier, M. Emiglio Gabaglio, secrétaire général de la CES, assurait que son organisation emploierait *« tous les moyens en sa possession pour que les Parlements des douze Etats membres ne ratifient pas les traités sur l'union politique et économique si le sommet de Maastricht* [était] *un échec sur le plan social »*. Une mise en garde apparemment entendue. Maastricht impose en effet que les décisions relatives aux conditions de travail, à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes ou à l'information des salariés pourront être prises à la majorité qualifiée. La Grande-Bretagne reste à l'écart, mais elle ne peut plus barrer la route. Cependant l'unanimité restera la règle en ce qui concerne la coordination des régimes de sécurité sociale, l'emploi des ressortissants des pays tiers ou les aides accordées pour la création d'emplois.

L'Europe sociale est désormais en route mais son champ d'action reste relativement restreint. La place qui lui sera réservée dans la construction communautaire dépendra davantage de la volonté politique des Douze que du contenu des textes. Néanmoins, l'harmonisation européenne, qui progresse à un rythme beaucoup plus rapide dans les domaines économique et monétaire (imposant notamment des normes pour la politique budgétaire), aura forcément des répercussions dans des secteurs – comme la politique salariale ou les régimes sociaux – non concernés par les accords de Maastricht. D'où l'exigence des syndicats en faveur d'un élargissement du domaine de compétence de l'Europe sociale.

Ce même souci a amené la CES à conclure en octobre 1991 – non sans l'aval des autorités communautaires – un accord avec le patronat européen qui prévoit que, dans certains cas, des conventions signées entre les partenaires sociaux de la CEE pourront être reprises par des directives européennes. Mieux : la Commission aura la possibilité de laisser les représentants des salariés et des employeurs mettre en œuvre eux-mêmes certaines réglementations. Mais, pour voir apparaître de futures conventions collectives européennes, encore faudra-t-il délimiter précisément les compétences respectives de la Commission, des gouvernements et des partenaires sociaux.

J.-M. N.

Le délégué du personnel des Français

par Jean-Michel Normand

ALORS que les traditionnels défilés du 1er mai ne rassemblaient que de modestes cohortes de militants syndicaux, le président de la République s'est pratiquement présenté vendredi comme le délégué du personnel des Français au sein de l'entreprise-Europe. Un syndicaliste qui revendique déjà des résultats – ce n'est pas un hasard si l'Europe a commencé d'être sociale *« dès 1981 »* et si *« le traité de Maastricht comporte beaucoup de mesures sociales extrêmement intéressantes »* – et s'apprête à retrousser les manches pour en obtenir d'autres.

D'abord sur le front de l'emploi. M. François Mitterrand a vigoureusement appuyé M. Jacques Delors – un ancien syndicaliste, très applaudi devant le dernier congrès de la CFDT – qui affirme que *« parce qu'elle existe, la Communauté européenne devrait gagner trois à quatre millions d'emplois »* si ce n'est cinq dans les prochaines années grâce à *« la seule mécanique de la réunion de douze pays sans frontières et sans barrières »*. Ceux qui en douteraient *« commettent une erreur fondamentale »*. La preuve : le président considère que le cap des trois millions de chômeurs ne sera vraisemblablement pas atteint. N'avait-on pas appris la veille que le nombre de sans-emploi a reculé de 0,6 % en mars ? Une bonne nouvelle qui tient moins à une reprise des créations d'emplois qu'aux effets de l'amélioration de certains dispositifs sociaux...

On doit savoir gré à M. Mitterrand d'avoir levé quelques ambiguïtés en précisant que l'objectif est que *« tous les droits dont nous disposons en France, qui est le pays le plus avancé des Douze sur ce terrain-là, se généralisent »*. Toutefois, si la Charte sociale, revigorée par Maastricht, doit effectivement apporter davantage aux salariés espagnols, grecs ou portugais qu'à leurs homologues de l'Hexagone, la France est-elle pour autant *« le pays le plus avancé »* et celui, comme l'a assuré le président de la République, *« dans lequel le niveau de protection sociale est le plus élevé dans le monde »* ? Nos régimes sociaux sont certes très performants et les Américains comme les Britanniques peuvent nous les envier. Mais ils ne sont guère exemplaires. Si notre système de retraite est indiscutablement l'un des plus avantageux (après celui des Allemands), son déficit cumulé atteindra 40 milliards de francs en 1991 et 1992. S'agissant de l'assurance-maladie, la France dispose d'un niveau de remboursement assez moyen par rapport au reste de l'Europe alors qu'elle occupe le troisième rang pour la part des dépenses de santé dans la richesse nationale.

L'emploi, première variable d'ajustement

Comme tout bon syndicaliste, M. Mitterrand sait qu'un patron est un patron. Le président-délégué du personnel n'a donc pas hésité à égratigner M. Jacques Calvet, président-directeur général de PSA. Le ministre du travail, Mme Martine Aubry, *« a raison »* d'y regarder à deux fois avant d'accorder à un groupe qui a dégagé 5,5 milliards de francs de bénéfices l'an passé les pré-retraites qu'il sollicite pour les salariés de Sochaux. Il est *« insupportable »* que les *« grandes compagnies et les grandes entreprises vivent en se vantant de gagner des milliards chaque année et en même temps qu'elles licencient leur personnel. (...) On doit défendre les travailleurs »*. M. Mitterrand est dans le vrai lorsqu'il critique certains chefs d'entreprise qui font de l'emploi la première variable d'ajustement lorsque la conjoncture se dégrade. En revanche, il oublie que les choses ne sont pas si simples car l'extension des pré-retraites – fort onéreuses pour l'Etat comme pour l'assurance-chômage (*le Monde* du 25 avril) – est aussi une revendication qui, de la CGT à la CFTC, fait l'unanimité des confédérations.

Paradoxalement, l'appel lancé aux salariés par le président en faveur d'une Europe *« socialiste »* – au nom de la lutte contre le chômage et pour le progrès social – ne comblera pas d'aise les syndicalistes. La plupart d'entre eux y verront une nouvelle illustration de la propension des socialistes à se considérer comme les représentants privilégiés des intérêts du monde du travail. Ceux qui revendiquent de nouveaux espaces de négociation, en France comme dans la Communauté, ne pourront être que déçus.

Au moins pourront-ils méditer le conseil du président – le 1er mai *« est devenu un jour férié, cela ne veut pas dire pour autant que le combat doit cesser »* – et prendre au mot sa définition de l'Europe sociale – *« on ne pourra pas faire moins mais on pourra faire plus »* – pour inviter M. Pierre Bérégovoy à montrer l'exemple.

POLITIQUE

sur Europe 1

ou ce n'est rien ! »

doivent être ratifiés avant le 1er janvier 1993, c'est dans le traité. Si, en revanche, on veut adapter certains modes de délibération en France ou certains modes d'information dans le jeu ou la présence du Parlement, cela peut toujours se discuter, mais cela ne touche pas au corps du traité.

» Quant à associer les parlements nationaux, notamment le Parlement français, au déroulement de la construction européenne, c'est la France qui l'a demandé et qui l'a obtenu. Cela figure dans le traité. (...) La manière, par exemple, d'organiser le droit de vote des citoyens de la Communauté dans chacun des douze pays de cette Communauté n'a pas encore été fixée. Elle ne sera d'ailleurs fixée qu'en 1994, à l'unanimité, et nous avons dit que, bien entendu, nous entendions imposer un certain nombre de conditions. Par exemple, il faut qu'un étranger soit là depuis longtemps ; en outre, et cela c'est déjà dans le texte soumis au Parlement, dans nos lois intérieures, on ne peut pas être maire si on est étranger, parce que le maire participe à l'élection des sénateurs. (...) Mais le principe, lui, on ne peut pas y déroger, et il ne sera pas renégocié. Moi, je n'accepterai rien là-dessus. Je ne céderai pas là-dessus. (...)

» Pour la ratification, je vais voir comment cela se passe. (...) Je pense que ceux qui réclament l'intervention du peuple lui-même, et pas seulement de ses représentants, touchent à une corde sensible, c'est important. Mais la manière dont les débats auront lieu, la disposition d'esprit des parlementaires, la manière dont le pays réagira, j'ai besoin de les connaître et j'en tiendrai le plus grand compte. (...) Je n'exclus rien, sauf qu'il ne sera pas possible d'abattre ce traité par la bande, en modifiant, en défaisant. Non. C'est le traité ou ce n'est rien. (...) Je veux que le traité soit adopté. Alors, je prendrai le chemin le plus sûr pour cela. (...) C'est une affaire grandiose. Nous allons bâtir une zone de paix pour longtemps. »

■ LES DIFFICULTÉS DE L'ALLEMAGNE : « Nos deux peuples ont suffisamment payé leurs différends et leurs guerres pour que, désormais, ils ne reviennent jamais en arrière et choisissent la paix, l'harmonie et l'amitié entre eux. »

■ LES AUTRES RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES ANNONCÉES POUR L'AUTOMNE : « D'abord, il serait bon de « nettoyer » la Constitution, qui comporte des dispositions tout à fait dépassées. D'autre part, j'ai cité quelques terrains sur lesquels il me paraît bon de consulter le peuple plus souvent, de lui permettre de défendre ses droits et ses libertés d'une façon plus commode, qui ne soit pas toujours derrière les hauts murs des institutions... La justice a besoin de garanties, la stabilité des institutions, leur pérennité, a besoin d'être assurée, tout cela on en parlera. »

■ L'ÉVENTUALITÉ D'UN RÉFÉRENDUM SUR CES AUTRES RÉFORMES : « Je ne prends aucun engagement d'aucune sorte mais ce serait de bonne méthode. »

Les réactions politiques

M. Millon reproche au président d'« utiliser Maastricht à des fins de politique intérieure »

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, vendredi 1er mai, que M. François Mitterrand avait « *cherché, en pur politicien, à capitaliser la légère remontée dans les sondages de son premier ministre* » et « *tenté d'utiliser Maastricht à des fins de politique intérieure* ».

« *Il a eu tort*, a expliqué M. Millon, *car le gouvernement Bérégovoy ne peut avoir qu'une démarche électorale et se trouve dans l'incapacité d'engager les réformes indispensables au redressement du pays. Il a eu tort, car il prend le risque de faire déraper le débat sur la ratification du traité de Maastricht et de retarder la construction européenne.* »

Pour M. Yvon Briant, président du CNI, « *on peut être en désaccord avec le chef de l'Etat, mais approuver l'union européenne* ». M. Yves Galland, président du Parti radical, a affirmé que M. Mitterrand « *espérait visiblement reprendre la main en politique intérieure grâce à Maastricht et à la division qu'il pensait créer dans l'opposition* », mais que « *c'est raté* ».

Quant à M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, il estime que « *la tentative du président de la République de répondre à l'inquiétude grandissante des Français face aux conséquences néfastes du traité de Maastricht, pour eux-mêmes et pour le pays, n'est guère convaincante* ».

Redoutant une aggravation du chômage

Les syndicats ne partagent pas l'« optimisme » du chef de l'Etat

« *Si le nombre des chômeurs augmente encore comme on peut s'y attendre, malgré les déclarations du président de la République, on peut prévoir des révoltes graves en France* », a déclaré, vendredi 1er mai M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. Le dirigeant de FO ne partage pas l'« *optimisme* » du chef de l'Etat : s'agissant du cap des trois millions de chômeurs, qui, selon M. François Mitterrand, devrait être évité, M. Blondel veut bien « *croire qu'à terme l'Europe ne sera pas destructrice d'emplois* », mais pour l'heure, précise-t-il, « *les employeurs l'utilisent pour remettre en cause le code du travail, restructurer les entreprises et licencier des employés* ».

Le secrétaire général de la CGT a pour sa part largement critiqué la charte sociale européenne évoquée par le chef de l'Etat. La qualifiant de « *vide* », M. Louis Viannet a dénoncé l'« *Europe sociale* » organisée, selon lui, comme « *une machine à faire régresser les acquis sociaux dans notre pays* ». « *Je voudrais que l'on m'explique pourquoi le gouvernement ou le patronat français, le gouvernement ou le patronat allemands, donneraient à Bruxelles des choses qu'ils refusent aux salariés dans leur propre pays.* »

Enfin, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, s'est contenté de soutenir M. François Mitterrand dans ses critiques à l'égard de M. Jacques Calvet, président de PSA. Faisant référence au dernier plan social « *scandaleux* » annoncé chez Peugeot (*le Monde* du 2 mai), M. Kaspar a dénoncé la « *tentation* » pour les entreprises de « *transférer à la société les devoirs et les charges qui leur incombent* ».

L'exorciste

Suite de la première page

Si le président de la République éprouve aujourd'hui le besoin d'encourager le ministre du travail, Mme Martine Aubry, engagée dans une polémique avec le président de Peugeot, M. Jacques Calvet, à « *défendre les travailleurs* » contre « *les sociétés capitalistes* » qui « *affichent chaque année des résultats très favorables, alors qu'en même temps elles licencient leurs personnels* », n'est-ce pas l'aveu que, douze ans après, rien n'a changé ?

Et si le Parti socialiste et le gouvernement sont désormais acculés au fond de l'impasse, n'est-ce pas aussi parce qu'ils n'ont pas su, justement, susciter, au niveau national, cette « *contribution enthousiaste, volontaire, de tous les travailleurs* » que le président de la République appelle aujourd'hui de ses vœux au niveau européen ?

Comme le dit M. Mitterrand, « *quand on est comme cela* [dos au mur] *on fait ce qu'on doit et on fait ce qu'on peut* ». Le président de la République fait ce qu'il doit pour mener à terme cette « *affaire grandiose* » que représente, à ses yeux, la ratification du traité de Maastricht, et ce qu'il peut pour renverser le cours des choses électorales. Il fait son métier.

Embellie

Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, lui reprochait vendredi d'« *utiliser Maastricht à des fins de politique intérieure* », et il n'avait pas tort. Tout le monde, d'une façon ou d'une autre, participe au débat sur le traité de Maastricht avec des arrière-pensées de politique intérieure. L'opposition, sur ce registre, n'est pas en reste si l'on en juge par la bataille de procédure qu'ont engagée devant la commission des lois de l'Assemblée nationale les députés RPR les plus résolument opposés à la ratification. M. Mitterrand, en effet, cherche à tirer profit des circonstances, mais c'est de bonne guerre puisqu'il bénéficie d'une embellie.

Il y a quelques semaines encore, ballottée entre l'affaire Habache et les effets tumultueux, dans les rangs socialistes, de la « *crise de langueur* » mal soignée par le gouvernement de Mme Edith Cresson, la France était décrite au bord du gouffre, et le pouvoir exécutif au bord de l'apoplexie. La sanction électorale des 22 et 29 mars enregistrée, la suite des événements n'a pas donné tort à la placidité calculée de M. Mitterrand.

L'évolution des sondages tend à confirmer que le choix de M. Bérégovoy était plutôt heureux ; les prises de position des principaux représentants de la droite libérale assurent, apparemment, que le traité de Maastricht sera ratifié ; les tiraillements que ce débat provoque, toutefois, entre le RPR et ses alliés ne concourent pas à améliorer l'image de l'opposition dans l'opinion publique : tout cela conforte M. Mitterrand dans la conviction que le jeu politique demeure ouvert et que la mise électorale de 1993 n'est encore garantie pour personne. Même s'il éprouve personnellement des doutes, il n'a d'ailleurs pas le choix.

La seule issue possible implique de cultiver une attitude qui puisse dissiper, en le fatiguant, en quelque sorte, le scepticisme de l'électorat désenchanté. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, dans cette entreprise de résistance flamboyante, le président de la République ne se borne pas à prendre un ton autoritaire pour faire savoir aux détracteurs du traité de Maastricht que celui-ci est à prendre tel quel ou à laisser. S'il en profite pour préciser que le gouvernement de M. Bérégovoy pourrait « *continuer* » au-delà des élections législatives, c'est bien parce qu'il veut croire que sa cote personnelle, celle du gouvernement et celle du PS ne peuvent que remonter, de la même façon que les résultats des socialistes aux législatives de 1986 avaient traduit un redressement relatif par rapport aux sondages de 1984.

S'il en rajoute, en faisant savoir que « *ne pourront pas traiter les affaires de la France, dans l'application du traité de Maastricht, ceux qui n'en auront pas voulu* », c'est, naturellement, parce qu'il tient à rappeler à ceux qui en douteraient encore qu'il continuera, l'an prochain, à assumer ses responsabilités dans la recherche d'une majorité éventuellement recomposée et qu'il acceptera, au besoin, l'épreuve d'une nouvelle cohabitation. Histoire, au passage, d'aggraver le trouble de l'opposition, mais au risque, aussi, de s'aliéner ceux qui, à gauche et chez les écologistes, peuvent également se sentir visés.

Il y a de l'exorcisme là-dessous. Car ce système de défense implique que M. Mitterrand se réconcilie avec ses électeurs déçus, que M. Bérégovoy fasse des miracles contre le chômage, que M. Fabius en fasse d'autres en revitalisant le PS et que tout cela se fasse en même temps et en dix mois. Ce qui fait tout de même beaucoup.

ALAIN ROLLAT

Appel pour une Europe fraternelle

par Joseph Duval, Jean Kahn et Jacques Stewart

REPRÉSENTANTS des grandes religions et autorités morales présentes en France, nous nous sommes rendus ensemble, il y a quelques mois en Yougoslavie. Par cette démarche symbolique, nous entendions appeler à la raison dirigeants politiques et responsables religieux, afin de tenter d'éviter le bain de sang qui, à travers les partitions, ravage le pays et menace l'ensemble de l'est de notre continent.

Une partie de l'Europe se fractionne, aujourd'hui, dans un contexte de retour à des nationalismes exacerbés portés à l'intolérance, l'exclusion des minorités, la résurgence du racisme et de l'antisémitisme. Que fait, que peut faire l'autre Europe ?

Nous appelons solennellement les dirigeants de l'Europe de la Communauté à poursuivre *leur action de rassemblement* des nations démocratiques, attachées à une éthique fondée sur la notion du respect de l'autre.

C'est seulement autour de ces valeurs essentielles qu'ils *pourront*, à la fois, élargir l'Europe démocratique, y intégrer d'autres nations qui, actuellement, se cherchent désespérément, et affirmer haut et fort *que notre continent* est et doit rester celui de la liberté.

► **Mgr Joseph Duval est le président de la Conférence épiscopale de France ; *M. Jean Kahn, celui du* Conseil représentatif des institutions juives de France ; le pasteur Jacques Stewart, celui de la Fédération protestante de France.**

Selon un sondage de la SOFRES

La popularité de M. Mitterrand s'améliore

La popularité de M. François Mitterrand enregistre une progression de 4 points au mois d'avril, selon le « baromètre » mensuel de la SOFRES *pour le Figaro-Magazine*, publié samedi 2 mai (1). 37 % des personnes interrogées déclarent « *faire confiance* » au chef de l'Etat, 59 % affirment le contraire. Les opinions défavorables sont en baisse de six points par rapport au mois de mars.

M. Pierre Bérégovoy obtient 54 % d'opinions favorables, contre 35 % d'opinions défavorables. Il arrive en deuxième position derrière M. Jacques Delors – 53 %, contre 57 % au président de la Commission européenne – parmi les personnalités de gauche auxquelles les personnes interrogées souhaitent voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir. Le premier ministre améliore ainsi sa cote de quatorze points par rapport au mois dernier.

(1) Sondage réalisé du 18 au 23 avril auprès d'un échantillon national de mille personnes.

A l'Assemblée nationale

L'opposition a boycotté la fin des travaux de la commission des lois

L'adoption par la commission des lois de l'Assemblée nationale, dans la nuit du jeudi 30 avril au vendredi 1er mai, du projet de révison de la Constitution, préalable à la ratification du traité sur l'Union européenne, a donné lieu à un incident entre les députés socialistes et ceux de l'opposition. Ces derniers ont boycotté la fin de la discussion afin de protester contre la « précipitation » du calendrier d'examen du texte gouvernemental.

La forme va-t-elle brouiller le fond ? Jusqu'où les querelles de procédure peuvent-elles « polluer » le ralliement, désormais acquis, de la majeure partie de l'opposition sur l'essentiel du traité de Maastricht ?

La question n'est pas infondée après la succession d'incidents qui a opposé, jeudi 30 avril, au sein de la commission des lois, les députés du Parti socialiste à ceux de l'opposition. Si l'ouverture du débat en séance publique est maintenu au mardi 5 mai, il est déjà prévisible que le RPR, suivi en cela d'une manière un peu contrainte par l'UDF et l'UDC, va multiplier les protestations en tout genre contre le rythme de travail auquel le gouvernement souhaite se tenir. Pour autant, il n'est pas complètement sûr que l'atmosphère orageuse de la commission des lois trouve un écho fidèle en séance publique. La présence en force, au sein de cette commission, du « noyau dur » des députés RPR hostiles au traité de Maastricht, tels Mme Nicole Catala (Paris), M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) ou M. Serge Charles (Nord), a en effet créé un véritable micro-climat.

Guerre des nerfs

Le premier incident est survenu lorsque M. Mazeaud a demandé que la commission entende des experts en droit constitutionnel, tandis que M. Jacques Toubon (Paris), soucieux d'un « *débat de fond* » et d'« *un examen réfléchi* », a souhaité que les travaux de la commission se prolongent mardi 5 mai, ce qui aurait eu pour effet de décaler le calendrier déjà établi.

Cette offensive a plongé les commissaires socialistes dans l'embarras. Ils ont fait valoir que la commission des affaires étrangères, saisie pour avis, avait déjà procédé aux auditions de M. Georges Vedel et de M. Olivier Duhamel, professeur à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Mais ils ont surtout rappelé que, lorsque la conférence des présidents avait, le 28 avril, fixé au 5 mai le début de l'examen en séance publique, aucune voix de l'opposition ne s'était élevée pour protester. Après une tumultueuse suspension de séance, le bureau de la commission accédait à la requête du RPR sur les auditions de constitutionnalistes. Les carnets d'adresses étaient épluchés en catastrophe. MM. François Luchaire et Louis Favoreu, « mobilisables » pour le début de l'après-midi, étaient ainsi invités à éclairer les commissaires sur les concepts de souveraineté.

Mais, au fil de l'après-midi, les retards s'accumulaient et la guerre des nerfs s'installait. Les socialistes commençaient à perdre patience. M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) qui avait succédé à la présidence de la commission à M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), désigné rapporteur, s'efforçait d'« *éviter que les choses ne se gâtent* », selon sa propre formule.

A 19 h 15, les couloirs résonnaient d'une violente altercation verbale entre M. Gouzes et M. Mazeaud, le premier reprochant au second de « *faire de l'obstruction systématique* » tout en le traitant gracieusement d'« *archéo-gaulliste* ». Peu avant minuit, alors que les articles et les amendements n'avaient toujours pas été examinés, on s'approchait à grands pas du point de rupture. Invoquant l'heure tardive, les députés de l'opposition restés présents réitéraient solennellement leur souhait de reprendre les travaux lundi 4 mai. Arc-boutés sur leur détermination à respecter les échéances prévues, les socialistes, majoritaires, refusaient de céder. L'impasse était totale.

Politique de la chaise vide

MM. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), Jean Tibéri (RPR, Paris), Jean-Louis Debré (RPR, Eure), Mme Nicole Catala (RPR, Paris), Pascal Clément (UDF, Loire), Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques) claquèrent donc leurs dossiers et se retirèrent, suivis par un Jean-Jacques Hyest fort chagriné. « *Il est dommage qu'un gouvernement qui recherche une majorité au Congrès des trois cinquièmes se prive déjà de 45 % de l'Assemblée nationale* », s'exclamait M. Clément. « *Maintenant, entre minuit et 2 heures du matin, un parti qui représente 18 % des Français va réviser seul la Constitution* », s'indignait M. Lamassoure.

S'ils « *regrettaient* » l'éclat, les socialistes se refusaient toutefois à dramatiser. « *C'est une bataille de procédure à retardement* », relativisait M. Michel Pezet (Bouches-du-Rhône), tandis que M. Gouzes soulignait qu'« *en multipliant les tirs de barrage, leur seule idée était de déplacer le débat du 5 mai* ». Certains subtils tacticiens socialistes assuraient même que la surenchère des « anti-Maastricht » du RPR n'avait pas d'autre but que de... mettre l'UDF et l'UDC dans l'embarras.

Quoi qu'il en soit, cette politique de la chaise vide décidée par les commissaires de l'opposition ternit déjà sérieusement l'ouverture du débat sur la révision constitutionnelle

FRÉDÉRIC BOBIN

Un amendement pour renforcer le rôle du Parlement

C'est en l'absence des députés de l'opposition que la commission des lois, composée des seuls socialistes et de M. Alexandre Léontieff (Polynésie française, non-inscrit), a examiné jeudi 1er mai les quarante-cinq amendements aux deux articles du projet de révision de la Constitution. Quatre d'entre eux avaient été déposés en commun par l'UDF, le RPR et l'UDC (*le Monde* du 30 avril). La commission en a rejeté trente-deux et en a déclaré dix irrecevables tandis que deux étaient retirés. Elle n'a finalement adopté que celui déposé conjointement par M. Gérard Gouze, rapporteur du projet, M. Michel Pezet, président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, et les membres du groupe socialiste.

Cet amendement vise à insérer dans la Constitution un nouvel article 88-3 qui stipule que « *le gouvernement communique pour avis au Parlement* (...) *les propositions d'actes communautaires intéressant les matières visées à l'article 34* », c'est-à-dire l'article de la Loi fondamentale qui définit les prérogatives du Parlement. Il s'agit, a précisé M. Gouzes, d'un « *amendement de synthèse* », car il reprend des éléments d'un amendement déposé par l'opposition. Dans la matinée, la commission au grand complet avait rejeté l'exception d'irrecevabilité, déposée par M. Philippe Séguin (RPR, Vosges), par treize voix contre neuf. Elle avait également rejeté par dix-sept voix contre cinq la question préalable, déposée par M. André Lajoinie (PC, Allier). Dans les deux cas, les deux communistes présents – MM. Jacques Bruhnes (Hauts-de-Seine) et Gilbert Millet (Gard) – et le « noyau dur » des députés RPR anti-Maastricht ont voté dans le même sens.

De leur côté, la commission des finances et la commission des affaires étrangères, saisies pour avis, ont émis un avis favorable au projet après l'avoir amendé. En raison d'une sous-représentation des socialistes, la commission des affaires étrangères a adopté trois des cinq amendements présentés par M. Alain Juppé (RPR, Paris).

POLITIQUE

La manifestation annuelle du Front national à Paris

M. Le Pen dénonce dans le traité de Maastricht un «véritable crime» contre la France

M. Jean-Marie Le Pen a déclaré, vendredi 1er mai, au cours de la traditionnelle manifestation organisée par l'extrême droite à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, que le traité de Maastricht sur l'union européenne se traduira par *«plus d'immigrés»* et *«plus de chômage»*. *«Compte tenu des espoirs que nous mettons dans notre volonté de rassembler une majorité du peuple français,* [les résultats des élections] *peuvent apparaître, bien sûr, comme n'étant pas tout à fait à la hauteur de nos espérances»*, a cependant déclaré auparavant M. Le Pen, en précisant, comme il le fait après chaque consultation : *«Nous n'avons pas l'habitude de nous attendre à couper le blé quand il est en herbe. L'essentiel est de l'avoir semé et de le voir pousser. Le temps viendra de la moisson... et du battage!»*

A propos de l'Europe, donc, M. Le Pen estime que Maastricht, *«véritable conspiration»* et *«véritable crime»* contre la France et son peuple, est comparable à l'*«infâme»* traité de Troyes (1). *«Cette Europe, dont on ne connaît ni l'étendue, ni les frontières, ni le contenu, n'est elle-même, dans l'esprit des «eurofédérastes», qu'une étape sur la route d'un gouvernement mondial dont la Trilatérale ne cache pas qu'elle souhaite qu'il soit en place avant l'an 2000»*, a ajouté le chef de file de l'extrême droite, en soulignant que *«pour remettre la France et son destin à des banquiers apatrides, on arrache à notre pays des pans entiers de souveraineté»*.

Selon lui, le traité, qui est *«la fin de la France et la mort annoncée de l'Europe»*, est un *«tour de bonneteau politique, tel que le pratiquent les truands aux dépens des naïfs»*. Après avoir dénoncé l'*«opposition bidon»*, M. Le Pen a lancé un *«avertissement»* aux parlementaires RPR et UDF qui voteront Maastricht et qui *«seront combattus jusqu'à leur défaite au second tour des élections législatives»*.

(1) Pendant la guerre de Cent Ans, le traité de Troyes, en 1420, donna la main de Catherine de France à Henri V d'Angleterre.

«Mitterrand au musée, ta femme à la mosquée!»

Devant, il y avait Jeanne d'Arc à cheval flanquée de deux écuyers. Tout au long du défilé, il y avait des banderoles proprettes, rappelant bon nombre des cinquante et une propositions sociales du Front national.

Derrière, plusieurs centaines de jeunes du parti d'extrême droite fermaient la marche, précédant quelque cent soixante représentants du Cercle national des combattants (CNC), lourdement médaillés, et une quarantaine de gamins, les cadets du CNC, courts vêtus, conduits par un grand garçon et deux grandes filles.

Sur les bords, des militants vendaient *National-Hebdo* comme étant *«le journal du Front national»*, ce qu'officiellement il n'est pas, et d'autres publications *«amies»*. Si de nombreux slogans, scandés par les six mille personnes qui ont défilé par région, vendredi 1er mai, à Paris, à l'appel du Front national, étaient traditionnels et presque banalisés, ceux du Front national de la jeunesse (FNJ) se voulaient plus irrévérencieux – *«Mitterrand au musée, ta femme à la mosquée!»*, *«Mitterrand chez Mickey, Le Pen à l'Elysée!»* – ou plus éclairants – *«Aujourd'hui, les pourris, demain, l'ordre nouveau»*.

Après avoir rendu hommage, place des Pyramides, à la statue équestre de Jeanne d'Arc, enfin redorée, et à M. Le Pen entouré du bureau politique, les fidèles du 1er mai frontiste, moins nombreux que l'an dernier, ont écouté le discours de leur chef, consacré pour l'essentiel à la dénonciation du traité de Maastricht.

OLIVIER BIFFAUD

Au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Tapie règle ses comptes avec les communistes

MARSEILLE

de notre correspondant régional

«Maintenant, le PC est un ennemi politique, et il va beaucoup souffrir», avait lancé M. Bernard Tapie, le 27 mars, après que les communistes lui eurent refusé leurs voix lors de l'élection du président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nouveau ministre de la ville est passé aux actes, jeudi 30 avril, lors de la discussion du nouveau règlement intérieur de l'assemblée régionale. L'ancien texte prévoyait un minimum de douze membres pour la constitution d'un groupe, mais M. Jean-Claude Gaudin proposait d'abaisser la barre à six membres de façon à permettre aux dix élus communistes et aux six écologistes (quatre Verts, deux Génération Ecologie) de créer chacun le leur.

Les Verts souhaitaient, eux, que le chiffre minimal fût abaissé à trois membres. Pour faire échec à cette dernière proposition, à laquelle M. Gaudin s'était rallié, le groupe Energie Sud de M. Tapie et le Front national ont réclamé le maintien du *statu quo ante*. L'amendement des Verts a été rejeté, et celui d'Energie Sud adopté grâce à l'apport des voix du Front national. Après coup, les amis de M. Tapie mettaient en avant le *«bon fonctionnement de l'assemblée»*, mais, en coulisses, plusieurs d'entre eux ne se cachaient pas d'avoir rendu la monnaie de leur pièce aux communistes.

Promesse aux dockers?

«C'est un acte absolument scandaleux auquel se sont prêtés trois ministres du gouvernement (1), s'est emporté M. Guy Hermier, député (PC) des Bouches-du-Rhône. *On empêche la représentation au conseil régional de sensibilités qui ont recueilli quatre cent mille voix* (2). *S'il s'agit d'un règlement de comptes, la politique est tombée bien bas!»* Même réaction de M. Patrice Miran (Verts). *«Le champion de l'antilepénisme*, a-t-il déclaré, *a mêlé ses voix à celles du Front national pour minorer l'expression des écologistes. Il y a un mois, pourtant, M. Tapie était favorable à un minimum de six membres; mais c'était avant l'élection du président du conseil régional. Nous avons eu la sagesse de ne pas nous compromettre avec lui. Nous savions qu'il n'assure pas le service après-vente.»*

Par la suite, les communistes ont cherché à piéger le ministre de la ville par le biais d'une motion demandant le retrait ou le gel du projet gouvernemental de réforme de la filière portuaire. M. Tapie avait adressé, le 19 mars, une lettre au secrétaire général du syndicat CGT des dockers de Marseille. Il l'assurait que, *«si le texte ne pouvait pas être réétudié, il ne pourrait pas obtenir un vote favorable de* [sa] *part à l'Assemblée nationale»*. Energie Sud, ainsi que le RPR et l'UDF se sont prononcés contre cette motion (l'extrême droite ne prenant pas part au vote). Explication de M. Tapie : *«Lorsque j'avais fait cette promesse aux dockers, on était en situation de rupture des négociations. Le nouveau ministre de la mer a rétabli le dialogue. Je suis donc intégralement solidaire du nouveau gouvernement.»*

GUY PORTE

(1) M. Tapie, Mme Elisabeth Guigou et M. Jean-Louis Bianco.

(2) Très exactement, 346 382 voix, dont 163 668 pour le PCF. Les communistes et les écologistes disposeront de moyens matériels, mais ils ne participeront pas à la conférence des présidents de groupe (consultée, notamment, sur l'organisation des travaux de l'assemblée plénière).

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Retour à l'éthique

A PARTIR du thème à la mode de la fin des idéologies, deux attitudes se dessinent, l'une consistant à se réjouir de cet enterrement, l'autre à s'en inquiéter. Se réjouir de l'effet libérateur provoqué par l'évacuation de systèmes normatifs de pensée avec les langues de bois qui vont avec, leurs chimères et leur propension au totalitarisme; s'inquiéter du vide ainsi créé, s'il revient à accepter l'état du monde, à renoncer à le changer, à se soumettre, par exemple, à la seule régulation des forces aveugles du marché comme fin et comme moyens, faute de mieux. Certains, cependant, refusent de s'enfermer dans cette résignation et continuent de s'interroger sur la capacité d'agir sur le monde, afin qu'il soit meilleur pour l'homme.

Plusieurs ouvrages, en marge de l'actualité politique, témoignent de ces travaux et de ces quêtes : ils ont en commun de ne pas se plier à *«la fatalité d'un monde ingouvernable»*, selon l'expression de deux auteurs d'un essai sur une éthique de la gouvernabilité, Paul Ladrière et Claude Gruson. Les idéologies, certaines du moins, sont peut-être mortes, mais pas l'espérance, qui demeure et à laquelle des rêveurs impénitents, des récidivistes de l'utopie, ou simplement des hommes de conviction, continuent à vouloir donner figure humaine. C'est la réalité et l'exemplarité de ces réflexions en cours, sinon à contre-courant, que la présente chronique entend illustrer en signalant quelques pistes, même si elles ne sont pas toujours d'un accès facile : la difficulté est à la mesure de l'exigence morale et du souci de faisabilité qui guident ces explorateurs du politique.

Il en va ainsi de la réflexion à deux têtes, si l'on peut dire, engagée par Paul Ladrière, sociologue, et Claude Gruson, économiste, pour *«mettre en lumière les conditions d'existence d'une démocratie sociale et participative»*. Leurs positions de départ sont claires : le premier croit que *«la perspective d'une affinité élective entre éthique évangélique et éthique rationnelle demeure ouverte»*, le second enracine son expérience *«dans une conception calviniste de l'histoire»*; leur travail commun prolonge une réflexion entreprise par Villemétrie, Centre de recherche éthique protestant. Les deux chercheurs conjuguent leurs apports pour parvenir à l'esquisse d'un système politique fondé sur le débat, l'information, la concertation et la prévision. L'intérêt de l'ouvrage réside dans le contenu et la capacité opérationnelle mis dans chacun de ces concepts.

Paul Ladrière et Claude Gruson expliquent que la puissance atteinte par la technique, la complexité des relations d'interdépendance entre les diverses activités sociales, la pesanteur et l'inertie des *«structures lourdes»* (que sont les composantes majeures des sociétés humaines, par exemple le système d'enseignement, ou ceux des transports, de la production agricole, de l'énergie) obligent à penser le long terme en se fondant sur un savoir prévisionnel, une planification, qui supposent eux-mêmes l'utilisation convergente d'outils d'information de plus en plus affinés. Ils insistent sur la nécessité de combiner des systèmes d'analyse et d'appréciation différents (l'économétrie, la sociologie, la communication) et suggèrent de contrôler régulièrement la visée éthique des orientations prises, puisqu'il s'agit de déterminer l'action politique par rapport à des fins mais, aussi, par rapport à des valeurs.

Paul Ladrière et Claude Gruson soulignent le rôle central du pouvoir politique, sous le triple contrôle (et en concertation avec eux) des acteurs placés sous son autorité, des partenaires avec lesquels il négocie et d'une instance appelée *«témoin de la raison pratique»*, qui veillerait à la conformité de la production politique, dans son contenu technique, avec les exigences des diverses formes de rationalité mises en œuvre (instrumentale, stratégique, éthique), au service d'une *«vision du monde et de la responsabilité conjointe des hommes dans son devenir»*. Selon les deux auteurs, *«une priorité logique devrait être reconnue à l'aménagement rapide (quoique inévitablement progressif) d'un système européen d'information-concertation-planification très ambitieux»*.

L'originalité de leur entreprise est de répondre à une exigence éthique en s'appuyant sur la plus grande maîtrise possible de la connaissance en matière économique et sociale. Elle mérite d'être mieux connue que ne le permet cette brève évocation qui, on l'espère, excitera la curiosité de ceux qui ne se satisfont pas du nouveau confort intellectuel.

L'effondrement des régimes dits socialistes, ou du *«socialisme bureaucratique»*, a remis en question l'idéologie dont ils s'inspiraient. *«L'idée du socialisme a-t-elle un avenir?»*, s'interrogeaient en juin 1991 les participants à un colloque organisé par la revue *Actuel-Marx*. Leurs contributions sont reprises dans un volume présenté par Jacques Bidet et Jacques Texier, lesquels observent, d'une part, que l'apport analytique et critique du socialisme est *«toujours pertinent pour l'intelligence du monde contemporain»*, d'autre part, que nombre de recherches qui tendent *«à redéfinir et à revitaliser l'idée du socialisme»* le font *«dans des termes qui ne relèvent pas de la considération des rapports de production, mais de l'ordre éthico-politique»*. Selon eux, *«le socialisme tend ainsi à se concevoir comme un développement universel de la démocratie»*. Il prend en compte des nouvelles valeurs de la culture de gauche, parmi lesquelles celle de la *«frontière écologique»*, qui, poursuivent-ils, *«renouvelle complètement l'idée du socialisme comme idée de l'autogouvernement de la société humaine»*.

La conception orthodoxe du marxisme comme vision du monde et *«horizon indépassable»* est exposée par Jacques Barros. Ce qui était au départ un livre de vulgarisation *«à l'intention des petites gens et des exploités»* s'est affirmé en cours de route en véritable acte de foi, *«pour ne pas laisser le dernier mot au capitalisme»* au moment où, selon l'auteur, l'affaissement du monde socialiste en relance *«le danger et les menaces»*.

► ***Ethique et gouvernabilité***, **de Paul Ladrière et Claude Gruson. PUF, 272 pages, 148 francs.**

► ***L'idée du socialisme a-t-elle un avenir?*** **présenté par Jacques Bidet et Jacques Texier, Actuel-Marx Confrontation PUF, 282 pages, 172 francs.**

► ***Marxisme, horizon indépassable***, **de Jacques Barros. L'Harmattan, 198 pages, 120 francs.**

CARNET DU Monde

Naissances

– Christiane et Philippe

ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas AROYO,

le 28 avril 1992, à Rueil-Malmaison.

– Machiko et Jean-Pierre DUBOIS

ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier, Sadahiro,

le 29 avril 1992.

66, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

Mariages

– M. et Mme Jean HYPPOLITE,
M. et Mme Arthur SAHAGUIAN,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Marie-Claude et Franck,

à Clermont (Oise), le 2 mai 1992.

Décès

– Mme Emma Jeannin,
Mme Elisabeth Dianteill, née Jeannin,
M. Gilbert Dianteill,
son époux,
Et leurs enfants,
M. Philippe Jeannin,
Mme Marie-Pierre Pellarin,
son épouse,
Et leurs enfants,
Leurs familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ignace André JEANNIN,

le 29 avril 1992, à Perpignan.

Il a fait don de son corps à la science.

Une messe en son souvenir a été célébrée le samedi 2 mai, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Réal de Perpignan.

10, rue des Augustins,
66000 Perpignan.

– On nous prie d'annoncer le décès de

André PROFFIT,
professeur de violon,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu le 23 avril 1992, à Neuilly-sur-Seine.

Né à Paris en 1903, André Proffit se met à l'étude du violon à l'âge de dix ans et devient, six ans plus tard, l'élève de Jules Boucherit au Conservatoire de Paris. Il en sort avec un premier prix. Pierre Monteux lui confie le poste de violon solo de l'Orchestre symphonique de Paris. Après la seconde guerre mondiale, il se consacrera notamment à la musique de chambre, tout en restant violoniste d'orchestre, et deviendra professeur. Chambriste, il conduit le Quintette André Proffit à travers le monde. Comme musicien d'orchestre, il aura joué avec les plus grands : Ravel Karajan, Toscanini ou Munch. Le professeur mènera trente-neuf élèves à un premier prix du Conservatoire de Paris, parmi lesquels Gérard Jarry et Augustin Dumay.

Anniversaires

– Il y a six ans,

Sophie

nous quittait avec

Tina.

Merci à tous ceux qui en gardent vivant l'affectueux souvenir.

– Le 3 mai 1982,

François TAVERA,

nous quittait.

Souvenez-vous.

Marie, Marie-Louise, Marie-Noëlle et Bernard.

«Le fleuve est pareil à ma peine. Il s'écoule et ne tarit pas.»
Apollinaire.

– Il y a un an, le 3 mai 1991, disparaissait subitement le

docteur Norbert WIERZBICKI.

Tous ceux qui l'ont aimé ne peuvent pas l'oublier.

Messes anniversaires

– La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur
NAPOLÉON Ier

et des soldats morts pour la France

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 5 mai 1992, à 18 heures,

en présence de LL. AA. II.
le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5771

HORIZONTALEMENT

I. Un qui n'a pas attendu qu'on l'appelle. Comme des zones où l'on voit souvent des papillons. – II. Respecter les formes. Une personne qui n'a pas intérêt à oublier ses clefs. – III. Adjectif pour une bonne œuvre. A l'étranger. Possessif. – IV. Certains y apprennent à lire. Se détache. – V. Qui suffit pour passer. Avalé. Partie d'un bouquin. – VI. Conseillait ou déconseillait de s'engager plus avant. Font penser inévitablement aux autres. – VII. Donc pas indifférents. Quand on nous les brise, cela nous casse les pieds. D'un auxiliaire. – VIII. Etat. Appareil à enregistrer. – IX. Raser des pavillons. Etait payée au porteur. – X. Conjonction. Pas voilées. Ancien lieu de promenades. – XI. Qui pourrait décourager le geste auguste du semeur. Gare navale. – XII. Lettres de rupture. Quelle horreur! Se livrer à un travail écrasant. – XIII. Ne balançait pas. C'est du gâteau! Un million, dans le langage des promoteurs. – XIV. Bienheureux. Ne pas sauter. Personnes de choix. – XV. Ne méritent pas qu'on s'y attache. Pronom. En état de siège.

VERTICALEMENT

1. Envoyées au pieu. Perdu quand tout est noir. – 2. Assombrit l'entente cordiale. Restent toujours sans réplique. – 3. Des gens qui regardent. Où il n'y a pas de rouleaux. – 4. Symbole. Tel un esprit calme et réfléchi. Demi-ration. – 5. Divinité. «Feu» du ciel. Qui feront mauvais effet. – 6. Donnait parfois des maux de cœur. Tête de générique. Distance. – 7. Comme un acide. Très solide quand il est en fer. – 8. Est indispensable pour une bonne prise de son. Participe. Préparation culinaire. – 9. Bouche-trou. Nous tient un peu la jambe. – 10. Complètement à plat. De grosses tranches. Bruit. – 11. Degré. Accélérer le service. Quantité insuffisante. – 12. Illustre Thébain. Ne prêtent pas à rire. – 13. Petit, il se laisse manger. Un roi. Coule à l'étranger. – 14. Précise une possession. Combattait la fadeur ou l'insipidité. Pas livrés. – 15. Prendre par la main. Ne peut donc que soliloquer. Ne fait pas plaisir.

Solution du problème n° 5770

Horizontalement

I. Compagnie. – II. Iliade. Mu. – III. Cinna. Tir. – IV. Ave. Me. To. – V. Titi. Drap. – VI. Ré. Rareté. – VII. Irai. Epi. – VIII. Us. Duos. – IX. Entée. E.N.E. – X. Sirènes. – XI. Lésés. Os.

Verticalement

1. Cicatrices. – 2. Olivier. Nil. – 3. Minet. Autre. – 4. Pan. Irisées. – 5. Adam. E.N.E. – 6. Ge. Edred. Es. – 7. Repues. – 8. Imitation. – 9. Europe. Seps.

GUY BROUTY

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

La controverse sur la découverte du virus du sida

La directrice de l'Institut américain de la santé épargne le professeur Gallo et accable son collaborateur

Le professeur Robert Gallo (National Cancer Institute, Bethesda) ne peut être tenu pour responsable des falsifications et fabrications de fausses données commises par son principal collaborateur, le docteur Mikulas Popovic, au moment de la « découverte » du virus du sida. C'est ce qui ressort du rapport final de l'Office for Scientific Integrity du National Institute of Health (Institut national de la santé), qui vient d'être transmis au gouvernement américain. Dans la lettre d'envoi qui accompagne la remise de ce rapport, Mme Bernadine Healy, directrice du NIH, souligne que les experts sollicités par le NIH n'ont pu déterminer s'il s'était produit dans le laboratoire du professeur Gallo une contamination accidentelle à partir du virus adressé auparavant par l'Institut Pasteur, ou si, au contraire, il y avait eu « détournement de virus ».

Les experts ne sont pas parvenus à trancher

WASHINGTON

de notre correspondant

S'il ne peut être accusé, comme l'un de ses principaux collaborateurs, le docteur Mikulas Popovic, de *« mauvaise conduite scientifique »*, le professeur Robert Gallo n'en a pas moins manqué à certaines de ses *« responsabilités »* en tant que directeur de laboratoire. Telle est la principale conclusion du rapport final de l'Office for Scientic Integrity (OSI) consacré aux travaux menés sur le virus du sida dans le laboratoire du professeur Gallo.

Ce document de 120 pages est essentiellement centré sur les quatre articles publiés par l'équipe du professeur Gallo dans la revue américaine *Science* en mai 1984. Bien qu'ayant utilisé des souches de virus que lui avait adressées au préalable l'équipe du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), le professeur Gallo et les autres signataires des articles de *Science* assuraient avoir découvert, seuls, le virus du sida. Une enquête du *Chicago Tribune* ayant mis en évidence que le « virus Gallo » pourrait bien avoir été isolé à partir d'une des « souches Pasteur », l'Institut américain de la santé (National Institute of Health, NIH) décida d'ouvrir une enquête qui fut confiée à l'un de ses départements, l'OSI.

Conduite négligente

Dans la version finale de ce texte, l'OSI estime que les articles de *Science* comprennent de nombreuses erreurs, incorrections, voire falsifications de données. A quelques détails près, ce rapport reprend pour l'essentiel les conclusions du rapport remis, le 17 janvier, par les experts de l'OSI à la directrice du NIH, Mme Bernardine Healy (*le Monde* daté 19-20 avril). Si les enquêteurs n'accablent pas le professeur Gallo, ils relèvent, cependant, que celui-ci a fait preuve de légèreté dans sa manière de surveiller les travaux de son laboratoire. *« Il a manqué à ses responsabilités en tant que chef de laboratoire et responsable principal de la rédaction des articles de* Science », dit le rapport, qui poursuit : *« cette absence de comportement responsable ne peut être acceptée mais, aux yeux de l'OSI, elle ne relève pas d'une mauvaise conduite scientifique »* (scientific misconduct).

Ce verdict ne fait pas l'unanimité des enquêteurs et experts consultés par l'OSI. *« L'un d'entre eux*, dit le document, *estime que la conduite négligente du docteur Gallo dans ces domaines (...) constitue un cas de mauvaise conduite scientifique »*. L'opinion majoritaire des enquêteurs est plus nuancée : *« Prise dans son ensemble, la conduite* [du professeur Gallo] *reflète un manque de considération pour les normes reconnues de l'éthique professionnelle et scientifique – ce qui représente une pauvre pratique professionnelle – mais ne relève pas de la mauvaise conduite scientifique »*.

L'OSI est beaucoup plus sévère pour le virologiste Mikulas Popovic. *« L'équipe a été unanime pour dire que le docteur Popovic est coupable de mauvaise conduite scientifique »*, souligne le rapport. Il dénonce les *« erreurs, incorrections, inexactitudes »* dans les travaux et articles du chercheur, accusé de *« présentation erronée ou falsification »* de certaines *« données »* et de certaines *« méthodes »*. Le rapport stigmatise chez le virologiste *« un manque de respect pour la vérité et la précision dans la conduite et dans l'exposé d'une recherche scientifique »*. Le rapport recommande que le docteur Popovic soit *« fortement réprimandé »*.

Une version atténuée

Pour leur défense, les auteurs des articles de *Science* ont évoqué la nécessité de *« publier »* très vite les résultats de leurs travaux. Il leur a fallu, ont-ils dit, tenir compte de la pression de l'opinion, des médias et des autorités médicales qui réclamaient la mise au point la plus rapide possible d'un test de dépistage. Il s'agissait aussi de solliciter rapidement un brevet – que l'Office des brevets accorda effectivement à l'équipe Gallo en mai 1985, et non à l'Institut Pasteur qui avait, pourtant, fait sa demande quelques mois plus tôt. L'argument n'a guère impressionné l'OSI qui qualifie d'*« inacceptable »* le fait de considérer que la *« vitesse de publication est plus importante que l'attention aux détails scientifiques »*. Incidemment, l'OSI estime que les responsables de la rédaction de *Science* auraient dû repérer et faire rectifier nombre d'erreurs contenues dans les articles de l'équipe Gallo.

Le document est accompagné d'une « lettre d'envoi » rédigée par la directrice de l'Institut national de la santé (NIH), Mme Bernardine Healy, à l'intention du sous-secrétaire à la santé, M. James Mason. Formulant comme il est d'usage un certain nombre de *« recommandations »* dans cette lettre datée du 27 mars, Mme Healy prend la défense du professeur Gallo, dont le laboratoire dépend du NIH. Du travail de l'OSI, écrit-elle, il ressort qu'*« il n'y a pas de preuve pour soutenir les allégations selon lesquelles le docteur Gallo et le docteur Popovic ont détourné le virus français LAV »* (celui de l'Institut Pasteur). Le rapport, ajoute-t-elle, démontre que le laboratoire du professeur Gallo possédait ses propres isolats et que c'est l'un d'entre eux que les auteurs de l'article croyaient décrire dans leur article publié par *Science* en mai 1984.

Mme Healy ajoute, point capital, qu'il a été impossible aux experts-consultants désignés par le NIH *« de déterminer s'il s'est produit une contamination accidentelle »* ou, au contraire, *« un détournement* [misappropriation] *du virus français »*. D'autres études de séquençage, prévient-elle, ne parviendraient pas à mettre fin à cette controverse. La directrice du NIH demande que les autorités s'efforcent *« de laver la réputation du docteur Gallo de tout soupçon de mauvaise conduite scientifique et des accusations selon lesquelles il aurait sciemment et intentionnellement détourné le virus français »*.

Elle estime que l'on ne peut tenir comme *« directement responsable »* le directeur d'un laboratoire dont l'un des collaborateurs, à son insu, aurait falsifié ou fabriqué des données, ou encore aurait plagié les travaux d'autres chercheurs.

Représentant démocrate du Michigan, M. John Dingell, président d'une sous-commission de la Chambre qui enquête aussi sur l'affaire Gallo-Pasteur, conteste la démarche de la directrice du NIH. Dans un communiqué, M. Dingell estime que Mme Healy, dans sa lettre d'envoi comme dans certains commentaires faits à la presse, *« présente le rapport* [de l'OSI] *d'une manière qui n'est pas conforme avec les faits rassemblés pendant l'enquête »*. Le parlementaire, comme certains spécialistes, relève que la version finale du rapport est singulièrement atténuée par rapport aux premières moutures.

La publication du document de l'OSI intervient au moment ou la France entend renégocier avec les Etats-Unis – plus que réticents – les termes d'un accord conclu en 1987 sur la répartition des bénéfices des tests de dépistage du sida. Cet accord avait été paraphé le 31 mars 1987, à Washington, par le président Ronald Reagan et le premier ministre français de l'époque, M. Jacques Chirac. Depuis, les autorités françaises estiment que les preuves se sont accumulées établissant l'apport essentiel de l'Institut Pasteur dans la découverte du virus et du test de dépistage et que cela mérite la négociation d'un nouvel accord (*le Monde* daté 26-27 avril). Le ministre de la recherche et de l'espace, M. Hubert Curien, devrait en discuter à Washington dans les prochains jours.

ALAIN FRACHON

Neuf ans de polémique

– Janvier 1983 : à l'Institut Pasteur de Paris, l'équipe du professeur Montagnier isole, *chez un malade atteint de sida, un nouveau virus appelé* LAV.

– 20 mai 1983 : les chercheurs de l'Institut Pasteur publient, dans la revue *Science* un article annonçant la découverte d'un nouveau rétro-virus appelé LAV.

– Les 18 juillet, 15 août et 22 *septembre* 1983, *l'équipe* pastorienne adresse au professeur Robert Gallo (National Cancer Institute, Bethesda, Maryland) des échantillons du virus *qu'elle vient d'isoler*, à *condition qu'il n'en soit pas fait usage* à des fins industrielles ou commerciales.

– 26 août 1983 : ces mêmes chercheurs publient dans *Nature* un article montrant que le LAV s'attaque à certaines cellules *sanguines, les lymphocytes*.

– 5 *décembre* 1983 : *l'Institut Pasteur* dépose auprès du Patent Office des Etats-Unis une demande de brevet pour un test de dépistage sanguin des anticorps anti-LAV.

– 30 mars 1984 : *l'équipe du professeur Gallo adresse* à la *revue Science* quatre articles (ils seront publiés le 4 mai) dans lesquels elle annonce avoir découvert un virus, le HTLV III, qui n'est autre que le virus du sida. Le professeur *Gallo n'y fait pas référence* aux souches de LAV qui lui ont été préalablement adressées. Il suggère simplement que *« le HTLV III et le LAV pourraient être différents »*.

– 23 avril 1984 : *le secrétaire américain à la santé, Mme* Margaret Heckler, annonce que le professeur Gallo a découvert le virus du sida. Le même jour, le gouvernement américain dépose une demande de brevet pour le test *de dépistage mis* au point *par* le professeur Gallo. Ce dernier certifie qu'il est *« l'inventeur original premier et unique du test de dépistage »*.

– Janvier 1985 : des chercheurs *français et américains démontrent* que le LAV et le HTLV III sont identiques. Le professeur Gallo explique cette similitude par le fait que les individus sur lesquels les deux virus ont été isolés les *avaient* contractés à la *même époque* et dans un même lieu.

– 28 *mai* 1985 : le Patent *Office* accorde un brevet au seul test Gallo.

– 12 décembre 1985 : l'Institut Pasteur dépose une plainte devant les tribunaux américains.

– Juin 1986 : le Patent Office reconnaît que les chercheurs français ont été les premiers inventeurs du test.

– 31 mars 1987 : au terme d'une longue *négociation*, un accord est passé entre le NIH (Insitut américain de la santé), dont dépend le laboratoire du professeur *Gallo, et l'Institut* Pasteur. *Annoncé à la Maison* Blanche par le président Ronald Reagan et *M*. Jacques Chirac, alors premier ministre, cet accord prévoit une répartition équitable des bénéfices résultant des brevets.

– 19 novembre 1989 : le *journaliste John Crewdson*, dans le *Chicago Tribune*, met en évidence le fait que le HTLV III, découvert dans le laboratoire du professeur Gallo, l'avait été à *partir du LAV découvert au préalable à l'Institut Pasteur*. L'enquête – 16 pleines pages du journal – se termine par l'interrogation suivante : s'agit-il d'un accident ou d'un vol ?

– 25 novembre 1989 : le NIH confie à son Office for Scientific Integrity (OSI) le soin de mener *une enquête sur cette affaire*. Une sous-commission de la Chambre des représentants, présidée par M. John Dingell, décide elle aussi de se saisir de l'affaire.

– 30 mai 1991 : dans une *lettre publiée par Nature*, le professeur Gallo *reconnaît* que le HTLV III n'est autre que le LAV et que cela provient d'une contamination accidentelle dans son laboratoire.

– Septembre 1991 : le gouvernement français commence à *faire savoir qu'il n'exclut pas de devoir renégocier* l'accord de 1987.

– Avril 1992 : le gouvernement français fait savoir qu'il est de plus en plus *« irrité »* par l'attitude des autorités américaines. Il les suspecte de vouloir enterrer l'affaire *jusqu'à l'élection présidentielle de novembre*.

– 18 avril 1992 : *dans Libération*, le traducteur du professeur Gallo révèle le contenu d'une version finale du rapport de l'OSI. Le principal collaborateur *du professeur Gallo, le docteur* Mikulas Popovic, est accusé de *« scientific misconduct »* (mauvaise conduite scientifique). Pour sa part, M. Robert Gallo se voit reprocher la hâte avec laquelle il a rédigé *l'un des articles publiés dans Science en mai 1984*, où les enquêteurs de l'OSI relèvent sept falsifications de données.

– 25 avril 1992 : M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, menace de rompre l'accord de 1987, estimant qu'il avait été signé *« sur des bases erronées »*. *« Il est maintenant manifeste, déclare-t-il, que M. Gallo savait que le virus qu'il utilisait était le virus envoyé par Pasteur et que ce virus était celui du sida. »*

SCIENCES

Une première biologique réalisée par des chercheurs européens

Le chromosome d'un organisme vivant intégralement analysé

Pour la première fois au monde, un *chromosome* d'un organisme vivant – en l'occurrence celui de la levure – a été intégralement analysé par un *consortium de trente-cinq* laboratoires européens associés dans le cadre d'un programme de recherche des Communautés européennes : le *Biotechnology* Action Programme (BAP).

Organisme plus complexe qu'une bactérie, la levure est dotée d'un génome « de taille » relativement accessible. Il est organisé *en seize chromosomes* contenant environ six mille gènes, dont beaucoup commandent des fonctions essentielles des organismes vivants qu'on retrouve *chez des organismes supérieurs*, y compris chez l'homme.

Il a fallu deux ans aux trente-cinq laboratoires européens pour établir la séquence complète de ce chromosome III de la levure, qui est l'un des *plus courts* du génome de la levure. Des travaux sont actuellement en cours pour séquencer d'autres chromosomes de la levure.

D'ici à l'an 2000, estime la Commission des Communautés européennes, la totalité du génome de la levure devrait avoir été séquencée et la moitié de ce travail accomplie par des laboratoires européens.

Les résultats de cette recherche sur le chromosome *III*, à laquelle étaient associés des chercheurs du CNRS (1), devraient faire l'objet d'une prochaine publication dans la revue scientifique *Nature*.

(1) Ont participé notamment à ces travaux l'université catholique de Louvain (Belgique), l'Université de Manchester (Grande-Bretagne), le Max Planck Institut (Allemagne) et le CNRS de Gif-sur-Yvette (France).

SOCIÉTÉ

SPORTS

VOILE : le Défi italien rencontrera America 3 en finale

« Il-Moro-di-Venezia » à la conquête de l'America

***Il-Moro-di-Venezia* sera le challenger de la trente-huitième Coupe de l'America à partir du 9 mai, à San-Diego. Jeudi 30 avril, le voilier du Défi italien de Raul Gardini a remporté sa quatrième régate consécutive contre *New-Zealand* et gagné la Coupe Louis-Vuitton par cinq victoires à trois. Il rencontrera au meilleur des sept régates le voilier du milliardaire américain Bill Koch. Celui-ci s'est qualifié, vendredi 1er mai, en battant *Star-and-Stripes* de Dennis Conner dans la onzième régate des défenseurs, l'emportant finalement par sept victoires à quatre.**

Vainqueur de la Coupe Louis-Vuitton, *Il-Moro-di-Venezia* est déjà assuré d'entrer dans l'histoire de la Coupe de l'America, dont l'origine remonte à 1851, au titre de premier challenger ne représentant pas un pays de langue anglaise. La performance du bateau italien est d'autant plus remarquable qu'il ne partait pas favori contre les Néo-Zélandais, qui disposaient d'un voilier très original, avec sa quille tandem formée de deux appendices munis de volets faisant office de gouvernail (*le Monde* du 25 février), et, surtout, d'un équipage plus expérimenté, dont la plupart des membres participaient à leur troisième campagne.

La désignation du challenger faillit même être vite réglée puisqu'au soir de la cinquième régate, samedi 25 avril, les Néo-Zélandais menaient quatre victoires à une et pouvaient espérer se qualifier dès le lendemain. C'était compter sans la réclamation des Italiens au sujet du beaupré de spinnaker, un espar qui prolonge vers l'avant la coque de *New-Zealand* d'environ 1,50 mètre.

Ce beaupré, aussi appelé « bout-dehors », permettait aux Néo-Zélandais d'utiliser des spinnakers asymétriques bien adaptés aux caractéristiques de leur bateau et favorisait les manœuvres des voiles d'avant grâce à l'emploi d'un tangon plus petit et plus léger d'une quarantaine de kilos. La formule de jauge des nouveaux « class America » étant trop imprécise à ce sujet, l'utilisation de ce bout-dehors avait fait l'objet d'une réclamation – rejetée – des Français dès la première régate des éliminatoires de la Coupe Louis-Vuitton, le 25 janvier.

Cette fois, le jury donnait en partie raison aux Italiens en annulant le résultat de la cinquième régate, mais refusait de leur accorder le point de la victoire. Deux jours plus tard, il rejetait une nouvelle requête réclamant cette fois la disqualification du bateau néo-zélandais. Mais les Italiens avaient introduit un coin dans la confiance des Néo-Zélandais. Il ne restait plus qu'à l'enfoncer : Raul Gardini insistait sur *« le manque de sportivité des Néo-Zélandais »*, plus attachés à la lettre qu'à l'esprit de la Coupe de l'America. Les Italiens rappelaient que Michael Fay, directeur du Défi des Kiwis, en était à sa troisième campagne et que, chaque fois, ses bateaux, conçus par le génial Bruce Farr, avaient soulevé des polémiques.

Dans leurs attaques, les Italiens ont reçu le soutien de Dennis Conner, adversaire des Néo-Zélandais en 1987 et 1988, et de certains membres du San-Diego Yacht-Club, qui estimaient sans doute avoir plus de chances contre *Il-Moro-di-Venezia*. Accusés de tous bords d'être des empêcheurs de naviguer en rond, les Kiwis ont, semble-t-il, perdu leur sérénité dans les dernières régates, au point de changer de barreur et de tacticien après deux défaites.

GÉRARD ALBOUY

FOOTBALL : la fin du championnat de France

Nancy et Cannes sont relégués en deuxième division

La trente-huitième et dernière journée du championnat de France de football de première division a désigné, vendredi 1er mai, les clubs qualifiés pour la Coupe de l'UEFA et ceux qui sont amenés à évoluer en deuxième division la saison prochaine.

En obtenant un bon match nul à Rennes (1-1), l'AJ Auxerre s'est assurée une nouvelle participation à la Coupe de l'UEFA, aux côtés de l'AS Monaco et du Paris-SG. Ce résultat permet également aux Rennais, qui ont égalisé à la dernière minute de jeu, d'éviter la relégation directe. Les Bretons devront affronter Angers ou Strasbourg en matches de « barrage ». Incapables de se départager (1-1) sur la Côte d'Azur, les équipes de Nancy et de Cannes sont condamnées à la relégation en deuxième division.

Cette ultime journée de compétition a également été marquée par le dernier match officiel du gardien de buts du Paris-SG, Joël Bats. A trente-cinq ans, après 504 matches en première division et 50 sélections en équipe de France, il a mis un terme à sa carrière face à Nantes, au Parc des Princes, devant trente mille spectateurs.

*Monaco et Montpellier	1-1
*Nîmes et Sochaux	2-2
*Caen b. Toulouse	1-0
Saint-Etienne b. *Toulon	2-1
*Metz b. Lens	3-2
*Rennes et Auxerre	1-1
*Paris-SG et Nantes	1-1
Marseille b. *Lille	1-0
Le Havre b. *Lyon	2-0
*Cannes et Nancy	1-1

Classement définitif : 1. Marseille, 58 points ; 2. Monaco, 52 ; 3. Paris-SG, 47 ; 4. Auxerre et Caen 44 ; 6. Montpellier et Le Havre, 42 ; 8. Lens, 39 ; 9. Nantes, 38 ; 10. Saint-Etienne, 37 ; 11. Toulouse, 36 ; 12. Lille et Metz, 35 ; 14. Toulon, Lyon et Nîmes, 32 ; 17. Sochaux, 31 ; 18. Rennes, 29 ; 19. Cannes et Nancy, 28.

Champion de France : Olympique de Marseille.

Qualifiés pour la Coupe de l'UEFA : AS Monaco, Paris-Saint-Germain, AJ Auxerre.

Relégués : AS Cannes et AS Nancy-Lorraine.

Barragiste : Stade Rennais.

HISTOIRE

Le président de la Cour de cassation s'est associé à l'hommage aux déportés juifs de France

Pour la deuxième année consécutive, les noms de tous les déportés juifs de France (environ 75 000) ont été lus, de façon ininterrompue, pendant vingt-quatre heures, devant un chandelier à six branches, place des Martyrs juifs du Vélodrome d'Hiver, mercredi 29 et jeudi 30 avril à Paris. L'initiative de cette lecture publique a été prise par le Mouvement juif libéral de France (MJLF) à l'occasion du Yom Hashoah, journée internationale de la mémoire du génocide juif.

Outre Mme Simone Veil et Me Serge Klarsfeld, venus lire plusieurs dizaines de noms de déportés, parmi lesquels des membres de leur famille, M. Pierre Drai, président de la Cour de cassation, et Mme Myriam Ezratty, premier président de la cour d'appel de Paris, s'étaient associés à cette commémoration. Le rabbin Daniel Farhi, au nom du MJLF, a tenu à rappeler que la déportation n'avait pas concerné que les juifs : *« Nous associons au martyre juif tous ceux qui ont subi le même sort, notamment la communauté tsigane et les résistants français au nazisme. »*

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 2 mai

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien c'est fou !
22.25 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.45 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.45 Magazine : Double jeu.
0.00 Journal et Météo.

FR 3

20.45 ▶ Téléfilm : La Controverse de Valladolid.
22.30 Journal et Météo.
22.50 ▶ Documentaire : Mémoires de la conquête.
0.30 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Les Rangers du Texas.
22.05 Documentaire : Chauves-souris de jour et de nuit.
22.45 Flash d'informations.
22.55 Documentaire : The Girl From Nutbush.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : La Frangine.

M 6

20.30 Divertissement : Les Dents de l'humour.
20.40 Téléfilm : Les Pom-Pom Girls de Los Angeles.
22.20 Téléfilm : Les Disparus du lac.
0.00 Musique : Flashback.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Passée sous silence.
22.25 Le Courrier des téléspectateurs.
22.30 Téléfilm : Mistress Madeleine.
23.25 Magazine : Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
20.45 Dramatique.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Rencontre au clair de la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné en juillet 1991 à Munich) : Ubu Rex, opéra-bouffe en deux actes, de Penderecki, par l'Orchestre d'Etat bavarois, dir. Michael Boder ; sol. : Robert Tear, Doris Soffel, Hermann Becht, Pamela Coburn, Keith Engen, Rudiger Trebes, Carlos Diaz, Anita Bader, Claes A. Ahnsjo, Gerhard Auer, Christian Baumgartel, Hong Mei, Agnès Hahn-Pautz.
23.00 Espace libre.
0.08 Les Bruits du siècle.
1.30 Cabaret.

Dimanche 3 mai

TF 1

17.55 Magazine : Téléfoot.
18.50 Loto sportif.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Les Aventuriers. ■
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Don Camillo en Russie. □
0.30 Journal et Météo.
0.35 Cinéma : Nous ne sommes pas des anges. ■

A 2

18.15 1, 2, 3, Théâtre.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Police Python 357. ■■
23.00 Magazine : Bouillon de culture.
0.20 Journal et Météo.

FR 3

18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Téléchat.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : Festival international du cirque de Monte-Carlo.
22.05 Magazine : Le Divan.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Le mort qui marche. ■■
23.50 Cinéma : Sons of Liberty. ■
0.15 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

17.25 Cascades et cascadeurs.
17.55 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : L'Année de l'éveil. ■■
— En clair jusqu'à 20.30 —
9.40 Flash d'informations.
19.45 Ça cartoon.
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 Cinéma : Sailor et Lula. ■■
22.30 Flash d'informations.
22.35 L'Equipe du dimanche.

M 6

19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : Le Détournement du vol 847.
22.25 Magazine : Culture pub.
22.50 Téléfilm : Agathe et Martha.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

18.00 Documentaire : Plantu/Arafat, rencontre au sommet.
18.55 Informations : Dépêches.
19.00 Documentaire : Le Miroir de Baudelaire.
19.55 Informations : Dépêches.
20.00 Sait-on jamais.
20.30 Le Courrier des téléspectateurs.
20.35 Cinéma : L'Autre Moitié du ciel. ■■
22.35 Chronique : Le Dessous des cartes.
22.40 Cinéma : Aminata. ■■

FRANCE-CULTURE

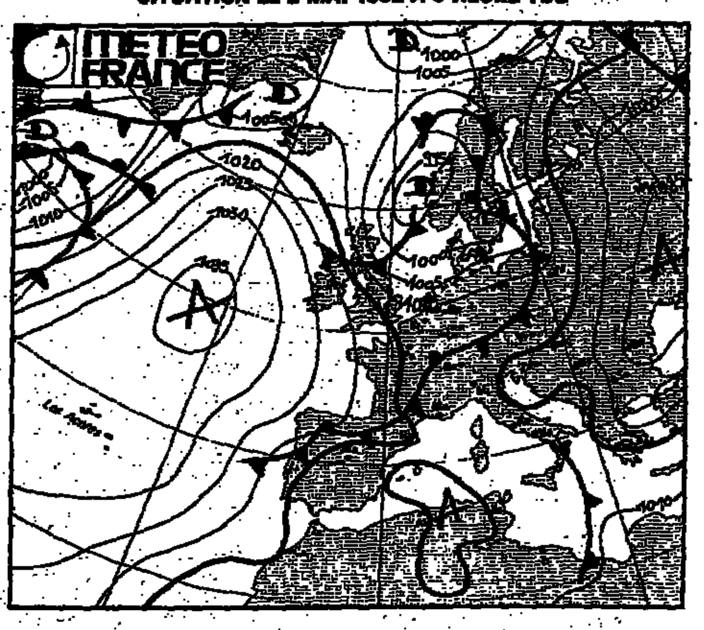
20.30 Atelier de création radiophonique.
22.35 Musique : Le Concert.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

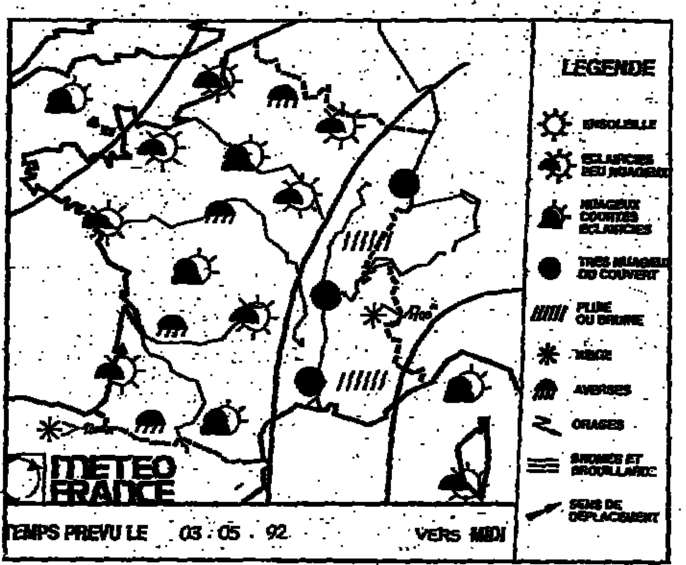
20.35 Concert (donné le 5 février salle Gaveau) : Sonate pour violon et piano n° 1 en la mineur op. 105, de Schumann ; Sonate pour violon et piano n° 1 en ré mineur op. 75, de Saint-Saëns ; Sonate pour violon et piano n° 1, de Bartok, par Guy Comentale, violon, Cyril Huvé, piano.
22.15 Mémoire d'orchestres.
23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli.
1.00 Les Fantaisies du voyageur.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



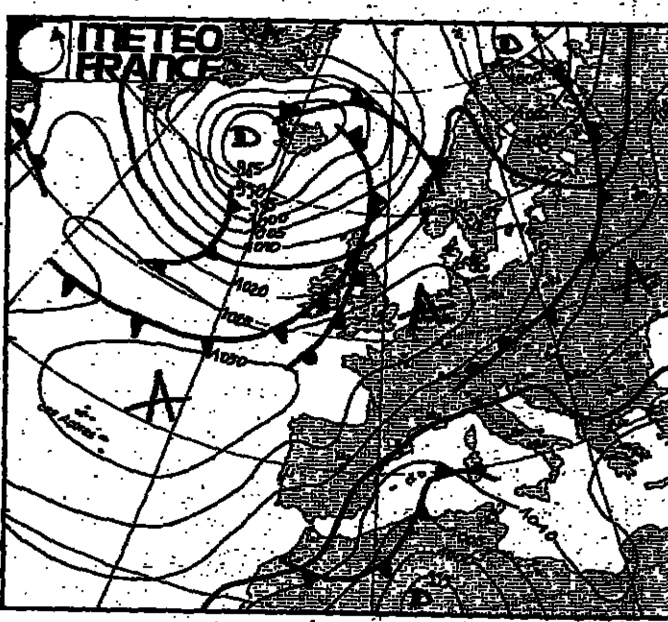
PRÉVISIONS POUR LE 3 MAI 1992



Dimanche : soleil à l'Ouest, nuages sur l'Est. – Le matin, les brumes seront nombreuses du Sud-Ouest au nord du pays, mais le soleil se montrera rapidement. Sur la Bretagne, il fera beau dès le lever du jour. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'à la Bourgogne, les nuages seront abondants. De l'Alsace aux Alpes, le ciel sera couvert avec de la pluie et de la neige au-dessus de 1 800 mètres. Sur la Corse le ciel sera peu nuageux. L'après-midi, les nuages seront encore abondants sur l'extrême est du pays avec quelques pluies éparses vers les frontières. Le temps deviendra nuageux sur la Corse. Sur le reste du pays, le soleil sera au rendez-vous malgré quelques nuages de beau temps. Une averse isolée est possible sur les reliefs.

Les températures minimales iront de 3 à 5 degrés en général jusqu'à 10 degrés sur le Sud-Est et en Corse. Les températures maximales avoisineront 15 à 18 degrés à l'Ouest, et 12 à 15 degrés à l'Est, jusqu'à 18 degrés sur le Sud-Est et en Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 1-5-1992 à 18 heures TUC et le 2-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	18	6	D
BIARRITZ	13	9	C
BORDEAUX	15	7	D
BOURGES	19	7	D
BREST	11	7	A
CAEN	12	5	C
CHERBOURG	13	6	D
CLERMONT-FER.	18	6	P
DIJON	13	7	P
GRENOBLE	19	11	P
LILLE	13	5	N
LIMOGES	14	6	C
LYON	14	11	P
MARSEILLE	21	13	P
NANCY	14	8	P
NANTES	17	4	D
NICE	19	14	C
PARIS-MONTS.	16	7	N
PAU	15	8	P
PERPIGNAN	19	10	P
RENNES	14	3	D
ST-ETIENNE	16	9	P
STRASBOURG	16	8	P
TOULOUSE	15	9	P
TOURS	16	4	D
POINTE-A-PITRE	31	25	C
ÉTRANGER			
ALGER	21	9	N
AMSTERDAM	11	4	O
ATHÈNES	23	14	D
BANGKOK	–	–	–
BARCELONE	18	12	C
BELGRADE	23	12	D
BERLIN	18	8	C
BRUXELLES	11	5	D
COPENHAGUE	13	6	P
DAKAR	23	19	N
DJERBA	20	15	C
GENÈVE	15	11	A
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	17	8	D
JÉRUSALEM	21	10	D
LE CAIRE	29	17	D
LISBONNE	24	12	D
LONDRES	15	5	D
LOS ANGELES	–	–	–
LUXEMBOURG	15	5	O
MADRID	26	8	N
MARRAKECH	35	15	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	19	10	D
MONTRÉAL	–	–	–
MOSCOU	17	9	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	–	–	–
NEW-YORK	–	–	–
OSLO	7	5	P
PALMA-DE-MAJ.	20	12	C
PÉKIN	23	11	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	19	10	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	15	7	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	–	–	–
TUNIS	18	10	N
VARSOVIE	18	12	D
VENISE	15	9	D
VIENNE	21	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

HEURES LOCALES

Le combat désespéré des « Indiens » d'Alfort

L'opposition farouche d'habitants menacés par une ZAC ne résiste pas à la logique de développement de la banlieue parisienne

LA maison de la Goulue à Maisons-Alfort va disparaître. La célèbre danseuse du Moulin-Rouge vécut dans ce chalet au fronton décoré, dans le style des guinguettes du bord de Marne. La municipalité de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), qui mentionne ce bâtiment dans certains ouvrages sur le patrimoine architectural de la ville, pourrait prochainement donner l'ordre de le raser, et y construire à la place un gymnase, prévu dans un vaste ensemble immobilier de 200 000 mètres carrés de bureaux et de logements. Telle sera, en tout cas, si le préfet du Val-de-Marne se prononce pour une déclaration d'utilité publique, la logique du projet de ZAC qui doit bouleverser, dans les dix prochaines années, le quartier d'Alfort, à Maisons-Alfort, dans la banlieue sud-est de Paris.

Futur maire de la ville, après l'annonce de la démission de M. René Nectoux – qui dirige la ville depuis vingt-sept ans, M. Michel Herbillon, actuellement premier adjoint (RPR) chargé de l'urbanisme, ne cache pas son ambition de s'appuyer sur cette ZAC pour relancer le développement de Maisons-Alfort. Surtout connue pour son Ecole nationale vétérinaire, menacée de délocalisation pendant les dernières semaines du gouvernement Cresson, cette ville de cinquante cinq mille habitants a d'abord été la cité de la biscuiterie. Elle abrite aujourd'hui un pôle de recherche, avec de grands laboratoires comme Rhône-Poulenc, Rorer, Lafon, et le deuxième site de la gendarmerie en France.



Programme électoral

M. Herbillon estime que, avant même l'arrivée, en 1995, de la ligne D du RER qui mettra la ville à huit minutes du centre de Paris, Maisons-Alfort dispose d'atouts (Marne, autoroute A4, métro, autobus) pour tirer son épingle du jeu dans le grand rééquilibrage par l'est de l'Ile-de-France : *« Nous sommes dans le prolongement naturel du nouveau quartier de Bercy et de l'opération Seine-rive gauche-Tolbiac. Il faut en profiter pour faire venir ici de nouvelles entreprises, des sièges sociaux, et pour créer ainsi ces emplois qui permettront à la ville de ne pas augmenter la pression fiscale, tout en offrant de plus en plus de services aux habitants. »*

Une pétition a fourni, en décembre 1987, un prétexte à la municipalité pour décider l'opération de rénovation d'Alfort : 14 hectares à l'entrée de la ville, en bord de Marne, face à la célèbre école vétérinaire. Des habitants du quartier écrivaient au maire pour lui demander d'engager *« la mise à l'étude de mesures propres à redynamiser tant l'habitant que le commerce local »* au vu de *« la vétusté de l'habitat et la relative précarité du commerce local »*.

Avant d'être réélu, M. René Nectoux, prenait en février 1989, l'engagement de rénover ce quartier au cours de son mandat. Une mise à l'étude du projet était décidée en conseil municipal, le 2 octobre 1989. Exposition à l'hôtel de ville, réunions publiques, articles dans le bulletin municipal, réponses aux lettres des habitants, rencontres avec les élus... précédèrent l'enquête d'utilité publique qui s'est déroulée en octobre 1991. Dans ses conclusions, rendues le 6 mars dernier, le commissaire-enquêteur donne un avis favorable, assorti cependant d'un nombre inhabituel de réserves que la municipalité décide immédiatement de prendre en compte, et d'un certain nombre de recommandations.

Affichant une volonté de transparence, la municipalité de Maisons-Alfort a donc suivi les phases de la procédure légale, mais cela n'a pas suffi à emporter l'adhésion de la majorité des mille cinq cents habitants de ce quartier. Après s'être réjouis d'un projet de réhabilitation, plusieurs d'entre eux avaient découvert avec stupeur, dans les avant-projets de la mairie, que leurs logements ou leurs locaux commerciaux et industriels allaient presque tous être rasés pour laisser la place à un véritable quartier d'affaires et de logements neufs. Dès la première réunion publique d'information, en octobre 1990, ils décidèrent de créer l'association de défense Renov'Alfort. Selon eux, la fameuse pétition avait été suscitée par un conseiller municipal, commerçant dans le quartier.

Si quelques immeubles sont effectivement délabrés, ils contestent le jugement de la mairie sur la *« vétusté »* de l'ensemble du quartier. Plusieurs exemples leur laissent penser que des bâtiments ont abusivement été déclassés. C'est le cas de la maison de la Goulue dont le propriétaire a pourtant obtenu deux permis de construire pour des travaux de rénovation, le dernier postérieurement à la mise à l'étude de la ZAC par la municipalité. Quelques erreurs manifestes sont rectifiées. L'ancienne résidence d'été de l'ambassadeur des Etats-Unis, en bord de Marne, échappera à la destruction. Les propriétaires des maisons sauvées sont pour la plupart des responsables de l'association. Ils ne se démobilisent pas pour autant.

« On avait applaudi à l'idée de réhabiliter le quartier. Nous n'imaginions pas une rénovation aussi radicale, explique M. Michel Castel, secrétaire de Rénov'Alfort. *Les autres ZAC de la ville avaient été créées sur des champs de betteraves ou sur des friches industrielles. L'information nous est arrivée au compte-gouttes. »* Presque tous les habitants dont la maison est menacée ont obtenu de recontrer M. Herbillon, responsable du dossier à la mairie : pour découvrir que, forte de son droit, la municipalité n'entend rien négocier. Les contre-propositions de l'association pour limiter l'ampleur de la ZAC sont rejetées.

Plus de deux cents familles devront donc quitter le quartier, sans aucune garantie de pouvoir se reloger dans la ville aux mêmes conditions, malgré les engagements de la mairie. La quasi-totalité des PME qui y emploient actuellement près de cinq cents personnes devront partir et trouver d'autres implantations. *« Comment voulez-vous que je trouve soit des terrains, soit des locaux à louer, à des prix raisonnables. Nous allons être obligés de cesser notre activité et de licencier nos vingt-cinq employés »*, se lamente M. René Bartholus, qui a fondé ici, il y a quarante ans, une petite entreprise de distribution. *« J'avais obtenu il y a quatre ans un permis de construire pour étendre mes entrepôts, et je ne pouvais imaginer que j'allais être expulsé. »*

« Une pseudo-modernité passe-partout »

On trouve parmi les membres de l'association Renov'Alfort beaucoup d'anciens partisans de la municipalité actuelle et même quelques signataires de la pétition qui demandait la réhabilitation du quartier. Son président cependant, M. Jean-Michel Delacomptée, était sur la liste socialiste aux dernières élections municipales. Il conteste la conception de l'urbanisme des élus : *« Nous critiquons le choix d'une pseudo-modernité passe-partout. Nous refusons l'aménagement de l'Ile-de-France tel qu'il est conçu actuellement. Pourquoi construire à nouveau des bureaux alors qu'il y en a tant qui restent sans locataires actuellement dans toute la région parisienne. Nous voulons des compromis sur les projets de développement de ce quartier. Nous nous sentons comme des Indiens menacés dans leur mode de vie. »*

Fort des scores des différents candidats de la majorité municipale et de ses 79 % de voix aux dernières élections cantonales, M. Herbillon ne semble pas prêt aux moindres concessions : *« On ne pouvait pas laisser le quartier en l'état. Nous le rénoverons et nous y mettrons les équipements publics qui lui manquaient. Maisons-Alfort aura ainsi l'entrée de ville qu'elle mérite. »* Il ne restera donc aux habitants d'Alfort qu'un recours en Conseil d'Etat pour tenter de stopper l'action des bulldozers. *« Notre révolte est celle des citoyens face aux procédures administratives. La véritable responsabilité incombe aujourd'hui au législateur qui tarde à mettre en place des garde-fous pour empêcher les élus de tout démolir. »*

CHRISTOPHE DE CHENAY

La France en réseaux

ON connaissait les réseaux d'autoroutes ou de TGV, les réseaux fluviaux du Rhin ou de la Seine, ceux des chambres de commerce ou encore de GDF. Il faudra s'habituer désormais à parler des *« réseaux de villes »*, une notion relativement récente dans le florilège des concepts multiples inventés par les responsables de l'aménagement du territoire. Non que les villes apparaissent comme une nouvelle donne des années 1990 ou comme des partenaires que l'Etat aurait oubliées dans sa politique régionale. L'époque des métropoles d'équilibre, des contrats de villes moyennes, des villes-relais, des bourgs-centres n'est pas si lointaine. Et les villes nouvelles ont à peine trente ans. On ne redécouvre pas les maires aujourd'hui sous prétexte que le langage officiel parle de plus en plus souvent de la politique de la ou des ville (s).

Mais l'intérêt des Rencontres européennes des réseaux de villes que la DATAR vient d'organiser à Mulhouse tient à d'autres raisons. En France, à cause du poids historique du jacobinisme, l'organisation urbaine est moins structurée et moins efficace que chez nos voisins comme l'Allemagne rhénane ou l'Italie du Nord. *« En Italie*, a dit Eduardo Salzano, professeur à l'Institut universitaire d'architecture de Venise, *la tradition municipale est beaucoup mieux ancrée dans l'histoire que la tradition régionale ou nationale. Autonomie, cela a un sens. »*

Les réseaux de ville en France, qu'encourage la DATAR, recouvrent des cas de figure variés. Avec Rennes, Nantes, Angers et Brest, il s'agit de faire travailler dans un même élan de coopération des *« poids moyens-lourds »*. Avec l'Indre et le couple Issoudun-Châteauroux, on veut démontrer que dans un département très handicapé par une démographie déclinante, tout ce qui va dans le sens d'un regroupement des forces est une bonne chose. Mais des réseaux se constituent aussi entre Lourdes, Tarbes et Pau, entre Caen, Rouen et Le Havre, entre Mulhouse, Colmar et Freiburg en Allemagne ou encore Montpellier et Nîmes. Affinités politiques ici, simple bon sens géographique là.

Les différents ministres chargés des villes n'ayant pas jugé opportun d'exprimer leur point de vue à ce colloque, c'est M. Jean-Pierre Duport, patron de la DATAR, qui tint le langage officiel, affirmant que dans les prochains contrats de plan *« les villes organisées en réseaux seraient des élements-clés pour définir les stratégies »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La police au pays des merveilles

A Euro Disney, les policiers français ont dû s'imposer face à une multinationale réticente

LA où Walt Disney verrait des Rapetou, des Picsou et des cousins Gontran, cet inspecteur de police s'obstine à guetter l'arrivée des « bandes » de banlieues et des pickpockets internationaux. *« La magie et la féerie, c'est pour les visiteurs d'Euro Disney. Pour nous, c'est plutôt l'enfer »*, s'exclame-t-il au cours d'une patrouille dans la rue principale du Festival Disney. En jean et blouson de toile dissimulant un revolver, le policier en civil préfère visiblement l'imagerie du film *Blade Runner* – qu'il affiche en poster sur la porte de son service – à celle du commissaire Finot, qui, dans la bande dessinée, veille sur Mickey-ville.

Un sujet tabou

Mais tout est calme, pour l'heure, au royaume de Disney. La ligne A du RER, surveillée de près par la police et la RATP, n'a pas déversé ses flots de mauvais garçons attirés par le parc d'attractions et ses six hôtels de luxe, qui concentrent la plus forte densité de richesse au kilomètre carré en Seine-et-Marne. Observateurs privilégiés des coulisses, les policiers n'en sont pas moins surpris par l'ampleur des vols à l'étalage. Chaque jour, une vingtaine de personnes sont prises en flagrant délit dans les boutiques d'Euro Disney. Voler des broutilles (un porte-clefs, une épinglette) ou des tombereaux d'objets à la gloire de la petite souris (le record est détenu par une jeune femme ayant dérobé l'équivalent de 4 000 francs) est un jeu d'enfant : agrafer des antivols magnétiques sur ses produits serait, pour Euro Disney, faire preuve d'une défiance insupportable à l'égard de ses *« invités »*.

« Tout se passe très bien, commente-t-on au service de communication de la société privée. *Notre politique de sécurité nous conduit de toute façon à ne pas parler des incidents éventuels »*. Aussi le spécialiste en communication tique-t-il quand on lui rappelle deux « incidents » récents : le jour de l'ouverture, quatre passagers ont été hospitalisés à la suite de l'accident d'une diligence du *Spectacle de l'ouest sauvage* (le plus sérieusement blessé s'en est tiré avec une jambe cassée) ; une semaine plus tard, un adolescent a perdu un œil après avoir été renversé par une voiture sur le parking privé d'Euro Disney. La sécurité a beau arriver en tête des quatre mots magiques du credo Disney (avant la courtoisie, l'efficacité et le spectacle), le sujet est considéré comme tabou par la société d'attractions. Euro Disney observe une discrétion de violette quand on évoque son service de sécurité interne.

Il semble toutefois qu'au moins trois cents des quatorze cents *cast members* (salariés) aient reçu une spécialisation en la matière. On les reconnaît à leur costume de ville bleu et à leur poste de radio portatif, même si certains se camouflent derrière un costume de scène ou de shérif. Souvent recrutés parmi d'anciens militaires, policiers ou vigiles, ils sont dirigés par un ex-officier de l'armée et un ex-responsable de société privée de sécurité et n'ont pas plus de pouvoirs qu'un vigile de supermarché.

Le partage des compétences entre la puissance publique – la police nationale – et la puissance commerciale – Euro Disney – a cependant donné lieu à des discussions épiques. *« Nous avons reçu 800 millions de visiteurs dans nos différents parcs depuis leur création, ce qui nous donne une compétence certaine dans la gestion des foules »*, soutient-on chez Disney.

ERICH INCIYAN

Lire la suite page 12

Deux brochures du « Monde » sur les régions

Sous le titre « La France dans ses régions », *le Monde* vient de publier une brochure de 144 pages. Elle reprend dans une première partie les enquêtes menées dans les vingt-six régions métropolitaines et d'outre-mer par ses envoyés spéciaux et ses correspondants et publiées au cours des derniers mois dans nos pages « Heures locales ».

Dans une seconde partie sont rassemblé l'ensemble des résultats des élections régionales du 22 mars, département par département ainsi que pour 600 villes de plus de 15 000 habitants, avec le rappel des résultats antérieurs, les commentaires et les portraits des nouveaux présidents des régions.

▶ **En vente au prix de 45 francs chez tous les dépositaires de journaux.**

D'autre part *le Monde* qui, depuis dix-sept ans, publie chaque année un bilan de l'actualité économique et sociale nationale et internationale édite désormais, suivant la même formule, un Bilan économique et social Rhône-Alpes. Cette brochure de 100 pages fait pour la région – la deuxième de France – le point des événements et des évolutions qui ont marqué l'année 1991.

▶ **En vente au prix de 38 francs chez tous les dépositaires de journaux de Rhône-Alpes et au *Monde*, service de la vente au numéro, 15, rue Falguière 75015 Paris. (Joindre un chèque à la commande en ajoutant les frais de port : 7 francs pour la France, 11 francs pour l'étranger.)**

HEURES LOCALES

REPÈRES

BASSE-NORMANDIE

Seconde passerelle pour le port de Caen-Ouistreham

LE 15 mai, le *Normandie*, un ferry flambant neuf livré par les chantiers navals de Masa-Yard, à Helsinki, en Finlande, accostera à la seconde passerelle du port de Caen-Ouistreham. Six ans après l'ouverture de la ligne transmanche Caen-Portsmouth (un million de passagers en 1991), la chambre de commerce et d'industrie, qui gère le port de Caen-Ouistreham, vient de financer la quasi-totalité de cette seconde passerelle à deux étages gagnée sur la mer : un investissement de cent quarante millions de francs.

Dernier-né de la Britanny Ferries, la compagnie maritime bretonne d'Alexis Gourvennec, le *Normandie*, un bateau de 161 mètres de long sur 26 mètres de large, permettra de transporter deux mille cent vingt passagers, six cent quatre-vingts voitures ou cent trente-cinq camions. Son coût, 850 millions de francs, est assuré par la Sénacal, Société d'équipement naval du Calvados, une société d'économie mixte.

Le 3 avril dernier, le port de Cherbourg ouvrait, quant à lui, sa quatrième passerelle avec la mise en service du *Barfleur*, autre fleuron de la Britanny Ferries. Les deux ports bas-normands, autrefois jaloux, vont devoir désormais travailler main dans la main : la future ouverture du tunnel entre la France et la Grande-Bretagne redessine la carte de la traversée de la Manche.

BOURGOGNE

A la recherche du goût

CHEF-LIEU de canton de Saône-et-Loire, La Clayette est depuis quelques mois le siège d'un tout nouveau «*Centre du goût de Bourgogne du Sud*». Il s'agit d'un lieu où l'on vient se réconcilier avec son palais, ses papilles, son odorat, en «travaillant», notamment, sur les produits régionaux qui font la réputation de ce coin du Brionnais. Le Centre du goût, au départ modeste institut, est né de la volonté d'une association, aujourd'hui présidée par le chocolatier Bernard Dufoux, de revivifier l'artisanat et le commerce en milieu rural.

La commune de La Clayette (2 700 habitants), malgré son Musée de l'automobile et son château, avait besoin d'une initiative économique qui mêle les ambitions commerciales à la notion du bien-vivre. M. Jacques Puisais, directeur de l'Institut français du goût, a assisté à l'une des premières activités du centre, la mise en place de dix classes de découverte du goût dans les écoles. Dans un lieu qui reste encore à définir, les membres de l'institut souhaitent organiser des stages pour des groupes bien définis : professionnels, troisième âge ou jeunes, désireux de renouer avec les plaisirs du palais ou de l'odorat. Pour ces interventions, ils solliciteraient l'aide de professionnels boulangers, torréfacteurs ou charcutiers, artisans défenseurs des goûts oubliés.

LOT-ET-GARONNE

Un service gratuit de chauffeurs pour les noctambules

LES accidents qui se produisent la nuit provoquent trois fois plus de décès que le jour, en raison essentiellement de la consommation d'alcool. La jeune chambre économique d'Agen a lancé, depuis le 21 avril, une opération «volant de nuit» qui se poursuivra jusqu'au 6 juin prochain. Elle consiste à mettre en place un service gratuit pour raccompagner chez eux les noctambules hors d'état de prendre le volant après une soirée trop arrosée. Des bénévoles, membres d'associations sportives ou culturelles, mais aussi des personnes condamnées à des T.I.G. (travaux d'intérêt général) à la suite d'une infraction grave au code de la route, servent de chauffeurs. Cette opération est financée par l'Etat, par la Délégation à la sécurité routière, ainsi que par les collectivités locales et en particulier le conseil général du Lot-et-Garonne. La mairie d'Agen participe aussi à l'opération en mettant à disposition des organisateurs des espaces publicitaires : affiches, abris de bus, etc.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants Jean-Jacques Lerosier (Caen), et Claudine Mettetal (Macon).

□ **Erratum.** – A la suite d'une erreur de transmission, nous avons indiqué dans l'article «Le tarot triomphe à Pontarlier» (*le Monde* daté 26-27 avril) que le budget de la ville de Pontarlier est de 12 millions de francs. Il est en fait de 121 millions de francs.

Une Cité de luxe pour les congrès à Nantes

La septième ville de France s'est offert à prix d'or le plus grand centre de conférences de la façade atlantique

NANTES

de notre correspondant

PAREILLE à un vaisseau ancré au port, la toute nouvelle Cité des congrès de Nantes, palais de marbre et de verre, se mire depuis peu dans les eaux de la Loire. Sur le Champ de Mars voisin, naguère lieu de rassemblement populaire, séparé du château historique par la seule ligne de tramway, une grande banque régionale dresse ses hauts murs gris. Un centre d'affaires au lieu et place de l'usine des «Petits Lu» complétera, d'ici peu, le tableau. Le cœur de la vieille cité des ducs de Bretagne se met à battre d'un sang nouveau.

Il n'a pas fallu dix ans pour changer l'image de la ville où les cales de lancement des chantiers navals rappellent un fier passé industriel. Seulement les cols blancs ont pris le pas sur les ouvriers en bleu de chauffe. Cela a commencé sous la municipalité de Michel Chauty (RPR), maire de 1983 à 1989, le «père» de cette prestigieuse Cité des congrès que Jean-Marc Ayrault, le successeur socialiste, vient d'inaugurer. Cela continuera sur l'île Sainte-Anne, friche industrielle et portuaire située elle aussi au centre géographique de l'agglomération (cinq cent mille habitants). Nantes connaît une des grandes mutations de son histoire.

Coup de barre brutal

Baptisée «Atlantique», la Cité des congrès est le fleuron de ces nouvelles opérations d'urbanisme. Un lourd fardeau pour la ville, qui investit 841 millions de francs dans cet équipement. C'est beaucoup plus que prévu au départ : en 1987 le devis se montait à 565 millions. Ce chiffre était peut-être sous-évalué. Mais le surcoût s'explique essentiellement par les transformations apportées par la nouvelle municipalité.

Le premier projet, dessiné par l'architecte Yves Lion, prévoyait deux équipements reliés l'un à l'autre mais bien distincts : une salle de spectacles de 2 000 places destinée à l'Opéra, un Centre des congrès de 800 places seulement, ce qui le positionnait sur le marché encombré des congrès de moyenne importance. D'où le coup de barre brutal de 1989 : le bâtiment, alors à peine sorti de terre, est appelé à devenir une «Cité des congrès», qui doit se placer cette fois sur le marché des congrès internationaux.

L'architecte revoit sa copie et il livre aujourd'hui un auditorium de 2 000 places qui peut être utilisé également comme salle de réunion car il est équipé de quatre cabines d'interprétation. Mais la Cité des congrès, c'est aussi deux amphithéâtres de huit cents et de quatre cents places ainsi qu'une halle polyvalente de 5 000 mètres carrés capable d'accueillir trois mille convives.

Nantes peut se targuer d'offrir «*le plus grand centre de conférences de la façade atlantique*». La cité atlantique a des atouts à jouer. Mais il existe déjà une cinquantaine de palais de ce genre en Europe. Et le seuil de rentabilité est de cent quatre-vingt mille congressistes par an.

YVES ROCHCONGAR

Un observatoire pour l'action sociale

Pour aider les élus locaux à évaluer leurs politiques une association a créé une banque de données

LA décentralisation a donné de nouvelles responsabilités aux élus locaux en matière d'action sociale, sans leur procurer les outils d'information indispensables à l'élaboration de politiques cohérentes. Ces informations existent pourtant, mais de façon parcellaire, car chaque acteur a pris l'incompréhensible habitude de les garder jalousement pour lui. Abattre les cloisons devenait indispensable et urgent.

Enseignant à l'université de Limoges avant de devenir directeur général adjoint du département de la Haute-Vienne, M. Jean-Louis Sanchez avait imaginé un lieu de rencontre ouvert à toutes les institutions intervenant dans le domaine de l'action sociale. En juin 1990, il a créé l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS). Une association dotée d'une triple mission : fournir un lieu de rencontre à toutes les institutions publiques ou privées impliquées dans le domaine de l'action sociale afin de contribuer à la réflexion sur les actions à entreprendre; procurer des éléments chiffrés pouvant servir à la gestion des services sociaux des communes et départements et rendre compte des actions innovantes; participer aux efforts engagés pour évaluer et optimiser les projets.

Actuellement l'ODAS possède un service télématique pluri-institutionnel (3615 COMODAS). Il offre au grand public «un magazine sur l'organisation» (présentation de l'ODAS) ainsi que des «actualités sociales», une «banque de données sociales locales», une autre de «données juridiques» et une autre de «données bibliographiques». Depuis cette année, les adhérents peuvent bénéficier de services qui leur sont réservés : «actualité documentaire» (sélection mensuelle d'articles, de revues, de livres etc.), «clignotants» (des indicateurs statistiques et qualitatifs alimentés par un panel de collectivités territoriales. Au mois de mars doivent s'ouvrir les services «repères» (nouveaux concepts et nouveaux dispositifs expliqués) et «expériences» (suivi d'expériences innovantes classées par thèmes). Septembre devrait voir l'arrivée d'un «fichier» (celui des décideurs de l'action sociale).

Des études, réalisées à l'initiative de l'ODAS ou à la demande de commanditaires, complètent des séminaires de formation auxquels participent des experts nationaux et des décideurs. Deux ouvrages de référence ont été publiés l'an passé aux éditions ENSP : *Santé et précarité : du droit à la réalité* et, *Grand âge et dépendance : optimiser les politiques locales d'action sociale*. A l'automne, l'ODAS, dont le succès va en grandissant, doit organiser des entretiens à Paris : «Structures d'action sociale et insertion : mieux observer, mieux organiser». Ces entretiens donneront lieu à une analyse des relations institutionnelles et fonctionnelles entre les collectivités locales et leurs différents partenaires (administrations centrales, associations gestionnaires, entreprises, institutions de protection sociale) et entre régions, départements et communes.

Le secret du succès de l'observatoire tient à son originalité et à la volonté obstinée de ses créateurs d'en faire un lieu où toutes les sensibilités politiques et toutes les institutions, quelles que soient leurs origines, peuvent se faire entendre.

Ch. Ch.

► **ODAS, 13, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 44-07-02-52.**

POINT DE VUE

La dislocation des territoires

par Jean-Louis Guigou

EN 1990, 80 % des Français vivent sur uniquement 20 % du territoire. Ce rapport 80/20 est préoccupant : surconcentration d'un côté, dépopulation de l'autre. Surconcentration des hommes et encore plus des activités; entassement de la richesse avec concentration dans les métropoles, le long des axes de communication et des côtes. A l'opposé, dépopulation, parfois désertification de vastes zones rurales. L'évolution sur longue période de ce rapport revêt en France une exceptionnelle gravité, passant approximativement de 60/40 dans les années 1900 à un rapport qui pourrait atteindre 90/10 en l'an 2000, car le processus s'accélère. Depuis un siècle, les écarts de densité de population ne cessent de grandir, mettant en danger la cohésion nationale : implosion d'un côté et explosion de l'autre de ces «*espaces extrêmes*».

Sous l'effet conjugué de la mondialisation de l'économie, de la tertiarisation des emplois, de l'accroissement de la mobilité des marchandises et des capitaux; sous l'effet aussi des modifications de comportement de nos concitoyens contraints d'aller de plus en plus vite et de plus en plus loin pour chercher des emplois, fussent-ils de plus en plus éphémères, nous entrons dans une ère de concentration autour des villes-pôles, de métropolisation et, par voie de conséquence, de dépopulation des espaces périphériques.

Tous les pays sont affectés par ce processus de surconcentration et de dépopulation. Les pays en voie de développement tout particulièrement. Pour sa part, la France, qui présente une faible densité de population avec une capitale hypertrophiée, voit le processus concentration/dépopulation s'amplifier. L'Ile-de-France absorbe de plus en plus de gens (135 000 habitants/an) et de plus en plus de nouveaux emplois (40 000/an sur les 100 000 annuellement créés en France). Les métropoles et les grandes régions urbaines (comme l'Ile-de-France) apparaissent comme des lieux d'assurances «tous risques» : assurance contre les licenciements, qui se noient dans l'anonymat des foules urbaines, assurance contre le chômage, assurance d'une plus grande liberté apparente ou d'une autonomie retrouvée, tant les métropoles concentrent des opportunités.

Dégradation de l'environnement et de la qualité de la vie : d'un côté, ce sont les banlieues qui s'enlaidissent et s'étendent, les centres-villes qui se vident et deviennent d'immenses zones réservées de plus en plus exclusivement au travail et de moins en moins à la vie sociale, avec prolifération des voitures et flot quotidien des migrations alternantes, surconcentration des médias et risques de banalisation culturelle; de l'autre côté, c'est le mitage des espaces ruraux, le développement des friches, la prolifération des résidences secondaires, la perte des identités et des richesses de notre diversité. Les conséquences sociales de cette dégradation de l'environnement sont évidentes : les inégalités s'accroissent.

Des «espaces extrêmes» incontrôlés

Surcoûts d'équipement et de fonctionnement : dans les espaces métropolitains saturés, les surcoûts sont liés à la spéculation foncière et immobilière, à la saturation des réseaux de transports, qui entraîne des investissements massifs sans aboutir à réduire la congestion des villes.

Dans les espaces de très faible densité, les surcoûts résultent du maintien d'équipements publics et collectifs peu utilisés car mal adaptés. Faillite aussi des finances locales, car certaines collectivités doivent faire face au départ des contribuables, tandis que d'autres voient affluer de nouveaux usagers.

Tensions sociales accrues : le rabattement, à grande échelle, des populations qui viennent travailler dans les grandes capitales, comme Paris ou Tokyo, les contraint à des mobilités alternantes : 65 000 personnes passent trois heures par jour dans les transports pour se rendre à Paris; le trafic ferroviaire dans le Bassin parisien augmente de 6 % par an et destructure les villes à une heure de Paris.

La coexistence, dans ces villes saturées et engorgées, de la richesse et de la pauvreté conduit à la ségrégation, à l'exclusion et entraîne l'explosion des banlieues, et la prolifération des «sauvages urbains». Dans le même temps l'espace rural, éloigné des grandes conurbations, implose et se désagrège. Les dysfonctionnements institutionnels se manifestent par notre incapacité à proposer des solutions pour gérer ces «espaces extrêmes» : qu'ils soient extrêmement denses ou extrêmement vides. Ceux-ci risquent de devenir des espaces incontrôlés. Ces dysfonctionnements se manifestent par la disparition de la vie sociale des petites communautés rurales, alors que nous ne savons pas organiser et faire fonctionner des espaces de grandes communautés.

Comment rompre cette évolution qui conduit à la surconcentration d'un côté et à la dépopulation de l'autre? L'Etat, en partenariat avec les collectivités locales, en a les moyens. Par une vigoureuse politique d'aménagement du territoire. Celle-ci passe d'abord par une prise de conscience collective des menaces qui pèsent sur notre société. Il est encore temps de repenser l'architecture de notre territoire. A travers les schémas de TGV, des autoroutes, des aérodromes, des implantations universitaires et de recherche, à travers les déconcentrations des entreprises et des administrations, l'Etat a la possibilité de faire triompher l'intérêt général à long terme sur les intérêts particuliers à court terme, et a les moyens d'organiser l'architecture du territoire.

► **Jean-Louis Guigou est directeur à la DATAR.**

La police au pays des merveilles

Suite de la page 11

Du côté de la multinationale, la culture d'entreprise conduit spontanément à «*interdire l'accès du parc, enceinte privée à entrée payante, aux policiers en civil*». Mais le ministère de l'intérieur a bataillé bec et ongles pour que ses policiers ne soient pas relégués au statut d'auxiliaires de la société d'attractions.

«*Pas question*, insistent les commissaires Gisèle Jeanvoine et Ashley Jones, nommés par la place Beauvau pour diriger la mission de coordination pour la sécurité Euro Disneyland, *de reproduire le modèle en vigueur dans les parcs de Floride et de Californie où les polices locales se sont transformées en polices de Mickey.*» Pour faire bonne mesure, le ministère de l'intérieur a créé de toutes pièces un commissariat de cent cinquante-deux fonctionnaires aux portes du centre de loisirs.

La compétence a été transférée de la gendarmerie à la police d'Etat sur quatre des cinq communes avoisinantes (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris) par un arrêté du 6 février. «*Nous assurons la sécurité sur près de 100 hectares du parc d'attractions et dans les communes avoisinantes*, précise le commissaire de Chessy, Mme Chantal Deschamps-Baccanini. *Mais nous pouvons intervenir dans le Magic Kingdom (60 hectares) sur réquisition, sur initiative ou en cas de crimes et délits flagrants. Rien ne nous empêchera de traquer un délinquant réfugié au bout de Main Street USA.*»

Mais le spectacle reste le spectacle, et des accommodements ont été trouvés. On ne verra sans doute pas de rondes de gardiens de la paix derrière les grilles du Royaume magique. On n'entendra pas davantage hurler la sirène à deux-tons en plein milieu des parades de chars.

Nuisances sonores

En contrepartie, EuroDisney a aussi dû baisser sa garde. Après concertation avec les services de l'aviation civile, la société a par exemple accepté de limiter à des créneaux horaires nocturnes les feux d'artifice tirés au-dessous du couloir aérien de l'aéroport de Roissy. Les riverains du parc, qui envisagent de se constituer en association pour protester contre les nuisances sonores (sifflets du train, feux d'artifice), espèrent que le royaume de Mickey sera également soucieux de leur tranquillité.

ERICH INCIYAN

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Archives.** – Depuis quinze ans, le nombre des services d'archives municipaux a décuplé. Ils prennent une importance de plus en plus grande dans la politique culturelle des villes, notamment à l'occasion des grandes célébrations historiques. L'Association des archivistes français organise, du mardi 5 au jeudi 7 mai à Narbonne, un colloque sur «Les archives municipales et l'animation culturelle».
► **Association des archivistes français. Section des archivistes municipaux. 60, rue des Francs-Bourgeois. 75003 Paris. Tél : 42.77.11.30.**

□ **Districts.** – La troisième convention nationale de l'Assemblée des districts de France se tiendra le 12 mai, à Paris. A cette occasion, l'association que préside M. Marc Censi (UDF-PR) présentera deux études sur la nouvelle fiscalité des districts, dans le cadre de la loi sur l'administration territoriale de la République, et sur le personnel de ces organismes de coopération intercommunale.
► **Renseignements au 40-26-05-65.**

□ **Zones industrielles.** – La Fédération des maires des villes moyennes, que président MM. Jean Auroux (PS), et Pierre Pavec (UDF), maire de Vannes (Morbihan), organise un colloque dans cette ville, mercredi 20 et jeudi 21 mai, ayant pour thème : «La zone industrielle de demain».
► **Renseignements au (16-1) 45-44-99-61.**

□ **Mairie-Expo 92.** – Le salon Mairie-Expo 92 doit avoir lieu à Cannes, dans le Palais des festivals, du 14 au 16 juin. Cette manifestation rassemble un certain nombre de fournisseurs de collectivités locales (le Monde daté 29-30 septembre 1991).
► **Renseignements au (16-1) 47-23-79-79.**

Une charte pour un réseau de villes européennes

Le développement de l'Europe ne peut se faire sans une active coopération entre les villes. Douze villes européennes, à l'initiative de la ville de Vendôme (Loir-et-Cher), ont élaboré les 10 et 11 avril dernier une charte dont la signature est prévue pour l'automne 1992. Ce texte cherche à promouvoir les relations tant économiques que culturelles et la coopération en matière d'environnement entre ces collectivités. Un certain nombre de projets pilotes communs sont à l'étude, notamment la création d'un centre international de formation supérieure destiné en priorité aux acteurs économiques.

PUBLICATIONS

□ **Répertoire administratif.** – La Documentation française vient d'éditer l'édition 1992 du *Répertoire de l'administration française*. Cet annuaire indique, notamment, les coordonnées des préfectures et des services déconcentrés de l'Etat dans les régions, mais aussi celles des conseils régionaux, des conseils généraux et des comités économiques et sociaux.
► **424 pages, 170 francs. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.**

□ **Le conseil régional.** – Les compétences de la région, le fonctionnement administratif et politique de cette collectivité territoriale, ainsi que son cadre budgétaire sont présentés dans une nouvelle édition du *Conseil régional*, publiée par les éditions Syros.
► **254 pages, 150 francs. Syros Alternatives, 6, rue Montmartre, 75001 Paris.**

CULTURE

THÉATRE

La femme et les morts

Un drame noir d'Eugène O'Neill et l'ironie déchirée de Matthias Langhoff

LE DÉSIR SOUS LES ORMES
à Rennes

Un vieil homme deux fois veuf, ses trois fils, une ferme, une femme. Elle est jeune, vient de la ville, elle a épousé le vieil homme. Elle veut la ferme. Elle veut pouvoir dire : «MA maison». Une maison avec de vrais meubles. Une ferme avec de la vraie terre et une charrue, avec une vache, des poules, un cheval. Vivants. Mais rien n'est à sa place. Tout est sur le point de chuter sur un plancher en pente. On entre dans la maison par une porte qui donne sur les coulisses. Le dehors se mêle au dedans. On va d'un endroit à l'autre en passant sous la scène. Un salon avec des canapés sous housses monte par une trappe. L'ensemble est entouré d'un rideau transparent, qui reste fermé. La scène et la salle sont encerclées d'une même toile peinte : un ciel sombre, des nuages, qui par instants deviennent rouges, laissent des ombres sanglantes sur le rideau transparent. Les éclairages *crépusculaires* sont d'Yves Bernard, les peintures de Catherine Rankl, le décor comme la mise en scène de Matthias Langhoff. La pièce est d'Eugène O'Neill : *le Désir sous les ormes*.

L'histoire se passe au milieu du siècle dernier en Nouvelle-Angleterre, pays aride où les Irlandais ont été nombreux à immigrer, à se battre contre les Américains déjà installés et contre la terre ingrate. Après avoir cherché fortune en Californie, Ephraïm, le père, deux fois veuf et nouvellement marié, revient. Il n'a ramené que cette femme trop jeune, Abbie. Ses deux fils aînés s'en vont à leur tour. Le dernier, Eben, reste attaché à cette terre où repose sa mère, dont la tombe est là, au premier plan, un monticule caillouteux. L'histoire est celle de l'irrépressible attirance entre ce fils et la femme trop jeune. Ce n'est pas Phèdre, ni Médée bien qu'il y ait infanticide, bien qu'O'Neill ait en quelque sorte voulu mettre au présent américain la tragédie grecque. Dans la mise en scène de Matthias Langhoff au Théâtre national de Bretagne, en dépit de la vraie terre et des animaux vivants, en dépit d'une fête où l'on danse comme au vieux pays – scène onirique et superbement désespérée, – il ne s'agit pas non plus d'un drame paysan. Ni d'un mélo, malgré quelques bouffées de musique grandiloquente, façon ambiance de film. Il s'agit plutôt d'un drame sacré, avec quelque chose de médiéval dans la façon d'entremêler inextricablement Dieu, la nature, les pulsions les plus primitives.

La voix «claudélienne» d'Alain Cuny, qui détaille les didascalies nombreuses et extrêmement précises d'Eugène O'Neill, apporte la dimension de religiosité, d'ultra-théâtralité intemporelle, et le rideau transparent, un effet de brume. Les personnages semblent des fantômes que l'aube va faire disparaître.

Pourtant, leurs préoccupations sont triviales, elles tournent autour de l'argent, de l'alcool, de la terre. Au retour du père, les deux aînés s'en vont, et lui jettent des pierres. Dans cet univers sombre, rude, soumis à la Bible, l'arrivée d'Abbie déchire la brume. Elle apporte la vie avant de donner la mort. Tout naturellement, sans trace de culpabilité, elle prend possession de la ferme, elle obéit au désir qu'elle a du jeune fils. Tout naturellement aussi, elle étouffe l'enfant qu'elle a de lui, et dont son mari se croit le père. Elle étouffe le bébé sous un oreiller, attend sa mort avec calme, et ça ne sert strictement à rien. La transgression, à ce moment, tient moins au meurtre qu'à son inutilité, à ce vide absolu. Un vertige. Un déplacement de la raison en harmonie avec la vision oblique imposée par le décor. *«Même dans la tristesse, la pièce possède une énorme vitalité»*, dit Matthias Langhoff. La vitalité d'Abbie (Evelyne Didi, étrangement terrienne, forte, splendide, lumineuse sorcière) et d'Ephraïm (Jean-Marc Stehle, droit comme un arbre, mais déjà creusé de l'intérieur). Entre ces deux monstres, Eben (Gilles Privat), qui garde des grâces fragiles d'adolescence, qui reste en manque de sa mère, se trouve laminé.



ALAIN DUGAS/ENGUERAND

Evelyne Didi dans « Désir sous les ormes »

«Dieu est dur»

Le spectacle porte la marque rude de Matthias Langhoff, son ironie déchirée autant qu'impitoyable. Bizarrement, on y retrouve quelque chose du *Don Giovanni* qu'il a monté au Grand Théâtre de Genève plus que de Mademoiselle *Julie*, de Strindberg, présenté à l'Athénée, en 1989, ou *la Duchesse de Malfi*, de John Webster en 1991, au Théâtre de la Ville. A cause, peut-être, de la présence des morts. *«Dans Malfi, on jouait avec le macabre. Ici, on ne joue pas, pas plus que chez Mozart. D'autre part, Strindberg est très loin d'O'Neill. Il est plus génial. Le seul génie d'O'Neill est d'avoir tout raté. Il a voulu renouveler la tragédie, suivre l'expressionnisme sans évidemment y parvenir. Il a voulu inventer le théâtre américain sans pouvoir se détacher des modèles européens. Dans le ratage de ses tentatives, dans ces décalages, il devient passionnant. Peter Sellars le définit très bien : le seul génie sans talent. C'est un paradoxe et une vérité. Son existence tout entière est faite de malentendus.*

» Dans les années 50, on s'intéressait beaucoup à son théâtre. Ensuite, il a été oublié. J'ai eu envie de le relire. J'ai choisi cette pièce d'abord parce qu'elle parle du déracinement, de ces Irlandais qui émigrent, arrivent sur une terre déjà tarie. En répétant, je me suis rendu compte de la place que tient la Bible dans l'esprit des personnages, qui sont à la recherche d'une loi intangible. A la recherche d'une idéologie. Ephraïm a trouvé dans la Bible que «Dieu est dur», *il en tire une ligne de conduite, qu'il entend faire suivre à son entourage puisqu'il se considère comme le vrai serviteur de Dieu.*

» Chez ces gens, le seul livre, c'est la Bible. L'écriture d'O'Neill réinvente leur langage : un anglais abâtardi, utilisant les prononciations des différents peuples immigrés, et dont nous avons beaucoup travaillé la traduction. C'était drôle pour moi, avec mon français...»

Le spectacle doit venir, en janvier 1993 à Nanterre, au Théâtre des Amandiers, où de plus Matthias Langhoff doit répéter et créer un spectacle en allemand, destiné au Berliner Ensemble. Une pièce sur laquelle Heiner Müller est en train de travailler. *«Je ne peux rien en dire, je n'ai rien lu encore. D'ailleurs, avec lui, on ne peut rien contrôler. Il écrit dans sa tête pendant des mois, des années. C'est comme s'il écrivait réellement, et transcrivait ensuite. Il a une mémoire visuelle affolante. Il sait par cœur ce qu'il a écrit. Quand on lui demande une précision sur telle réplique de telle pièce, c'est comme s'il feuilletait un livre.»*

Heiner Müller a été nommé à la tête du Berliner Ensemble, avec un directoire de metteurs en scène : Matthias Langhoff, Peter Zadek – il doit y monter *Faust*, – Peter Palitsch, Fritz Marquart. Prestigieux «groupe des cinq» chargé de définir la ligne nouvelle de la vieille maison, qui a besoin d'un sérieux lifting technique. Pour l'instant, chacun amène ses propositions. Celles de Langhoff comportent une organisation plus souple que la précédente – semblable à celle de tous les théâtres allemands, – une troupe réduite à un noyau de comédiens, de longues séries de représentations, la suppression des abonnements. *«C'était possible à Lausanne* – où il a dirigé le Théâtre Vidy, – *je suis certain que ça le serait à Berlin, même si les occasions de sortir sont plus variées. Je crois que c'est le seul moyen d'élargir réellement le public, de le diversifier. Mais, au Berliner, je me considère seulement comme metteur en scène invité. Je ne tiens pas à participer à son organisation pratique, ni à sa gestion.»*

COLETTE GODARD

▶ Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, Rennes. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 5 juin. Tél. : 99-30-88-88.

MUSIQUES

Le retour d'Yma Sumac

Après trois jours de semi-morosité, le Printemps de Bourges brille grâce à des passés retrouvés

BOURGES

de notre envoyée spéciale

La veille, les Primitifs du futur (alias : Robert Crumb, célèbre dessinateur de BD et à ses heures joueur de banjo, Didier Roussin, un des derniers guitaristes français de jazz-musette, Jean-Jacques Milteau, harmoniciste délicat, Florence Doineau, accordéoniste passionnée de Fréhel, Daniel Huck, saxophoniste de blues, et Dominique Cravic, guitariste de cœur) avaient montré que le temps ne fait rien à l'affaire. On peut bien être une des figures de la contre-culture américaine (Crumb) et s'amuser énormément à jouer valses, tangos et blues du début du siècle avec ses amis d'ici. Vendredi soir, Leon Redbone, homme mûr et ménestrel des temps modernes, pouvait bien traiter son public de *«fromages»* avec ses airs (et son indicible charme) de pince-sans-rire affectueux, nous photographier au Polaroïd en chantant des (anciens) standards américains, il était là, formidablement présent. Henry Salvador pouvait bien raconter ses histoires drôles (?), c'est de la guitare, de la belle guitare de jazz qu'il jouait, en fredonnant blues, bossa-nova, Bernard Dimey ou Boris Vian, d'une voix encore inimitable, entre douceur et swing. André Ceccarelli à la batterie, une basse, et voilà tout, du velours.

A deux pas, et presque à la même heure, Yma Sumac partait à la reconquête de la scène. On l'attendait au tournant. Même les plus dévots – ils sont jeunes et nombreux, mais la plupart n'avaient pu la suivre à Bruxelles l'an passé, ou à Los Angeles – se demandaient encore au premier frémissement du rideau si tout cela n'allait pas tourner à la catastrophe. La voix d'une chanteuse capable d'escalader les octaves (cinq, six, sept... ?), de vendre plusieurs dizaines de millions d'albums à travers le monde dès le début des années 50, avait-elle résisté à l'épreuve du temps ? Yma Sumac, insaisissable, star de l'ancienne génération, allait-elle même venir à Bourges ? Elle fut au rendez-vous, à l'heure, et chanta merveilleusement bien.

Evidemment, le style est kitsch. Mais le mélange de mambos, sur fond de roulement de congas, de chants incantatoires en quetchua, langue ô combien exotique il y a trente-cinq ans ! la puissance de la voix, du plus grave au plus aigu, ont suscité un engouement, une vogue Yma Sumac, jusque chez les *rock-stars américains*. Au point que les rééditions (chez EMI) des enregistrements réalisés par Capitol dans les années 50 s'écoulent aujourd'hui chez les disquaires parisiens à un rythme peu habituel pour le genre.

Les légendes les plus invraisemblables et contradictoires (adoratrice du Soleil, princesse inca, juive née à Brooklyn, etc.) ont cerné la vedette jusqu'à l'en étouffer. Péruvienne, née en 1927 d'un père d'origine basque espagnole et d'une mère métisse d'Indienne, Emiliana Castillano y Chavarro débute à quatorze ans, devient soliste de l'Inka Taki Trio, en épouse le leader, Moyse Vivanco, qui signera de son nom bon nombre des compositions de son épouse prodige. Premiers triomphes aux Etats-Unis, tournées à travers le monde, retraite péruvienne en 1968, après avoir opté auparavant pour la nationalité américaine.

Chanson napolitaine et berceuse quetchua

Enveloppée d'un voile vert sur vert, Yma Sumac a fait son entrée le 1er mai dans le Grand Théâtre de la Maison de la culture de Bourges, plein à craquer, encadrée d'excellents musiciens, condition qu'elle avait elle-même mise à sa venue, huit comparses solides menés par le musicien contemporain Jay Gottlieb au piano. Elle chante en espagnol, en quetchua, en anglais, parle abondamment, de sa carrière, de la douleur, de sa venue à Moscou, à Paris ou au Carneghie Hall, du plaisir qu'elle a à être à *«Bourrr-je»*. Puis entonne un mambo, une chanson napolitaine, une autre russe (*le Temps du muguet*), ou encore une sublime berceuse quetchua. Elle intime à ses musiciens l'ordre d'accélérer la rythmique, chasse un papillon de nuit perdu dans la lumière des projecteurs. Puis, une heure trente plus tard, s'excuse, dit qu'elle est fatiguée, qu'elle n'aime guère la pluie, et s'en va.

«On me demande souvent de chanter des notes très aiguës, dit-elle, *mais ce n'est pourtant pas là l'essentiel.»* De fait, l'aigu s'est émoussé. Mais la maîtrise de la voix reste entière. Yma Sumac sait comment la pousser aux extrêmes, la ramener à un souffle, un frémissement, la poser, la faire jaillir de la gorge ou de la poitrine. Elle chamboule les règles, déclassifie les genres en passant d'une voix de chanteuse noire à celle d'une cantatrice classique, en change le sexe et la nature. Intemporelle, profondément plongée dans une musique qu'elle a, dit-elle, déjà souvent interprétée à Biarritz, à Berlin, à Rio, il y a dix, vingt, deux mille ans (?), elle demeure.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Exporter, mais quoi ?

Le 10 septembre 1959, le France's most popular entertainer, Yves Montand, débarque à l'aéroport de New-York. Au sommet de sa gloire, l'heureux précurseur français des *Plaines du Far-West* tente sa chance aux Etats-Unis. Fêté en Europe et à Moscou, le *Battling-Joe* du Moulin Rouge est accueilli avec indifférence. Il a trois semaines pour conquérir Broadway. Glorieuse, la suite est connue.

Depuis Montand, bon nombre de chanteurs français ont rêvé d'autres horizons. Grands vainqueurs des années 90 : les Gipsy Kings. Les temps changent, le mélange s'affirme et la Mano Negra, qui voyage en Amérique du Sud depuis quelques semaines avec *Cargo 92*, se porte bien. Bourges fait le point sur les jeunes talents, accueille un Higelin cosmopolite, un Couture qui gagne des points au Canada.

Mais aucune partie n'est gagnée d'avance. Les vieux trucs ne marchent plus. Les étiquettes abusives (du style «la nouvelle Piaf»), les marques «cabaret rive gauche» ou «canotier» sont aussi précaires que la tentative d'implanter une copie conforme des *Galeries Lafayette parisiennes sur la Cinquième Ave ue*. Le public américain formate ses exigences à l'aune de son propre marché : le rap hexagonal ne passe pas.

Le fonctionnement des multinationales

Les Français se trompent parfois d'eldorado. Au Japon, les clubs de chansons françaises où l'on connaît par cœur tout Fréhel, tout Piaf, tout Gréco, sont suffisamment développés pour que l'on se passe d'imitation *made in France*.

L'Afrique draine peu d'espoir, l'Amérique latine, où les gros marchés discographiques (le Brésil) s'effondrent, a ses chouchous (Moustaki). Le Québec, où la nouvelle génération pousse au portillon, est exigeant.

Mais le fonctionnement des multinationales du disque peut être aussi mis en cause. Une filiale française défendra les produits – souvent anglo-saxons – de la maison mère, et sa production française en France. Sauf échange de bons procédés (la promotion Bruel en Espagne contre celle de Mécano ici, par exemple), il est aussi difficile pour un artiste européen d'être vendu en France, que l'inverse.

Comment peut-on songer à exporter disques ou concerts chez nos voisins italiens, quand Lucio Dalla, Pino Daniele et Milva sont distribués ici au compte-gouttes. La plupart des albums transalpins ne sont-ils pas diffusés par Atoll, un importateur indépendant ?

Reste la scène, la capacité de se forger une personnalité sans pareille. Trenet, Montand, Chevalier, Piaf, Gréco se sont imposés par le music-hall. Paolo Conte, arrivé en France en inconnu, remplit l'Olympia pendant trois semaines. Une gueule, un style, un talent d'auteur-compositeur, et le talent de rendre italien le plus petit thème de jazz.

V. Mo.

La guitare réunificatrice

Succès à Cannes pour un festival sans exclusive

CANNES

de notre correspondant régional

Quand Pierre-Olivier Picard, un jeune pédagogue niçois, créa, il y a sept ans, Cannes Guitare Festival Passion, son idée était de faire de cette manifestation un lieu d'échanges et de confrontation entre tous les styles. Or, si la guitare est l'instrument de toutes les musiques, chacune de celle-ci a ses adeptes exclusifs qu'il n'était pas évident de faire cohabiter.

Si l'on en juge par l'affluence exceptionnelle qui a marqué la dernière édition du festival cannois, du 19 au 26 avril, le pari est gagné. La programmation était aussi éclectique que celle des années précédentes avec cinq concerts consacrés respectivement au jazz, au rock, aux musiques classique et brésilienne ainsi qu'au blues.

Pour la première fois, des stars américaines du hard-rock instrumental, Tony MacAlpine (guitare-clavier) et Stuart Hamm (basse), dont c'était la première apparition en Europe en tant que solistes, avaient accepté de donner un concert entier avec des musiciens français, en l'occurrence Patrick Rondat (guitare) et Alain Gozzo (batterie) auxquels s'est brièvement associé Birelli Lagrene, très connu, lui, du public d'outre-Atlantique. Tony MacAlpine, comme Stuart Hamm, ont fait la démonstration que le hard-rock pouvait être joué, aussi de manière «cultivée». Le premier se permettant, au beau milieu du concert, d'interpréter au piano, sans amplification, une étude de Chopin... acclamée.

Autres temps forts : le concert donné par Alexandre Lagoya, avec l'Orchestre régional de Cannes-Provence-Alpes-Côte d'Azur, une soirée blues autour du duo formé par Chris Lancry (guitare et chant) et Jean-Jacques Milteau (harmonica) et une soirée brésilienne placée sous le signe de la *saudade* («vague à l'âme»).

Avec, en vedette, la chanteuse Teca Calazans, interprète sensible et sobre de Villa-Lobos, accompagnée par un trio d'excellents musiciens français, Jean-Christophe Hoareau (guitare), Yannick Legoff (flûte) et Christian Paoli (percussions). Le guitariste anglais de jazz-rock, Allan Holdsworth, concurrencé par son batteur d'enfer, Chad Wacherman, a eu plus de difficultés à imposer une musique très personnelle.

Au succès d'affluence du festival s'est, par ailleurs, ajouté un record d'inscriptions aux stages, ateliers et masters-classes.

GUY PORTE

□ **Musique action 92.** – La neuvième édition du Festival international des musiques actuelles aura lieu *jusqu'au 17 mai*, à Vandœuvre-lès-Nancy. Télescopage permanent entre les musiques improvisées et écrites, qu'elles soient jazz, contemporaine, ou rock, Musique action 92 recevra, *notamment*, Eric Watson, Yves Robert, Paul Fenton, Louis Sclavis, Joe McPhee, Daunik Lazro, le Chusone trio, le Quatuor Stanislas, l'Ensemble Modern de Heiner Gœbbels, Marc Ribot. Théâtre également avec un spectacle musical autour de la pièce *Ubu roi* et *la Baraque foraine*, de Georges Aperghis.

▶ Renseignements et réservations : Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 54500, Vandœuvre-lès-Nancy. Tél. : 83-57-52-24.

Mort du violoniste hongrois Arpad Gerecz

Le violoniste et chef d'orchestre hongrois Arpad Gerecz est mort, vendredi 1er mai, à Morges en Suisse, il était âgé de soixante-sept ans.

Né le 23 décembre 1924 à Dunakeszi, en Hongrie, Arpad Gerecz avait fui son pays en 1956, et s'était réfugié en Suisse romande où il a fait une grande partie de sa carrière. Avec Armin Jordan, il a été chef associé et premier violon de l'Orchestre de chambre de Lausanne jusqu'en 1985, puis professeur aux conservatoires de Lausanne et de Genève. Arpad Gerecz a, en outre, été invité à plusieurs reprises comme chef dans des orchestres européens, notamment au Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Dépressions verbeuses : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 17 h et 20 h 45, dim. 16 h.
ARCANE (43-38-19-70). L'Espace du souffle : 20 h 30, dim. 17 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Avatar : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
BERRY (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15.Dim. Festival d'expression artistique : 20h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Joyzelle : 20 h 30.
CHAPELLE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-56-01-87). Noces de sang : 21 h, dim. 18 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE (45-67-87-74). La Frontière : 20 h 30, dim. 16 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). La Vie de Galilée : 20 h 30.Dim. Le roi s'amuse : 14h. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : 20h30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 17 h. Les Larrons : 18 h 30, dim. 15 h.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : 21 h 30, dim. 15 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Les Carabiniers : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Le Foutiste : 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30, dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h, dim. 15 h.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Fausse alerte ; Villa à vendre : 20 h 30.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 18 h et 20 h 15. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : 17 h et 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Solidataire : 19 h. L'Homme changé en barque : 20 h 30. Le Perroquet de Marilyn : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30, dim. 15 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Bec de gaz : 19 h. Les Silences du quatuor Conrad : 21 h, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Gastronomades : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h, dim. 15 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. La Journée du maire : 20 h. Comme une légère angoisse : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h, dim. 15 h 30.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Baya : 20 h 30, dim. 17 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Les Anciennes Odeurs : 18 h 30. Savage Love : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Cher Menteur : 21 h, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 21 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 15 h et 20 h 15.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 18 h 30 et 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les Ex : 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Belle Age : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 15 h et 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h, dim. 15 h. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 17 h 30 et 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Enfers : 20 h 30. Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Naufrage : 20 h 30, dim. 17 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45, dim. 15 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56).Dim. Show Bus : 14h30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul Martineau : 16 h 30 et 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Daniel Lemire dans Juste pour rire : 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Après l'amour : 21 h, dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : 20 h 30, dim. 18 h 30.
THÉATRE MODERNE (48-05-69-69). Je vous demande plaît-il! : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Libertinage : 22 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Valses accompagnées : 19 h 15, dim. 17 h 15.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). El Tricicle dans Terrrific! : 20 h 30, dim. 16 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education d'un prince : 19 h. Agnès de Dieu : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 16 h et 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE) (40-51-84-53). Les Plaies ivres : 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Soirées bourgeoises : 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Dim. Chat en poche : 18h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Querelle (1982, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 18 h 30 ; la Symphonie nuptiale (1928), d'Erich von Stroheim, 21 h.

DIMANCHE

Arsenal, la révolte de Janvier à Kiev, an 1918 (1929), d'Alexandre Dovjenko, 18 h 30 ; Deux ou trois choses que je sais d'elle (1967), de Jean-Luc Godard, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma polonais : Journal intime d'un pêcheur (1985, v.o. s.t.f.), de Wojciech Has, 14 h 30 ; l'Année du soleil calme (1984, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Zanussi, 17 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma polonais : l'Amateur (1979, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 20 h 30 ; le Bois de bouleaux (1970, v.o. s.t.f.), de Andrzej Wajda, 14 h 30 ; Quand les anges tombent (1958, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, Meurtre (1957, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, le Couteau dans l'eau (1962, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, 17 h 30 ; Option zéro (v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kiwerski, la Tentation de saint Antoine (v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kiwerski, Pour Noémi (v.o. s.t.f.), de Longin Szmyt, la Passagère (1961, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 20 h 30 ; De la veine à revendre (1960, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Le Ventre de Paris : les Halles : Actualités Gaumont, les Halles centrales (1927) de B. Kaufmann, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; la Ration du pauvre : Léon la Lune (1956) d'Alain Jessua, le Signe du lion (1962) d'Eric Rohmer, 16 h 30 ; Dîners intimes : Spot Champignons de Paris (1984), Boeing Boeing (1965) de John Rich, 18 h 30 ; les Cinéastes gourmands : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, le Charme discret de la bourgeoisie (1972) de Luis Bunuel, 20 h 30.

DIMANCHE

La Ventre de Paris : le Pain quotidien : Paris mange son pain (1958) de Pierre Prévert, Garçon! (1983) de Claude Sautet, 14 h 30 ; Dîners intimes : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 16 h 30 ; Fantasmes culinaires : la Bergère en colère (1970) de Francis Warin, Sweet Movie (1974) de Dusan Makavejev, 18 h 30 ; les Halles : Paris perd la mémoire (1976) de René Jouault, Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (Taiwan, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FACE A FACE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FACES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE FESTIN NU (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

DE JOUR COMME DE NUIT. Film français de Renaud Victor : Utopia, 5e (43-26-84-65).
L'EVASION DU CINÉMA LIBERTÉ. Film polonais de Wojciech Marczewski, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
HOLLYWOOD MISTRESS. Film américain de Barry Primus, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
RUSH. Film américain de Lili Fini Zanuck, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SAM SUFFIT. Film français de Virginie Thévenet : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA SEMAINE DU SPHINX. Film italien de Daniele Luchetti, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
TRAHIE. Film américain de Damian Harris, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VINCENNES-NEUILLY. Film français de Pierre Dupouey : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BETTY (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BUGSY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
CÉLINE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DEAD AGAIN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA DIVINE COMÉDIE (Por., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LA GAMINE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
GRAND CANYON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HAMLET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HOOK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HUSH-A-BYE, BABY (Irl. v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JFK (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
JOHNNY SUEDE (A.-Suis., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
MATADOR (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NERFS A VIF (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NORD (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
NOUS DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).
PAS DE RÉPIT POUR MÉLANIE (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LA RÉVOLTE DES ENFANTS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
ROME ROMÉO (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SAILOR ET LULA (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LA STAZIONE (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
TERMINATOR 2 (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LA VIE SUR UN FIL (Chin., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES SÉANCES SPÉCIALES

BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-GUINEEN) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 40.
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 45.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.
DANZON (Mex., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.
LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
DOMANI, DOMANI (It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 4 MAI

«Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés», 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«Tombes célèbres du Père-Lachaise», 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

«Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre. Sur les traces de Toulouse-Lautrec», 11 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

«Hôtels et curiosités du Marais, la place des Vosges et l'évolution du quartier», 11 heures et 17 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale» (carte d'identité), 14 h 15, sortie métro Assemblée-Nationale (I. Hauller).

Exposition : «Les Lautrec de Lautrec (affiches et lithographies) à la Bibliothèque nationale», 14 h 30, 1, rue Vivienne (D. Bouchard).

«Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la cour», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

«L'Opéra-Bastille (salle, coulisses, décor) avec un aperçu du faubourg Saint-Antoine», 14 h 30, devant le café Les Grandes Marches (C. Merle).

«Le village Reille des Franciscaines», 14 h 30, angle de la rue d'Alésia et de l'avenue de Reille (Paris capitale historique).

«La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie», 14 h 40, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

«L'Ecole des beaux-arts et les salons de l'hôtel de Chimay», 15 heures, 13, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

«Promenade à travers l'île Saint-Louis», 15 heures, métro Pont-Marie (Lutèce visites).

«Peinture française au Louvre. Le dix-neuvième siècle : le romantisme», 14 h 45, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Tourisme culturel).

«Maisons anciennes, vieilles fermes et ateliers d'artistes vont disparaître au faubourg Saint-Antoine», 14 h 45, métro Nation, sortie boulevard Diderot (M. Banassat).

«Les petites synagogues dans le quartier juif du Marais» (groupe limité à trente personnes), 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

«L'Opéra de Garnier et l'exposition sur les ballets russes de Diaghilev», 15 heures, dans le hall de l'Opéra, à gauche (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : «Le pouvoir des juges», par J.-M. Varaut (Académie des sciences morales et politiques).

ÉCONOMIE

BILLET

Les banquiers en rajoutent

Les banquiers enfoncent le clou. Non contents d'avoir remporté un succès certain en arrivant à bloquer le lancement par la Poste d'un pseudo-compte rémunéré baptisé Libertitude, ils repartent en guerre contre la distribution de crédits par cette même Poste. Non pas qu'il y ait la moindre menace à un horizon proche mais pour être *« prêt au cas où »*, explique M. Dominique Châtillon, le président de l'Association française des banques (AFB). Inquiète d'un éventuel débat au Parlement, l'AFB lance un brûlot sous la forme d'un « petit livre orange » intitulé : *« Une erreur à éviter : la distribution de crédits par la Poste »*.

En ranimant un conflit banques-Poste dont ses adhérents étaient sortis jusqu'à présent indemnes, c'est peut-être bien l'AFB qui est en train de commettre une erreur. Certes, un certain nombre de ses arguments semblent légitimes, mais est-il nécessaire de souffler sur les braises ? L'AFB insiste à nouveau sur l'incompatibilité d'une activité de service public, comme celle de la Poste, avec la vente d'un produit (le crédit) concurrentiel. Le point sans doute le plus convaincant est celui soulevé par M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP : *« Dans un marché en état de surcapacité, on ne crée pas une nouvelle concurrence, où alors c'est le PAF* (paysage audiovisuel français) *»*. *« La France n'a pas besoin de 17 000 guichets de banque supplémentaires sauf à vouloir détruire une partie des réseaux déjà existants et changer radicalement de système bancaire »*, ajoute-t-il.

Mais, par certains côtés, le « petit livre orange » confine à la caricature quand, s'appuyant sur le rapport Ullmo, il invite la Poste à utiliser ses bureaux en zone rurale pour des activités administratives comme *« la vente de billets SNCF, la constitution de dossiers de cartes grises, la délivrance de vignettes auto ou de timbres fiscaux ... »*. Ces services seraient sans doute fort utiles, mais est-ce à l'AFB de le suggérer ?

Les banques ont tout à craindre d'une « guerre de cent ans » avec la Poste. Le lancement avorté de Libertitude a été ressenti parfois dans le réseau postal comme une humiliation et comme un « lâchage » du gouvernement face au lobby bancaire. Il est compréhensible que les banques cherchent à éliminer une concurrence dangereuse, mais à trop en faire elles courent le risque d'obtenir l'effet inverse.

ÉRIC LESER

La Journée internationale de la liberté de la presse

Les mots et les pouvoirs

Parce que les mots ont du pouvoir, les pouvoirs en veulent souvent aux mots. Et s'en prennent à leurs porteurs, médias et journalistes notamment. Pour la parole et l'écrit, la menace du bâillon prend toutes les formes, du meurtre à la corruption, en passant bien sûr par la censure, que pratiquent régulièrement 68 des 120 Etats étudiés dans le rapport 1992 de Reporters sans frontières (1).



La puissance des dessins

Pour célébrer la Journée internationale de la liberté de la presse, le 3 mai, l'organisation a aussi éprouvé la puissance des traits, et publie un magazine, *Cent dessins pour la liberté de la presse* (2), dont le produit des ventes iront intégralement à un fonds de solidarité pour défendre dans le monde chaque journaliste poursuivi dans l'exercice de son métier.

La tâche est ample : Reporters sans frontières (RSF) a recensé 1 445 atteintes à la liberté de la presse en 1991. Il y a l'horrible et le visible, les 72 tués dans 21 pays, dont 20 pour la seule guerre civile en Yougoslavie, et un nombre croissant de victimes des narco-trafiquants (*le Monde* du 17 mars) ; les 393 cas de torture ou violence physique, du Rwanda à la Turquie ; les 268 arrestations, qui laissaient au 1er janvier 1992 encore 121 journalistes embastillés pour leurs idées.

Il y a aussi plus obscur, plus insidieux, la corruption quasi officialisée au Japon ou en Corée du Sud, et dans tant de pays le manque de moyens. Pour la France, RSF note en particulier que *« la guerre du Golfe a montré les limites qu'un Etat de droit entendait fixer à l'indépendance des journalistes en période de guerre. La profession sort endolorie de l'épisode »*. Le rapport ajoute que *« l'augmentation des actions en référé risque de mettre à mal l'assise financière de certains organes de presse »*.

Lors de la célébration organisée à l'UNESCO le 30 avril, le directeur général, M. Mayor, a souligné que la liberté de la presse ne pouvait exister sans papier pour l'imprimer ou si *« l'analphabétisme rend impossible la lecture des nouvelles »*. Les autres participants ont aussi évoqué les différentes formes d'atteinte à la presse et l'importance de sa liberté, résumée dans le slogan de la journée : *« Pas de liberté sans liberté de la presse. »*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Rapport 1992, 350 pages, 70 francs. Reporters sans frontières, 17, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 34000 Montpellier.

(2) *Cent dessinateurs français et étrangers – dont ceux du* Monde *– ont contribué à ce magazine, vendu 28 francs dans les kiosques, et réalisé bénévolement.*

Présentant ses premiers résultats négatifs depuis dix ans

Hachette veut oublier La Cinq pour se marier avec Matra

« En dépit de l'échec de La Cinq, Hachette reste le seul groupe français qui soit vraiment multimédias et vraiment international. » Et ses activités sont rentables, insistait mercredi 30 avril son patron, M. Jacques Lehn, en présentant les premiers résultats négatifs de Hachette depuis dix ans. Avec une incidence nette de 1,793 milliard de francs pour 1991, s'ajoutant au 1,75 milliard provisionné en 1990, l'ardoise de La Cinq est douloureuse pour le groupe. Elle explique l'essentiel des 1,931 milliard de francs de perte consolidée part du groupe (492 millions de bénéfice en 1990). Mais celui-ci entend ainsi tirer *« un trait définitif »* sur l'aventure de La Cinq. Dans la foulée de cette *« opération vérité »*, Hachette a aussi déprécié des actifs incorporels (100 millions de francs pour les fonds éditoriaux de Salvat, 50 millions pour le *Elle* anglais).

La vente de Danel-Ferry (imprimerie) au cours de l'exercice explique une baisse du chiffre d'affaires en France (14 678 millions de francs), pour la première fois inférieur à celui réalisé à l'étranger (15 733 millions). Elle explique aussi que le secteur presse de Hachette connaisse une baisse de 6 % du chiffre d'affaires (9 587 millions), l'année ayant été rude pour la presse quotidienne régionale, meilleure pour les magazines français. Le groupe enregistre en revanche des croissances sectorielles en distribution/services (11 674 millions de francs, + 8,7 %) et dans sa branche audiovisuelle (2 232 millions, + 6,9 %), qui comprend Europe 1, mais pas La Cinq. Quant à la branche livre (6 918 millions, – 1,3 %), elle enregistre les difficultés de vente des ouvrages chers, alors que le scolaire et les livres de poche se portent mieux.

D'importants frais ont été engagés en restructuration, chez Salvat, Grolier, au Livre de Paris... Traduction : le personnel du groupe est passé de 31 190 salariés à 28 460 en un an, une baisse de 1 714 personnes en France (dont l'essentiel correspond à Danel-Ferry) et 1 016 à l'étranger. Le résultat net des opérations courantes de 12 millions de francs – et la progression de 3,7 % du chiffre d'affaires au premier trimestre 1992 – sont les marques d'un groupe solide, estime M. Jacques Lehn ; mais qui doit restaurer son bilan pour se marier avec Matra. Pour alléger des dettes financières stables de 10,7 milliards, le programme de cessions d'actifs *« non stratégiques »* sera poursuivi au-delà des 700 millions déjà engrangés.

Enfin, les partenaires financiers de Hachette (Crédit lyonnais, BNP, GAN) ont souscrit au principe d'un schéma de recapitalisation de 2,8 milliards de francs, répartis entre actions ordinaires, obligations convertibles et titres subordonnés. Patron de Matra et d'Hachette, dont la cotation des titres sont suspendus en Bourse, M. Jean-Luc Lagardère doit préciser, mardi 5 mai, les modalités de ces opérations, qui aboutiraient après fusion à simplifier les structures de son groupe.

M. C. I.

Les manifestations du 1er mai

Les syndicats en ordre dispersé

Pour la Neuxième année consécutive, la division syndicale était au rendez-vous du traditionnel défilé du 1er mai. A Paris, la CGT a une nouvelle fois occupé le pavé de la capitale à la tête d'une manifestation qui a rassemblé près de 30 000 personnes (50 000 selon les organisateurs, 15 000 selon la police). Regroupant une trentaine d'organisations d'Ile-de-France – dont la FEN, SOS-Racisme, le mouvement contre le racisme (MRAP), les organisations trotskystes (*LO et LCR*) ainsi que de très nombreux manifestants turcs et kurdes, – le cortège est parti à 15 heures de la place de la République pour se disperser en fin d'après-midi devant l'église Saint-Augustin, à l'endroit même où avait débuté, le matin, la manifestation organisée par le Front national.

« Ensemble, solidaires, agissons contre le racisme et les exclusions ! », proclamait une banderole commune placée en tête du défilé. Car, outre les revendications comme *« le SMIC à 7 000 francs ! »*, *« l'emploi stable »* et le *« non à Maastricht »*, avancées par les bataillons de la CGT, les signataires de l'appel s'étaient retrouvés sur un point : endiguer *« la dangereuse montée de l'extrême droite »* et se mobiliser contre *« les causes de sa progression »*. En tête du cortège, M. Louis Viannet, dont c'était le premier défilé en tant que secrétaire général de la CGT, s'est félicité de *« cet élan revendicatif nouveau »*, y voyant, malgré l'absence de FO et de la CFDT, le *« signe d'une volonté unitaire »*.

Car, en dehors de quelques rares défilés unitaires en province, les deux autres confédérations avaient choisi de célébrer le 1er mai chacune à sa manière. Force ouvrière, qui achevait son dix-septième congrès dans la capitale de la soierie, a réuni 2 000 personnes devant la plaque commémorative des Canuts lyonnais. Rappelant la célèbre devise : *« Vivre en travaillant ou mourir en combattant »* de cette avant-garde des luttes ouvrières du siècle dernier, M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'était entouré pour l'occasion de plusieurs reponsables syndicaux étrangers.

De son côté, la CFDT a appelé ses militants à Halluin, dans le Nord (*le Monde* du 22 avril). Lors d'un modeste rassemblement – six cents personnes – composé notamment de délégations syndicales européennes (belges, allemandes, britanniques, ainsi que hongroises, polonaises et bulgares) et des représentants de l'UNEF-ID, MM. Jean Kaspar (CFDT) et Guy Le Néouannic (FEN) ont réaffirmé leur soutien aux accords de Maastricht, proposant notamment la constitution d'un comité de liaison pour l'Europe entre *« les syndicats réformistes »*.

OLIVIER PIOT

La fin du dix-septième congrès de la centrale réformiste

M. Marc Blondel réélu secrétaire général de Force ouvrière

Sur le plan personnel, M. Marc Blondel a tout lieu de se féliciter du dix-septième congrès de Force ouvrière, qui a pris fin le 1er mai à Lyon. Réélu au poste de secrétaire général avec 98 % des voix, il a ramené de quatorze à douze le nombre de membres du bureau confédéral au sein duquel il accroît son influence. Ses adversaires, qui étaient au nombre de cinq dans l'ancienne équipe, ne sont plus que deux. Parmi les trois candidats présentés par ceux qui contestent le durcissement de ton de la confédération, seul M. Robert Santune (métallurgie) a été élu. M. Rémy Caillat (Union départementale de l'Ain), proche de M. Blondel, est l'autre nouveau venu au sein d'un bureau confédéral qui ne s'est guère renouvelé et a peine rajeuni.

En revanche, le leader de FO a accepté d'ouvrir la nouvelle commission exécutive à plusieurs représentants de la frange la plus modérée de son organisation : MM. Jacques Mairé, secrétaire général de l'Union départementale de Paris, Michel Huc, patron des métallurgistes, Jacques Marçot, leader de la fédération des PTT et Gérard Fossé (agroalimentaire).

Sur le plan de l'orientation, le bilan de M. Blondel est beaucoup plus mitigé. La résolution générale a été adoptée par 68 % des mandats mais le quart des congressistes (25,25 %) l'ont rejetée et près de 7 % se sont abstenus. Un résultat très moyen pour une organisation qui pratique généralement l'unanimisme. Mercredi, le rapport d'activité avait été voté à une majorité de 84 %.

Tout au long de ce congrès, M. Blondel n'a cessé de s'en prendre à la CFDT et, à un moindre degré, à la CGT. Relayé par les éléments les plus radicaux de la confédération, il a cultivé le syndrome de la citadelle assiégée ou, pour reprendre l'expression de M. Mairé, le *« complexe de l'enfermement »*. Versant parfois dans une certaine forme de populisme, il a vivement mis en cause le contenu de la construction européenne bien que le texte de la résolution générale ait adopté un ton plus mesuré à l'égard des accords de Maastricht.

Minoritaires, les voix discordantes, qui se sont élevées pour souhaiter que FO modère son discours afin de respecter une pratique qui, sur le terrain, reste réformiste, cesse de se draper dans un splendide isolement et dénonce avec davantage de vigueur la montée de l'extrême droite, ne sont pas marginales.

J.-M. N.

« L'appréciation du franc est un préalable à la baisse des taux »

déclare M. Michel Sapin

A l'occasion de son premier point avec la presse depuis sa nomination à la tête du ministère de l'économie et des finances, jeudi 30 avril, M. Michel Sapin a jugé que l'appréciation actuelle du franc vis-à-vis du deutschemark était *« une bonne chose »*. *(Nos dernières éditions du 2 mai.)* *« Il faut que cela continue »*, a-t-il déclaré, précisant qu'à ses yeux *« l'appréciation du franc est un préalable à la baisse naturelle des taux d'intérêt »*.

A propos d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt en Allemagne, M. Sapin a estimé qu'une telle décision serait *« en totale contradiction avec l'esprit général du G7 »*, la réunion des ministres des finances des sept grands pays industrialisés qui a eu lieu la semaine dernière à Washington, et avec les propos tenus alors par les dirigeants allemands. Interrogé sur l'attitude de la France en cas de relèvement des taux outre-Rhin, M. Sapin a expliqué que l' *« on n'est jamais obligé de suivre »*.

Tout en confirmant que le plan d'épargne en actions (PEA) ferait l'objet d'un débat au Parlement au cours de la session de printemps, le ministre de l'économie a indiqué que le projet élaboré par le gouvernement précédent ferait sans doute l'objet d'une ou deux modifications sensibles, sans donner davantage de précisions.

EN BREF

□ **Airbus lance une prospection commerciale sur le projet d'A-319.** – Le conseil de surveillance d'Airbus Industrie, qui s'est réuni vendredi 1er mai à Francfort, a autorisé le lancement d'une prospection commerciale sur le projet de construction d'un petit porteur de 130 places baptisé A-319. Dans l'hypothèse où les résultats de cette prospection auprès des compagnies seraient positifs, les partenaires du consortium européen se sont mis d'accord sur le fait que l'assemblage de l'A-319 s'effectuerait à Hambourg, et non à Toulouse, pour une première livraison en 1995. – *(AFP.)*

□ **Canal J diffusée illégalement sur certains émetteurs de l'ex-Cinq.** – Certaines collectivités locales, qui sont propriétaires d'émetteurs de télévision jusqu'alors utilisés pour transmettre La Cinq, ont commencé à transmettre les programmes de la chaîne pour enfants Canal J, véhiculés sur le même satellite que l'ex-Cinq. Canal J, qui est une chaîne pour l'instant réservée aux seuls réseaux câblés, a décliné toute responsabilité dans cette reprise hertzienne. Il semble que quelques émetteurs dans les régions de Belfort et Menton aient ainsi décidé de remplacer La Cinq de leur propre initiative.

Un nouveau président pour les sociétés anonymes d'HLM

Une des grandes figures des HLM, auxquelles il a consacré quarante ans de sa vie, s'en va : M. Marcel Lair (soixante-dix ans) a passé la main, jeudi 30 avril, à M. Jacques Berké (quarante-sept ans), nouveau président de la Fédération des sociétés anonymes d'HLM. M. Lair occupait ce poste depuis neuf ans après avoir dirigé le Foyer du fonctionnaire et de la famille (FFF), la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP) et la Société anonyme de gestion immobilière. La fédération regroupe 350 sociétés, gérant 1 400 000 logements, collectant 22 milliards de loyers annuels et employant 21 000 personnes.

Né le 28 mars 1922 à Paris, M. Lair est licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures de droit et ancien élève de l'Ecole des sciences politiques.

M. Berké est né le 27 juin 1945 à Casablanca (Maroc). De 1970 à 1977, il a travaillé dans deux bureaux d'études spécialisés dans l'habitat. Entré en 1977 à l'Union des HLM, il y a dirigé différents services d'études avant de prendre la responsabilité de la mission économique auprès du délégué général, et enfin, en novembre 1988, il avait pris la direction de la Fédération.

Hausse de 0,3 % des prix en mars

Baisse du fioul et augmentation des tarifs SNCF

Les prix de détail ont augmenté de 0,3 % en mars, a annoncé l'INSEE, mercredi 29 avril, confirmant ses premiers calculs publiés il y a quinze jours. L'indice calculé sur la base 100 en 1980 s'est inscrit à 193,6 contre 193,1 en février. Par rapport à mars 1991, la hausse est de 3,2 %. Elle est de 0,8 % sur les trois derniers mois ce qui correspond à un rythme annuel de 3,2 % également.

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 0,2 % par rapport à février et de 3,2 % par rapport à mars 1991. Les principales hausses concernent les fruits (+1 % en un mois), et les boissons non alcoolisées (+0,5 %). Les boissons alcoolisées, la boulangerie-pâtisserie, la viande de porc, les produits de la pêche, les laits et fromages ont augmenté de 0,4 %.

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 0,2 % en un mois, et de 2,3 % en un an. La hausse des prix de l'habillement et des textiles a été de 0,6 % en un mois et de 3,1 % en un an. Les prix de l'électricité et de la quincaillerie ont augmenté de 0,9 % (une hausse de 1,3 % des tarifs d'EDF était intervenue le 25 février), ceux des livres et des journaux de 0,6 %. En revanche ont baissé de 0,1 % les prix de l'énergie (-2,4 % pour le fioul) et des gros appareils ménagers.

● *Les prix des services* ont augmenté de 0,3 % en un mois et de 4,2 % en un an. Les hausses les plus importantes ont été celles des voyages organisés (0,7 %), des travaux photographiques (+0,6 %), des consommations dans les cafés (0,5 %). Les tarifs SNCF voyageurs « grandes lignes » avaient été relevés de 2,1 % le 9 mars.

Le mois d'avril, qui enregistre les hausses trimestrielles des loyers, est un mois généralement un peu fort. Mais le 13 avril est intervenue – de façon anticipée – la baisse du taux majoré de la TVA de 22 % à 18,6 % sur les automobiles, les motos, les appareils électroniques grand public, les appareils photographiques et reproducteurs de son... Cet alignement du taux majoré sur le taux normal de la TVA représente un gain de 0,15 point sur la hausse de l'indice dont la moitié bénéficiera à avril du fait que la mesure est intervenue en milieu de mois. On peut donc prévoir que l'effet TVA effacera l'accélération entraînée par les loyers. L'indice d'avril pourrait ainsi rester sur son rythme de hausse habituelle et n'augmenter que de 0,2 % ou 0,3 %.

Une hausse importante de 10,25 % est intervenue le 27 avril sur les prix du tabac dans le cadre de la campagne anti-tabagisme. Cette hausse représente une accélération d'un peu moins de deux dixièmes de point d'indice. Elle sera à moitié effacée par la seconde partie de l'effet baisse de TVA du mois d'avril.

Al. V.

Washington prépare des mesures de rétorsion

La guerre du soja entre les Etats-Unis et l'Europe est relancée

Jeudi 30 avril, les Etats-Unis ont annoncé à Genève leur intention d'accroître leurs tarifs douaniers sur un milliard de dollars d'importations de la CEE en raison du refus des Européens de *« réformer de manière adéquate les aides aux producteurs d'oléagineux européens »*.

« Nous regrettons d'avoir à prendre cette mesure, mais les dommages prolongés dont souffrent les producteurs américains d'oléagineux nécessitent une réponse appropriée », a déclaré M. Rufus Yerxa, ambassadeur des Etat-Unis au GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), devant le conseil du GATT qui examinait le rapport d'une commission d'arbitrage qui avait condamné l'Europe pour sa politique de subventions.

Ces mesures de rétorsion ont provoqué jeudi une vive réaction de la Commission européenne qui a fait savoir qu'elle considère *« cette décision unilatérale comme inappropriée et improductive dans la recherche d'une solution mutuellement avantageuse »*. Le communiqué publié à Bruxelles ajoute que *« cette décision freine les efforts entrepris pour faire progresser la négociation sur l'Uruguay Round »*. La CEE avait annoncé officiellement jeudi matin son refus des conclusions du panel la condamnant mais aussi son intention de présenter des propositions pour régler le différend l'opposant aux Etats-Unis avant le prochain conseil du GATT à la mi-juin.

Plusieurs des grands pays qui ont soutenu jusqu'à présent les Etats-Unis dans cette affaire – notamment le Japon – ont fait savoir à Genève qu'ils jugeaient *« inacceptable »* la décision américaine prise sans l'autorisation du GATT. – *(AFP.)*

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 27 AU 30 AVRIL 1992

PARIS

2001 ou l'odyssée...

INDICE CAC 40

+ 2,32 %

La magie du nombre opérera-t-elle pour que cette courte semaine reste dans les esprits comme celle du déclic amorçant le redémarrage tant attendu ? Sans s'embarquer dans des scénarios de science-fiction, nul doute que le franchissement du cap des 2 000 points, mardi 28 avril, confirmé par la suite, est de bon augure. L'indice CAC 40, qui mesure minute par minute l'évolution des quarante plus importantes valeurs de la place française, est revenu à un niveau délaissé vingt et un mois plus tôt.

Le 20 juillet 1990, dans un marché atone, le CAC 40 glissait sous cette barre mythique des 2 000 points, franchie à la hausse sept mois auparavant dans l'euphorie de l'effondrement du mur de Berlin. La crise provoquée par l'invasion du Koweït par l'Irak transformera la lente glissade de l'indice en dérapage non contrôlé. Tant et si bien qu'à la mi-janvier 1991, veille du déclenchement des hostilités dans le Golfe, le CAC 40 avait perdu 28 % de sa valeur, tombant à 1 441,17 points... Il faudra ensuite une odyssée mouvementée de plus d'un an pour retrouver les rives des 2 000. En vue dès la Saint-Vincent, le 22 janvier dernier, l'accostage sur ces rivages n'a eu lieu que cette semaine, après de multiples manœuvres d'approche menées à partir de la fin du mois de février.

Dès lundi, les investisseurs espéraient enfin arriver à bon port avec la petite progression de 0,54 %. Un gain analogue le lendemain (+ 0,55 %) faisait le reste. Et les deux jours suivants (+ 1,50 % et – 0,27 %) permirent, malgré un léger roulis, un ancrage ferme. En terminant le 30 avril à 2 031,14, l'indice s'approche à présent de son record historique (2 129,32 points, inscrit le 20 avril 1990) dont il n'est plus éloigné que de 4,6 %. Est-ce la prochaine étape ? Il faudra avant tout que les volumes de transactions continuent de s'amplifier pour confirmer la solidité de la tendance.

Car, même si les échanges se sont amplifiés dès mercredi (4,1 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel), le risque est de voir les marchés désertés par les intervenants, qui chaque année en mai profitent des multiples ponts.

A l'impact psychologique du franchissement des 2 000 points s'ajoutent des éléments encourageants comme l'attitude des gestionnaires face à l'Allemagne. Alors qu'habituellement tout coup de froid outre-Rhin effraie la Bourse, la grève déclenchée lundi dans les services publics et son durcissement au fil des jours n'ont pas inquiété les intervenants français. Et pourtant, à l'issue de ce conflit, les augmentations de salaires qui en découleront risquent d'entraîner un durcissement de la politique monétaire.

Les conséquences d'une telle décision sur l'évolution des taux d'intérêt français dépendra alors de la solidité du franc face au mark. Pour l'heure chacun apprécie la vigueur de la monnaie française.

Autre bonne nouvelle pour les boursiers, la décision du ministre du budget, M. Michel Charasse, de financer l'ensemble des mesures pour l'emploi estimées à *« une dizaine de milliards de francs »* par le produit des cessions partielles d'actifs publics. La perspective de privatisations partielles se profile donc à l'horizon... Un horizon au cours duquel également le projet de PEA (plan d'épargne action), destiné à drainer l'épargne populaire vers les actions, devrait être modifié sur un ou deux points, comme l'a annoncé le ministre de l'économie, M. Michel Sapin.

Signe également d'une évolution positive, les importantes manœuvres entreprises cette semaine autour de Schneider, Ciments français, BNP et Matra. La cotation des actions de la SPEP, de Schneider et de Merlin Gerin était suspendue mardi. Quelques heures plus tard, le groupe de M. Didier Pineau-Valencienne annonçait la fusion de ces deux dernières sociétés afin d'intégrer totalement leurs activités industrielles. Concrètement, à la mi-juillet, Schneider absorbera sa filiale à 60 % et l'opération se fera par échange de quatre actions contre cinq titres Merlin Gerin.

Ciments français vendu par Paribas

La surprise est venue de la vente des Ciments français par Paribas au groupe italien Italcementi pour 6 milliards de francs. Un maintien de cours sera proposé sur les titres du cimentier à 470 francs, soit un niveau supérieur de près de 25 % au dernier cours (377 francs). Au terme de cette procédure, une augmentation de capital de 5 milliards de francs (à 400 francs par action) sera lancée pour permettre de désendetter les Ciments français.

Dans le même temps, Paribas réorganise Poliet en le faisant fusionner avec Lambert Frères. A cette occasion Lambert est estimée à 320 francs, soit un niveau supérieur de 10,3 % à celui de 290 francs coté sur le marché au comptant. Les parités d'échange sont de deux actions pour une Poliet, ou de quatre Lambert frères plus une soulte de 640 francs pour trois Poliet. Le nouveau Poliet débarrassé des activités cimentières aura trois pôles d'activité (Point P, Menuiseries Lapeyre, dont l'introduction en Bourse est prévue pour le 21 mai prochain, et des activités industrielles).

Au terme de ces opérations complexes, Ciments français et Poliet devraient théoriquement retrouver un intérêt en Bourse. En effet, réduite à la portion congrue l'an dernier suite à la prise de contrôle par Paribas, la part aux mains du public avoisinera les 30 %.

Il faudra attendre mardi 5 mai pour connaître les modalités de la fusion entre Hachette, qui a perdu 2 milliards de francs, et Matra, dont la rentabilité s'est dégradée de 58 %. Dans cette perspective, la cotation de ces deux groupes ainsi que celles de MMB, leur holding commun, et de Filipacchi, actionnaire de Hachette, ont été suspendues jeudi.

Enfin le certificat BNP s'est vivement apprécié lors de la dernière séance de la semaine après l'accord du gouvernement au projet de rapprochement avec la banque allemande Dresdner. L'échange de participation à hauteur de 10 % pourrait se faire par une augmentation de capital. Cette décision politique équivaut de fait à une privatisation partielle. L'exemple sera-t-il suivi par d'autres si le marché le permet ? Sans doute si, comme le dit le dicton, *« en mai, fais ce qu'il te plaît »*. A moins que le proverbe britannique ne l'emporte : *« In May, sell and go away »* (prends l'oseille et tire-toi). Perfide Albion...

DOMINIQUE GALLOIS

Banques, assurances

	30-4-92	Diff.
AGF	497,90	+ 6,70
AXA (ex-Cie Midi)	1 004	+ 60
Bail Equipement	123,50	– 2
Bancaire (Cie)	479,30	+ 9,30
Cetelem	770	– 50
CCF	186,10	+ 2,90
CFF	950	– 15
CFI	291	– 5,40
Chargeurs	1 220	+ 74
C. Local de France	226	+ 1
CPR	280,10	+ 0,10
Eurafrance	1 597	+ 38
GAN	1 950	+ 80
Locindus	735	+ 18
Paribas	434,60	+ 34,90
Schneider	704	– 14
Société générale	549	+ 21
Sovac	820	+ 25
Suez (Cie fin.)	339	+ 4,50
UAP	528	– 1

Pétroles

	30-4-92	Diff.
BP-France	114	+ 1,40
ELF-Aquitaine	394,60	+ 21,60
Esso	825	+ 14
Primagaz	730	+ 15
Sogerap	433	+ 13
Total (div. par 4)	369,90	+ 28,10
Exxon	330	+ 18
Petrofina	1 770	– 10
Royal Dutch	461,80	+ 13,70

Matériel électrique

	30-4-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	658	+ 16
CSEE	340	– 34
Générale des eaux	2 346	+ 66
Intertechnique	830	+ 19
Labinal	774	+ 39
Legrand	4 950	– 10
Lyon. des eaux	550	+ 10
Merlin-Gerin	549	– 13
Moulinex	174	– 2
Radiotechnique	575	– 18
SEB	2 250	+ 110
Sext.-Avionique	240	+ 4
Thomson-CSF	163,40	+ 7,90
IBM	493,10	+ 0,80
ITT	347	– 9,70
Schlumberger	348	+ 20
Siemens	2 320	– 2

Filatures, textiles

	30-4-92	Diff.
Agache (Fin.)	890	– 40
BHV	819	+ 14
Damart	2 890	– 20
DMC	324	+ 15
Gal. Lafayette	1 900	– 145
Nouv. Galeries	578	+ 3
Printemps	805	+ 8
La Redoute	5 630	– 10
SCOA	17,45	– 0,70

Métallurgie

	30-4-92	Diff.
Dassault Aviation	347	+ 28
De Dietrich	1 640	+ 29
Fives-Lille	414	+ 18
Peugeot	786	+ 29
SAGEM	1 900	+ 105
Strafor. Facom	867	+ 2
Valeo	733	– 7
Vallourec	232	– 5,90

Produits chimiques

	30-4-92	Diff.
Institut Mérieux	6 820	– 180
Roussel-Uclaf	2 150	– 50
Synthélabo	1 279	– 1
BASF	847	+ 7
Bayer	950	+ 6
Hoechst	844	– 47
Imp. Chemical	135	+ 1.40
Norsk Hydro	148,70	+ 13,10

Valeurs diverses

	30-4-92	Diff.
Accor	805	+ 17
Air liquide	786	+ 8
Bic	769	– 3
Bis	331	– 3
CGIP	1 248	+ 5
Club Méd.	547	+ 23
Elf Sanofi	1 130	– 18
Essilor	484	+ 29
Euro Disney	136,70	+ 4,60
Europe 1	1 181	+ 114
Eurotunnel	38,5	– 1,50
Groupe Cité	531	+ 16
Havas	525	+ 17
Marine Wendel	339	+ 9,90
Navigation mixte	1 155	+ 5
Nord-Est	107,30	– 0,80
L'Oréal	868	+ 14
Saint-Gobain	591	+ 4
Saulnes Châtillon	231	+ 7
Skis Rossignol	764	– 19

Alimentation

	30-4-92	Diff.
Béghin-Say	663	+ 8
Bongrain	3 100	+ 195
BSN	1 163	+ 25
Carrefour	2 586	+ 43
Casino, G., Per.	175	+ 7,50
Guyenne-Gasc.	1 781	– 9
LVMH	4 383	– 36
Olipar	183,5	+ 11,5
Pernod-Ricard.	1 567	+ 35
Promodès	3 565	+ 105
Saint-Louis	1 240	inch.
Source Perrier	1 700	– 1
Nestlé	36 400	+ 1 370

Mines, caoutchouc

	30-4-92	Diff.
Géophysique	648	– 17
Imétal	361	+ 19,50
Métaleurop	96	+ 6
Michelin	206	– 2,10
RTZ	61,85	+ 2,35
ZCI	4,28	– 0,02

Mines d'or, diamants

	30-4-92	Diff.
Anglo-American	187	+ 3,70
Buf. Gold M.	36	– 0,50
Sainte-Helena	32,85	+ 1,35
Western Deep	150	– 2

Bâtiment, travaux publics

	30-4-92	Diff.
Bouygues	654	+ 16
GTM	442	+ 4,20
Immob. Phénix	137	– 2
J. Lefebvre	961	+ 11
Lafarge-Coppée	385,30	+ 3,30
SGE-SB	234	+ 2,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1 277 258	827 505
Peugeot	927 400	711 182
Michelin	2 099 950	433 842
ELF-Aquitaine	168 600	413 620
LVMH	89 290	396 153
Suez	1 050 265	356 987
Eurotunnel	8 535 169	310 690
Havas	547 600	281 920
Axa	260 885	279 055
BSN	243 205	278 311
Lyon. Dumez	511 200	278 205
Total	1 064 350	272 615
Eaux (Gén. des)	112 840	260 113
Saint-Gobain	426 420	251 086

(*) Du vendredi 24 avril 1992 au jeudi 30 avril 1992 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Baisse %	Valeurs	Hausse %
Vallourec	– 15,5	CEGID	+ 12,7
CSEE	– 10,7	Av. Dass. Moka	+ 12,4
Gal. Lafayette	– 5,5	Europe 1 Sécu	+ 11,7
Elf Sanofi	– 4,1	Logis Ind.	+ 10,5
CICA	– 4,1	Exel. Ind. ADF	+ 10
SCOR	– 4	Stafor Facom	+ 9,4
Immob. Phénix	– 3,8	CPR-Paris Ré.	+ 9
Crédit Fonc. Fr.	– 3,7	Sextant Avio.	+ 8,3
Legrand Priv.	– 3,7	Total (FSE pét.)	+ 8,3
SAT	– 3,4	AXA	+ 8,3
Gascogne	– 3,2	Poliet	+ 7,6
Rous.-Ucl. Or.	– 3	MMB	+ 7,5
Cetelem	– 3	Bongrain	+ 7,4
Centrest	– 3	GTM-Entrepose	+ 7,3

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 24-04-92	Cours 30-4-92
Or fin (kilo en barre)	60 650	60 800
– (kilo en lingot)	61 000	60 300
Pièce française (20 fr.)	348	347
• Pièce française (10 fr.)	380	400
Pièce suisse (20 fr.)	345	348
Pièce latine (20 fr.)	341	348
• Pièce tunisienne (20 fr.)	355	342
Souverain	435	465
• Souverain Elisabeth II	440	440
• Demi-souverain	351	355
Pièce de 20 dollars	2 180	2 045
– 10 dollars	1 030	1 022,5
• – 5 dollars	880	480
– 50 pesos	2 245	2 285
• – 20 marks	433	432
– 10 florins	381	382
• – 5 roubles	258	288

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 avril 1992
Nombre de contrats : 70 498 environ.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Septembre 92	Décembre 92
Premier	107,48	107,68	107,88
+ haut	107,62	107,80	107,90
+ bas	107,42	107,66	107,80
Dernier	107,60	107,74	107,86
Compensation	107,60	107,80	107,98

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24-4-92	27-4-92	28-4-92	29-4-92	30-4-92
RM	2 353 557	1 779 169	2 052 242	4 146 488	–
Comptant					
R. et obl.	466 863	10 236 028	9 948 612	11 765 760	–
Actions	111 280	199 508	126 770	280 095	–
Total	2 931 700	12 214 705	12 127 624	16 192 343	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

Françaises	114,4	114,6	114,8	116,5	
Etrangères	103,6	103,6	104,1	104,8	

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	27-4-92	28-4-92	29-4-92	30-4-92	–
Indice gén.	536,1	539	540,41	547,3	–
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 995,72	2 006,62	2 036,72	2 031,14	–

NEW-YORK

Timide hausse

INDICE DOW JONES

+ 0,35 %

La nette reprise, qui avait permis à Wall Street de se rapprocher de son record absolu en cours de semaine, s'est partiellement effritée vendredi 1er mai sous la pression de prises de bénéfices. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui avait gagné près de 50 points pendant la semaine, a vu ses gains se réduire à 11,63 points (+ 0,35 %) par rapport à la clôture du vendredi précédent.

La hausse de Wall Street, déclenchée mardi 28 avril par une vague d'achats informatiques, a été accentuée par une nouvelle série de données économiques encourageantes et en partie par une chasse aux bonnes affaires. Les statistiques publiées (progression de 2 % du PIB au premier trimestre 1992 et hausse de 0,2 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en mars) semblent encore une fois confirmer le mouvement de reprise économique. A cela s'ajoute la progression de l'indice de confiance des consommateurs. Autour du big board, le mouvement de hausse a été mené autour des titres des constructeurs automobiles, notamment Ford et General Motors, qui ont annoncé des résultats financiers positifs au premier trimestre 1992.

La correction technique de vendredi 1er mai (- 0,69 %) a été accentuée par des ventes informatiques en fin de journée, déclenchées par les craintes que les manifestations en cours à New-York et à Chicago ne dégénèrent. Par précaution, plusieurs investisseurs ont déserté les places financières dans l'après-midi et des institutions financières ont fermé plus tôt, assurant simplement une permanence. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a baissé vendredi à 8 % contre 8,04 % la semaine précédente.

Indice Dow Jones du 1er mai : 3 336,09 (c. 3 324,46).

	Cours 24 avril	Cours 1er mai
Alcoa	76 5/8	76 1/8
ATT	43 1/4	43 1/4
Boeing	45 3/4	43 7/8
Chase Man. Bank	26 3/8	25 1/2
Du Pont de Nemours	51	54
Eastman Kodak	39	39 3/8
Exxon	59	59 1/4
Ford	43 1/4	44 1/8
General Electric	75 7/8	75 3/4
General Motors	39 5/8	40 3/4
Goodyear	73 3/4	71 1/2
IBM	88 1/8	90 3/4
ITT	63 1/2	64 1/8
Mobil Oil	61 7/8	64 3/8
Pfizer	68 3/4	70 7/8
Schlumberger	61 3/4	64 1/4
Texaco	61	61 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	122 1/4	122 7/8
Union Carbide	26 7/8	27 1/2
United Tech.	53	53 7/8
Westinghouse	18 1/2	18 1/8
Xerox Corp	77 7/8	74 1/2

TOKYO

Neuvième semaine de baisse

INDICE NIKKEI

– 1,36 %

Les cours des actions ont continué de baisser sur le marché de Tokyo, au cours d'une semaine écourtée et rendue léthargique par la multiplication de jours fériés rapprochés avec l'entrée dans la période de la *golden week*. Le Nikkei a clôturé vendredi 1er mai en baisse de 1,36 %, continuant son mouvement de baisse quasi ininterrompue depuis deux mois. Le volume moyen quotidien des transactions est demeuré faible avec 229,4 millions d'actions échangées quotidiennement pour une valeur de 217 milliards de yens contre contre 254,1 millions la semaine précédente pour un montant de 196,1 milliards de yens.

De nombreux investisseurs locaux sont restés en marge de l'activité, mercredi étant une journée fériée, tout comme le seront le lundi 4 et le mardi 5 mai. La plupart des gestionnaires attendent maintenant la publication de résultats d'entreprises pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars. Plus de 1 300 entreprises cotées doivent en effet publier leur bilan avant la fin mai.

Au cours de la semaine, le Nikkei a fluctué : 17 303,39 yens vendredi et 17 527,40 mardi, seul jour où il ait enregistré une hausse (+ 0,44 %). Le cours des banques et des maisons de courtage a continué de baisser cette semaine, que ce soit la Bank of Tokyo, Dai-Ichi Kangyo Bank, Nomura ou Nikko Securities.

Indices du 1er mai : Nikkei, 17 303,39 (c. 17 542,45) ; Topix 1 313,41 (c. 1 313,19).

	Cours 24 avril	Cours 1er mai
Ajinomoto	1 220	1 290
Bridgestone	1 160	1 170
Canon	1 390	1 400
Fuji Bank	1 350	1 390
Honda Motors	1 590	1 560
Matsushita Electric	1 410	1 410
Mitsubishi Heavy	578	575
Sony Corp.	4 380	4 300
Toyota Motors	1 460	1 460

LONDRES

Retour des OPA

+ 0,6 %

La Bourse de Londres a poursuivi sa progression mesurée (+ 0,6 %), s'interrogeant sur l'importance des nombreuses introductions en Bourse et augmentations de capital prévues cet été. La tendance a été soutenue par le sentiment croissant que la reprise économique est en vue comme l'ont confirmé plusieurs enquêtes sur la confiance des chefs d'entreprise. Le marché a frôlé à deux reprises son record absolu (2 679,2 le 2 septembre 1991). La grande nouvelle de la semaine a été la présentation d'une OPA conditionnelle de 3,7 milliards de livres de Lloyds Bank sur Midland Bank, concurrente de l'offre de fusion amicale de 3,3 milliards de livres déposée par Hongkong and Shanghai Banking Corporation.

La hausse a été favorisée par la bonne santé du marché obligataire, qui a continué à attirer les investisseurs étrangers

Indices *FT* du 1er mai : 100 valeurs, 2 659,8 (c. 2 643,0), 30 valeurs, 2 081,7 (c. 2 072,5) ; fonds d'Etat, 88,61 (c. 88,31) ; mines d'or, 108 (c. 109,2).

	Cours 24 avril	Cours 1er mai
Allied Lyons	6,49	6,36
BP	2,48	2,69
BTR	4,51	4,64
Cadbury	4,58	4,69
De Beers	13,70	14,46
Glaxo	7,24	7,20
GUS	19,63	19,55
ICI	13,62	13,56
Reuters	11,48	11,85
RTZ	6	6,21
Shell	4,63	4,85
Unilever	9,30	9,04

FRANCFORT

Dubitative

– 0,66 %

La Bourse de Francfort s'est relativement bien maintenue cette semaine malgré le développement d'une vaste grève dans le pays et le désordre politique suscité par le départ surprise du ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher. Selon la banque West LB, le marché a bien résisté aux mauvaises nouvelles et à l'annonce d'une croissance plus forte que prévu de la masse monétaire (+ 9,7 % en mars).

Les bonnes nouvelles ont eu le dessus : début de reprise économique aux Etats-Unis, meilleures perspectives pour la conjoncture allemande au second semestre, auxquelles s'ajoutent quelques bons résultats d'entreprises. Siemens, notamment, a annoncé une hausse de 8 % de son bénéfice et de ses ventes au premier semestre 1991-1992 (clos le 30 septembre). Toujours selon la West LB, le marché devrait rester déprimé dans les jours à venir. Son climat pourrait même se détériorer si les conflits sociaux que connaît le pays devaient s'intensifier, note pour sa part la Commerzbank.

Indice du 30 avril : Dax 1 734,03 (1 745,70) ; Commerzbank 1 972,9 (2 003,80).

	Cours 24 avr.	Cours 30 avr.
AEG	212,50	209,40
BASF	250,30	249,30
Bayer	287,10	294,50
Commerzbank	266	265
Deutschebank	715,50	709
Hoechst	263,50	246,20
Karstadt	629,50	611,50
Mannesman	293,40	284,50
Siemens	687	685,90
Volkswagen	382,80	322

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une étape importante pour l'eurofranc

Le plus bel euro-emprunt de la fin du mois d'avril est incontestablement celui de 2,5 milliards de francs français lancé *mercredi* par la Caisse autonome de refinancement pour une durée de vingt ans. A l'exception de l'Etat, aucun autre débiteur n'avait encore émis en francs des obligations cotées en Bourse dont l'échéance soit aussi éloignée. Jusqu'à ces derniers jours, on ne songeait guère à aller au-delà de douze ou quinze ans. La livre sterling était bien la seule monnaie européenne dans laquelle un débiteur de premier plan, autre qu'un Trésor public, pouvait drainer des fonds à vraiment long terme. Un des grands mérites de cette nouvelle émission est de montrer que le compartiment français du marché international des capitaux est désormais en mesure de satisfaire les plus exigeants des emprunteurs. Il avait déjà prouvé l'an passé sa capacité à procurer des montants gigantesques, allant jusqu'à six milliards de francs. Il lui reste à combiner les *deux*, un gros volume et une très longue durée en une même transaction.

Emprunteur récurrent et fort apprécié sur le marché *national* des obligations françaises, la Caisse autonome de refinancement était, il y a quelques semaines encore, largement inconnue en dehors de l'Hexagone. Sa qualité avait certes été jugée comme la meilleure qui soit par les principales sociétés d'évaluation de crédit, mais cet établissement n'avait jamais encore sollicité publiquement l'euromarché. Il n'avait émis qu'un seul emprunt en devises, une opération de 100 millions de dollars, qui *avait été conclue de façon discrète* en 1989. Or, son émission en eurofrancs est destinée à l'étranger et *elle s'est effectivement placée* pour l'essentiel hors de France. Cela n'aurait pas été possible sans une *préparation minutieuse*. Il fallait dire aux prêteurs potentiels que l'emprunteur fait partie du groupe *de la Caisse des dépôts*, expliquer par exemple que son portefeuille est constitué à 88 % de créances garanties par l'Etat français. Il fallait aussi, en l'absence de toute émission comparable, fixer les conditions susceptibles d'attirer des bailleurs de fonds. Le tout a été fort bien géré. Les banques chargées de l'affaire, sous la conduite de Paribas, savaient à qui s'adresser.

C'est en Grande-Bretagne surtout qu'elles ont trouvé les interlocuteurs qui convenaient. Il s'agit de certains des plus importants investisseurs institutionnels du monde, *qui* n'interviennent qu'à coup de montants élevés, souvent une ou plusieurs centaines de millions de francs à la fois. Convaincus de la qualité de la dette et de la justesse de la rémunération qui leur *était proposée*, habitués aux longues durées, plusieurs d'entre eux se sont défaits de fonds d'Etat britanniques pour les remplacer par les titres du débiteur français qui leur procuraient un rapport du même ordre. Au prix de vente initial, ils étaient assurés d'un rendement de 9,25 %. Ce niveau se situait alors à 45 points de base (ou centièmes de points de pourcentage) au-dessus des obligations du Trésor français. Tout compris, frais et commission inclus, l'affaire revient à 9,31 % l'an à l'emprunteur.

Parmi les nombreux autres éléments qui ont permis la réussite de cette opération, sa simplicité a joué un rôle déterminant. C'est un emprunt à taux fixe, dont le montant était arrêté d'avance, ce qui excluait la possibilité d'une augmentation durant la période de placement, et aucune option n'y est *greffée qui aurait pu détourner* l'attention de l'essentiel. Pour un débiteur qui faisait de façon si *spectaculaire son entrée sur* le marché international, la sobriété s'imposait.

Le rôle des banques étrangères

Il convient certes de se réjouir de ce succès indéniable qui marque une étape importante dans le développement du marché de l'eurofranc, mais il faut également remarquer que l'attrait actuel des placements en francs est, pour une large part, dû à leur rendement comparativement très élevé. Le prix à payer pour un emprunt en francs est si haut qu'il dissuade de nombreux candidats étrangers de recourir à cette solution dans la conjoncture présente. La situation *ne s'est guère améliorée depuis* les élections régionales. Mesurées par rapport aux fonds d'Etat allemands *qui demeurent la principale référence* en Europe, les obligations gouvernementales françaises de dix ans de durée rapportaient encore quelque 77 points de base de plus à la veille du 1er mai.

Dans ces conditions, et compte tenu de la nécessité pour un marché de se diversifier au mieux, les spécialistes accordent beaucoup d'attention à toutes les mesures susceptibles de déboucher sur un élargissement du cercle des débiteurs. La question des banques étrangères habilitées à diriger des émissions en francs s'inscrit dans ce cadre. Le cas des maisons de titres japonaises est typique. Si elles avaient été ces dernières années autorisées à diriger des *émissions en francs, elles auraient* certainement orienté un grand nombre de sociétés de leur pays vers ce marché au lieu de les pousser à libeller leurs emprunts en d'autres devises, comme le dollar, le franc suisse, le deutschemark ou l'écu. Il aura fallu attendre le mois *dernier pour qu'on évoque sérieusement* ce problème. On parle d'un accord de principe qui permettrait aux établissements financiers japonais de s'occuper eux-mêmes, directement, d'euro-émissions d'obligations en francs, à condition qu'elles soient munies de bons de souscription d'actions. *Il faut* encore que cet accord se confirme et que ses modalités se précisent. Cela risque de prendre du temps, maintenant que la chute des Bourses au Japon a considérablement ralenti l'émission de tels titres, d'une façon générale.

C'est en tout cas à une banque étrangère d'origine britannique qu'on doit le lancement sur le marché de l'eurofranc de l'un des rares *emprunts de l'année d'une* collectivité locale française. Il s'agit de la banque SG Warburg qui était chargée de l'*émission* d'un *emprunt* privé de 200 millions de francs pour une durée de sept ans pour le compte de la région Midi-Pyrénées. L'émission est très intéressante car le débiteur qui n'a pas encore fait évaluer son crédit par les maisons spécialisées peut, à cette occasion, se prévaloir de la notation d'un autre. Le Crédit local de France, un des meilleurs emprunteurs du monde, lui loue en quelque sorte les prestigieux « trois A » conférés par Standard and Poor's et Moody's. Le contrat prendra fin aussitôt que Midi-Pyrénées aura obtenu d'aussi bonnes notes que le Crédit local. *C'est la première fois* qu'une collectivité locale européenne bénéficie d'une telle lettre *de garantie de la part d'une institution* financière. C'est aussi la première fois qu'une collectivité locale *européenne sollicite le marché* de l'eurofranc.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le mark cède du terrain

Face à un mark *qui résiste* vis-à-vis du dollar, malgré la forte dégradation du climat social en Allemagne, le franc s'est encore raffermi cette semaine, le cours de la devise allemande à Paris cassant la barre de 3,38 francs pour revenir un peu en dessous de 3,3730 francs, après avoir touché 3,37 francs et retrouvé ainsi son niveau de la fin mars 1991. Manifestement, notre monnaie a le vent en poupe, dopée par les bonnes performances de la France en matière d'inflation et d'échanges commerciaux, excédentaire pour le deuxième trimestre consécutif grâce à la *« désinflation compétitive »*.

Naturellement, les *spéculations* sur une baisse des taux directeurs de la Banque de France ont repris. *Cette dernière*, toutefois, douchée par son expérience malheureuse du dernier trimestre 1991 où, après une diminution de ses taux, elle *avait été contrainte* de les relever par deux fois, reste très prudente. Le nouveau ministre des finances, M. Michel Sapin, a salué, certes, la fermeté du franc vis-à-vis du mark, mais a précisé que son raffermissement devrait se poursuivre avant tout *assouplissement de la politi*que de la Banque centrale. Après tout, le mark valait encore près de 3,42 francs à la fin de l'*année der*nière, tout près de son cours plafond de 3,4305 francs, et, en novembre dernier, la Banque de France avait dû annuler la diminution de ses taux directeurs pour stopper une hémorragie des devises.

Sur les marchés des changes, la *semaine a été calme, surtout* à l'approche du chômage du 1er mai. Le dollar n'a pas profité des ennuis de l'Allemagne, en *dépit des bonnes* nouvelles économiques en provenance des Etats-Unis, qui ont toutes dépassé les *prévisions* : diminution des *inscriptions* au chômage, hausse de 1,26 % des commandes à l'industrie contre 0,9 % *prévu, hausse de l'indice des* directeurs d'achat de Chicago à 54,3 % en avril contre 51,9 % en mars.

Selon les opérateurs, l'approche des jours *fériés* explique cette langueur du dollar, et aussi le fait que les investisseurs seraient encore sceptiques sur l'ampleur de la reprise aux Etats-Unis. Certains de ces opérateurs, déçus par l'absence de réaction du billet vert à toutes ces bonnes nouvelles, pensent même que la devise américaine pourrait baisser jusqu'à 1,62 DM contre 1,6550 DM à la veille du week-end.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AVRIL AU 30 AVRIL 1992
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7785	–	17,8923	65,6383	60,3500	2,9360	53,6625	0,00804
	1,7740	–	17,9598	65,5308	60,6980	2,9499	53,9084	0,00806
Paris	9,8953	5,5890	–	366,8526	337,2963	16,4093	299,9195	4,4910
	9,8776	5,5680	–	364,8755	337,9666	16,4248	300,1617	4,4903
Zurich	2,6974	1,5235	27,2589	–	91,9433	4,4730	81,7548	1,2242
	2,7071	1,5260	27,4066	–	92,6252	4,5015	82,2642	1,2386
Francfort	2,9337	1,6570	29,6475	108,7627	–	4,8649	88,9187	1,3315
	2,9227	1,6475	29,5887	107,9620	–	4,8599	88,8140	1,3286
Bruxelles	60,3032	34,06	6,0941	22,3564	20,5552	–	18,2774	2,7368
	60,1386	33,98	6,0884	22,2149	20,5766	–	18,2749	2,7339
Amsterdam	3,2993	1,8635	333,42279	1,22317	112,46228	5,47123	–	1,4973885
	3,2988	1,855	333,15374	1,2155963	112,59484	5,4719	–	1,4959677
Milan	2203,39	1244,50	222,6695	816,8691	751,0561	36,53846	667,8294	–
	2199,76	1248,00	222,7011	812,5819	752,6555	36,57817	668,4636	–
Tokyo	236,10	133,35	23,85937	87,5287	80,4767	3,91515	71,55889	0,107151
	238,25	134,30	24,11997	88,0078	81,5174	3,96165	72,39892	0,108306

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 30 avril, 4,1912 F contre 4,1459 F le vendredi 24 avril 1992.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte
30 avril 1992
PESETA ESPAGNOLE – ÉCU – FRANC BELGE – FLORIN NÉERLANDAIS – MARK ALLEMAND – LIVRE IRLANDAISE – LIRE ITALIENNE – FRANC FRANÇAIS – LIVRE STERLING – COURONNE DANOISE
0 % – -1 – -2 – -3 – -4 – -5 – -6

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Attente inquiète

Les marchés financiers européens sont restés sur le coup de la forte augmentation de la masse monétaire allemande en mars (9,7 %) qui, couplée avec les grèves du secteur public en RFA, fait craindre un durcissement de la politique de la Banque fédérale d'Allemagne. Cette semaine, les dirigeants de cette banque ne se sont pas exprimés après leur déclaration musclée de la semaine précédente, mais c'est peut-être reculer pour mieux sauter, et tout le monde attend la réunion du conseil d'administration de la Bundesbank, jeudi 7 mai.

De l'autre côté du Rhin, le torchon brûle entre le ministre des finances, *M. Théo Waigel, et le* ministre de l'économie, M. Jurgen Moellemann, selon lequel le gouvernement *ne parviendrait pas à* réduire de moitié le déficit budgétaire d'ici à 1995 sans procéder à des *coupes claires dans* les dépenses publiques, notamment le secteur social, tout cela nécessitant une volonté politique forte. M. Waigel, chef du Parti démocrate-chrétien bavarois, a répondu vertement qu'il était responsable de l'exécution du budget. Après le départ du ministre des affaires étrangères libéral, M. Hans Dietrich Genscher, cette altercation entre M. Waigel et M. Moellemann, libéral également et futur vice-chancelier, provoque un malaise.

En ce qui concerne le «problème allemand», celui de la politique de taux élevés menée par la Bundesbank pour lutter contre l'inflation, MM. Jean-Paul Betbèze, directeur, et Antoine Brunet, responsable de la prévision des études économiques et financières du Crédit lyonnais, avancent une solution. Selon eux, on pourrait imaginer que soit «échangée» une baisse des taux *directeurs de la Bundesbank* contre une hausse des réserves obligatoires des banques allemandes. Les taux des crédits à la clientèle germanique resteraient inchangés, mais les taux de l'euromark diminueraient, ce qui permettrait une baisse salutaire des taux monétaires chez les *partenaires* de la RFA au sein du système monétaire européen.

MM. Betbèze et Brunet en profitent pour *suggérer une diminution* symétrique des réserves obligatoires en France, qui pourraient alléger les charges financières des PME. On pourrait ajouter que la Bundesbank, préoccupée par le développement trop rapide des crédits accordés par les banques commerciales, pourrait substituer à un nouveau relèvement de ses taux directeurs (Lombard) une augmentation des réserves obligatoires, dont le doublement équivaudrait à un demi-point du Lombard en question.

La proposition est séduisante et de nature à plaire à M. Jean-Yves *Haberer, président du Crédit* lyonnais, en ce qui concerne, bien entendu, la diminution des réserves *obligatoires* des banques françaises. On connaît le mécanisme des réserves. Constituées sans intérêt dans les livres de la Banque centrale et assises généralement sur les dépôts des établissements, elles renchérissent à due concurrence le coût des ressources bancaires et, par là même, *celui* des crédits délivrés, moyen commode de régler la création monétaire.

Or, par deux fois, fin 1990 et fin 1991, la Banque de France a abaissé le niveau des réserves, le ramenant de 80 milliards de francs à un peu moins de 40 milliards de francs à l'heure actuelle, montant *en dessous duquel elle estime ne* plus pouvoir contrôler efficacement la fluctuation des liquidités bancaires. *Donc, pas beaucoup d'es*poir pour M. Haberer et ses collaborateurs.

*Dans le cas de l'*Allemagne, le problème est encore plus délicat. Les réserves obligatoires y sont *considérables, entre* 5 % et 12 % des dépôts, soit 80 milliards de DM (2,7 milliards de francs), et la Bundesbank n'aime pas modifier ses habitudes, sans oublier les récriminations éventuelles des banques germaniques, dont les résultats en 1991 sont pourtant très *confortables. Néanmoins*, le relèvement des réserves pour ralentir le rythme de la délivrance des crédits *bancaires serait moins nocif qu'une* augmentation des taux directeurs, de nature à accentuer l'inversion des taux et à juguler encore la masse monétaire en renforçant l'attrait pour les placements à court terme inclus dans cette masse.

Le grand chômage

Sur la place de Paris, les *cours* du MATIF, qui avaient fléchi d'un point la semaine dernière, revenant à 107,35, se sont légèrement raffermis, terminant à 107,60. Le rendement de l'OAT dix ans s'est établi aux environs de 8,75 %, ce qui implique un écart de 0,75 point avec le *BUND* allemand à dix ans, écart jugé trop important et susceptible de se réduire sensiblement : il était tombé à 0,35 point au printemps 1991, avant l'arrivée de Mme Edith Cresson à Matignon.

Les taux courts restent tendus, *un peu au-dessous de 10 %*, la Banque de France ayant dû, une fois de plus, approvisionner le marché *à 10 %* sur vingt-quatre heures en début de semaine. Ledit marché a toujours besoin de liquidités, d'autant que le Trésor en pompe allègrement pour financer un déficit budgétaire croissant. En début de semaine, il a adjugé 16 milliards de francs de bons à taux fixe et, jeudi prochain, il s'apprête à procéder à une adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) d'un *montant record*, 14 *ou* 15 milliards de francs, ce qui devrait l'amener à porter à près de 50 % sa part du *marché* domestique français en 1992.

Sur le marché obligataire de Paris, c'est le grand chômage : une *seule émission cette semaine*, celle du Groupement d'entreprises des travaux publics et du bâtiment (GOBTP), *qui a levé 460 millions* de francs, à 9,20 % sur cinq ans, sous l'égide de la BNP et de la *Société générale. Le succès a été* foudroyant et, en fin de semaine, les réseaux placeurs manquaient de *papier pour plusieurs raisons* : coupons élevés, durée courte, ce qui plaît aux investisseurs à l'heure *actuelle en raison de l'inversion* des taux jusqu'à dix ans (le court terme plus cher que le long terme). *Ajoutons-y la raréfaction* des émissions, une seule cette semaine et encore une seule la semaine prochaine, *à l'exception* bien entendu de l'adjudication mensuelle d'OAT.

En outre, les guichets des banques ont été très demandeurs de cet emprunt GOBTP, un tel papier à un tel taux étant presque assimilable à des SICAV monétaires. A propos d'inversion, une regrettable erreur a transformé ce vocable en «invasion» la semaine dernière ; les investisseurs n'y sont pour rien, à moins que la position dominante des taux à court terme, supérieurs à ceux à long terme, ne soit considérée effectivement comme une «invasion».

Sur *le* front des notations, les modifications se modèlent sur la conjoncture. Ainsi, l'agence Standard *and* Poors-ADEF a abaissé, au début d'avril, de «2 A» à «2 A moins» les notes des émissions à long terme de la *banque Paribas et* de la Compagnie bancaire. De même, SPADEF révise de «AA 2» à «AA 3», *donc en dessous*, les notes des programmes d'émissions à long terme, des certificats de *dépôts, ainsi que des programmes* d'émissions obligataires de l'UIC et de sa filiale SOFAL.

En revanche, SPADEF confirme *les* notes *«T 1» sur l'échelle ADEF* court terme accordées à International Bankers (IBSA) de M. Jean-Maxime *Lévêque* et à la Banque Saga et le retrait de la liste de surveillance où elles avaient été placées respectivement le 4 mars et *le 10 février 1992.*

FRANÇOIS RENARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Le diamant garde son éclat

Si le *marché* du diamant s'est quelque peu terni en 1991, et doit le rester encore, d'après les prévisions *de la firme sud-africaine* De Beers, au premier semestre de l'année en cours, la situation des pierres brutes reste encore très enviable, comparée à celle de la plupart des matières premières. Substance associée à la fois au luxe (*pour la joaillerie*) et à l'industrie, le diamant naturel est fortement tributaire de la conjoncture économique *mondiale. Près de 60 %* des pierres brutes sont taillées pour devenir des bijoux convoités (1). Un peu plus de 40 %, après chauffage à haute température, sont transformées en petits cristaux très durs pour toutes sortes d'industries ainsi énumérées par Philippe Chalmin et Abdelaziz El-Alaoui : *«Astronautique, aéronautique, électronique, recherche pétrolière, métallurgie, lames de rasoir, outils de coupe, lentilles optiques et semi-conducteurs»* (2).

Dans une récente allocution à l'occasion de la présentation des résultats de son groupe, le président de la De Beers, M. Julian Ogilvie Thompson, évoquait les principales causes des revers essuyés par le marché diamantaire depuis l'an passé : l'impact de la guerre du Golfe qui affecta surtout l'industrie de la taille israélienne ; l'érosion de la confiance des consommateurs américains, le ralentissement économique, la crise des devises en Inde, *«le principal centre de fabrication pour les qualités les moins chères»*, et la chute du marché boursier japonais. Au total, les ventes de diamants bruts de la De Beers en 1991 ont reculé de 6 % pour s'élever à 3,927 milliards de dollars. Quant aux stocks, ils ont augmenté de 350 millions de dollars, représentant une valeur de 3,034 milliards de dollars.

PRODUITS	COURS DU 30/4
Cuivre h. g. (Londres) *Trois mois*	1 274 (– 1) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 306 (– 27) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 531 (+ 16) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	278,2 (+ 0,9) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	727 (– 36) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	950 (+ 17) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	378 (– 8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	253,25 (+ 4,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) *Juillet*	176,20 (– 0,50) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses *indique* la variation d'une semaine sur l'autre.

Quasi monopole

Depuis au moins un demi-siècle, la firme sud-africaine assure à elle seule plus de 80 % de la vente des *diamants bruts* produits à travers le monde entier. Ce quasi-monopole lui permet de réguler le marché *comme* un *super* stock régulateur, et d'éviter des variations de prix trop importantes. Ainsi a-t-elle procédé depuis l'an passé à des achats de diamant non taillé sur le marché libre, afin de réduire les stocks dans les centres de taille. *«Ces mesures traditionnelles ont eu pour effet de mettre en équilibre les prix du brut et du taillé»*, déclarait M. Ogilvie Thompson. *«Il faut savoir aussi*, ajoutait-il, *que l'industrie possède une base saine et que les ventes de détail de joaillerie augmenteront dès l'amorce de la reprise économique et le regain de confiance des consommateurs.»*

Pour préparer cette reprise, la De Beers a consacré l'an passé plus de 164 millions de dollars à la publicité et à la promotion en faveur du diamant. Dans le même temps, *les ventes de pierres* industrielles, naturelles ou synthétiques, se sont quelque peu ralenties. La De Beers a cependant observé l'émergence de nouveaux débouchés pour les diamants polycristallins destinés aux outils de forage pétrolier.

Les bouleversements à l'Est, marqués par l'éclatement de l'URSS, n'ont semble-t-il guère entravé l'activité de la Central Selling Organisation (CSO), bras commercial de la De Beers. Depuis son bureau de liaison ouvert à Moscou, la société a pu assurer l'exécution de l'accord d'écoulement des pierres soviétiques repris *in extenso* par les autorités russes. Celles-ci ont continué de rembourser chaque trimestre une partie de l'avance de 1 milliard de dollars consentie en 1990 par la firme sud-africaine. *«La Yakoutie, République autonome de la Fédération de Russie, qui assure la totalité de la production diamantaire de la Russie, a récemment obtenu le droit de conserver le dixième de sa production de diamants bruts de qualité gemme* [destinée à la joaillerie]. *Elle est donc autorisée à vendre librement ce volume*, précisait M. Thompson. *La Yakoutie a signé avec la CSO un contrat lui confiant l'exclusivité de la vente de ses diamants bruts de qualité gemme.»*

Si des contrats similaires ont été reconduits avec le Botswana et l'Australie (pour le gisement géant d'Argyle), l'activité a été sérieusement perturbée dans les mines zaïroises de la *Miba*, en raison du manque de carburant et de pièces détachées, sans parler des prévarications incessantes du régime en place sur la rente diamantaire. En Angola, le cessez-le-feu a eu, du point de vue de la De Beers, des effets néfastes sur la bonne marche de l'activité minière, *«sous la forme d'une recrudescence de l'exploitation illicite et des vols au Cuango* [la principale région de production avec le Lucapa]*»*.

ÉRIC FOTTORINO

(1) On peut lire à ce sujet le roman *les Feux de Dieu* (Flammarion), où Jacques *Lanzmann* retrace avec érudition et humour l'aventure fictive de «Révolution», un énorme diamant brut subtilisé dans les mines namibiennes de la De Beers.

(2) «Matières premières et commodités», *Economica 1991.*

Le Monde

Premiers accrocs dans l'« union sacrée » afghane

Le calme était pratiquement revenu, vendredi 1er mai, à Kaboul, abandonnée par les hommes de M. Gulbuddin Hekmatyar. Mais les rivalités anciennes entre mouvements de moudjahidins et ethnies reviennent à la surface.

KABOUL

de notre envoyé spécial

L'« union sacrée » aura fait long feu. On pensait que différents *tanzims*, les organisations militaires de la guérilla afghane, avaient fait, ces derniers jours, « front commun » pour empêcher M. Gulbuddin Hekmatyar de s'emparer du pouvoir. En fait, cette alliance hétérogène des « commandants » qui soutiennent, peu ou prou, le « gouvernement intérimaire », obéit à des impératifs plus complexes.

Une semaine après la « prise » de la capitale par les moudjahidins, les clivages interethniques ont refait surface. Du même coup, le chef du Hezb-i-Islami est peut-être moins isolé qu'on ne l'aurait cru ; ne serait-ce que parce que certains de ses adversaires peuvent s'appuyer sur ses revendications au nom de leurs intérêts bien compris.

Le mariage *« contre nature »* du commandant Ahmed chah Massoud avec les miliciens de l'Ouzbek Rachid Dostom est l'une des raisons de l'effritement du consensus. Massoud le Tadjik a dû, pour vaincre, passer contrat avec les soldats de fortune de ce « seigneur de la guerre » sans scrupules qui « roula » si longtemps pour l'ancien régime. Le « prince du Nord » n'avait sans doute pas d'autre choix. Cette alliance a permis la chute de Mazar-i-Sharif, capitale du Nord, le ralliement de l'ancienne armée régulière et provoqué l'effondrement final du régime Najibullah.

Mais l'alliance entre Massoud, que quatorze ans de *djihad* ont auréolé d'une gloire à nulle autre pareille, et Dostom provoque la colère des Pashtouns. Ceux-ci ont – à juste titre – l'impression de s'être fait prendre de vitesse par les « nordistes » dans la course au pouvoir. Pour eux, le commandant Massoud a trahi en faisant alliance avec le *« diable »* ouzbek.

Le rêve « fédérateur » du commandant Massoud

« Les milices violent, volent, pillent ; ce sont des bandits », affirme le capitaine Akhbar, « officier » d'Abdul Haq, le commandant pashtoun le plus illustre de Kaboul au temps de la « résistance ». Ce dernier, adversaire de toujours de M. Hekmatyar, est pourtant un allié incertain de Massoud. Membre d'une organisation dissidente du Hezb, il entend aujourd'hui rester neutre. Il essaie de jouer les intermédiaires entre les deux hommes forts : il s'efforce de convaincre le commandant Massoud de renvoyer dans leurs foyers les milices ouzbèkes et fait pression sur Hekmatyar pour le convaincre d'arrêter de harceler le nouveau gouvernement. Massoud est conscient que les mercenaires de Dostom lui poseront, à terme, un problème. Il voudrait créer une gendarmerie et désarmer tous ceux qui n'ont rien à faire dans Kaboul.

Mais, bon sang pashtoun ne saurait mentir, Abdul Haq, qui dispose dans Kaboul de quatre mille hommes, accepte mal d'avoir été « doublé » par le commandant Massoud dans la course au pouvoir. Selon lui, celui-ci aurait préparé de longue date son *« coup »* en ralliant à sa cause soldats et mercenaires non pashtouns de l'armée régulière. Il reproche, en outre, au « lion du Panshir » d'avoir attaqué les troupes du Hezb, qui n'auraient pas tiré, ainsi que l'affirme le nouveau gouvernement. Un lieutenant d'Abdul Haq, l'« ingénieur » Mehrabi, explique ainsi que le commandant Massoud avait promis *« de ne pas entrer dans Kaboul »*, mais qu'il a anticipé le *« putsch »* préparé par M. Hekmatyar en *« se lançant dans la bataille »*. *« Aucun pouvoir ne peut ici gouverner en solitaire*, ajoute-t-il. *Tout le monde a besoin du consensus des parties en présence. »*

Reste à savoir si les autres *tanzims* de moindre importance dans la mouvance des partis – en majorité pashtouns – représentés au sein du nouveau Conseil intérimaire n'excuseront pas un jour ou l'autre les excès de M. Hekmatyar. Au nom d'un nationalisme exacerbé par la montée en puissance des nordistes (Ouzbeks, chiites, ismaéliens, Tadjiks...).

« Ici, commente Mehrabi en montrant les collines dénudées qui entourent son fief à l'extrémité sud-est de Kaboul, *les troupes d'Hekmatyar se sont encore battues hier avec Massoud et Dostom avant d'être repoussées. » « Les hommes de Massoud et de Dostom d'un côté et les milices de Gulbuddin de l'autre sont ensemble responsables des combats qui ont éclaté dans Kaboul »*, assure le capitaine Akhbar. Mais Dostom reste une force avec laquelle il faut compter. Il disposerait en ville *« d'une dizaine de milliers de miliciens »* en turban et *« peut en lever rapidement cent mille »*, affirme un diplomate oriental.

Le commandant Massoud dispose d'une douzaine de milliers de soldats et n'en a envoyé guère plus de quelques milliers dans Kaboul. Quant à M. Hekmatyar, ses effectifs nationaux ne dépassent pas vingt mille. Quant aux chiites de l'alliance des neuf partis pro-iraniens du Wahdat, qui contrôlent certains quartiers de Kaboul, ils réclament un quart des sièges du nouveau « conseil des 51 ». Nul ne sait vers qui ils pencheront au moment où commencera le partage du pouvoir.

Sanglante confrontation interethnique entre Pashtouns et persanophones, partition du pays ou éclatement de la mosaïque, nul ne peut prévoir l'avenir de cette nation. Mais retournement d'alliances et réalignements politiques sont prévisibles. C'est précisément ce qu'Ahmed chah Massoud veut éviter en jouant le rôle du grand « fédérateur » qui parviendrait à réconcilier les populations désunies d'un pays éclaté.

BRUNO PHILIP

Des massacres ethniques et des combats entre l'armée sri-lankaise et les rebelles tamouls ont fait 165 morts

Deux massacres de civils perpétrés mardi 28 avril dans l'est du Sri-Lanka ont fait cent quinze morts : cinquante-neuf musulmans ont été tués lors d'un raid des séparatistes tamouls du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) sur le village d'Alinchipathana, dans le district oriental de Polonnaruwa, et cinquante-six personnes ont été massacrées au cours d'opérations de représailles contre des hameaux tamouls voisins.

De source militaire, on a rapporté qu'une quarantaine de membres du LTTE avaient pris d'assaut Alichipathana mardi à minuit. Les assaillants ont décapité des villageois, jeté leur tête dans la jungle et brûlé des corps et des habitations. Les policiers et volontaires qui surveillaient ce village de quatre cents habitants ont opposé une timide résistance avant de s'enfuir. Il a été fait état de trente et un enfants tués. Ce sont des villageois et des volontaires armés, partis dans la jungle pour échapper au massacre, qui auraient, par représailles, ouvert le feu à l'aveuglette dans des villages tamouls.

L'armée, pour sa part, a tué cinquante rebelles tamouls au cours d'opérations menées mardi et mercredi, rapporte par ailleurs l'agence officielle Lankapuwath. Plus de six cents personnes ont trouvé la mort dans l'île depuis le déclenchement de la dernière offensive militaire anti-tamoule il y a six semaines. – *(Reuter, AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 2 mai 1992 a été tiré à 483 295 *exemplaires*.

Après le meurtre de onze Noirs

Un policier blanc condamné à la peine capitale en Afrique du Sud

La peine de mort pour l'un, quinze ans de prison pour les cinq autres : c'est le verdict qu'a rendu, jeudi 30 avril, le tribunal de Pietermaritzburg (province du Natal), devant lequel comparaissaient six policiers, inculpés du meurtre de onze Noirs – dont deux enfants et six femmes, – en décembre 1988.

Selon les témoignages, fournis par les accusés eux-mêmes, les policiers avaient agi dans le cadre d'une opération visant à nuire au Congrès national africain (ANC) et à donner le contrôle du village au mouvement Inkhata, à dominante zouloue. La police avait ensuite tenté de camoufler les faits pour les mettre sur le compte d'affrontements entre ethnies noires rivales.

La condamnation à mort du lieutenant Brian Mitchell, un Blanc, ne sera sans doute pas appliquée, en raison du moratoire sur l'exécution de la peine capitale, introduit en 1990. – *(AFP.)*

Le 1er mai à Moscou

La place Rouge, entre nostalgiques et marchands du temple

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« C'est une fête... quand même ! » Elle ne semble pas très bien savoir ce qu'elle fait là, Lenia, dix-huit ans, étudiante en économie. Il est 15 heures, sur la place Rouge, ce vendredi, premier 1er Mai de la nouvelle ère, baptisé pour la circonstance « Fête du printemps et du travail ». Toute la matinée, la place avait été investie par une dizaine de milliers de communistes, nostalgiques de l'ancien régime. Leur cortège, parti de la place Octobre, a été renforcé par quelques centaines de membres des *« syndicats libres »*, qui, eux, tenaient un meeting et organisaient une fête dans le parc Gorki, lieu de promenade dominicale favori des Moscovites.

Pas plus de mille personnes participaient à la manifestation des syndicats, nouvelle preuve s'il en fallait que ces organisations, héritières des anciennes, n'ont pas trouvé leur place dans une société en pleine recomposition. L'appui de quelque trois cents Américains, casquettés et badgés comme à l'accoutumée, de l'organisation caritative Friendship Force, ne suffit pas à donner du tonus à un meeting frileux.

Les communistes continuent leur chemin, qui un drapeau rouge à la main, qui une effigie de Lénine. Dans la foule, les « anciens » dominent : anciens combattants, anciens cadres du parti, « anciens » tout court. La poitrine bardée de médailles, un militaire à la retraite brandit un portrait de Staline. *« Generalissimus ! »*, s'exclame-t-il en rectifiant la position.

La place Rouge est entourée par un cordon continu de policiers sans armes. *« La colonne de la Russie travailleuse arrive ! »*, annonce un militant juché sur un camion. *« Lénine vivait, vit et vivra encore ! »*, s'exclame un premier orateur, alors que les manifestants passent devant le mausolée. Un vieux chant soviétique : *« La matinée est belle sous les murs du Kremlin, notre pays est beau, puissant, invincible »*, est repris par la foule. Un homme semble particulièrement irrité par le drapeau russe qui flotte sur le Kremlin : *« Ce torchon sera bientôt sous le mausolée et le drapeau rouge sera de nouveau là-haut. »*

Les orateurs se succèdent et font huer le nom de Boris Eltsine, *« fossoyeur de l'URSS »*. Une dame venue avec ses deux filles prénommées Jeanne et Angela, *« en hommage,* explique-t-elle, *à Jeanne d'Arc et Angela Davis »*, reste timidement dans la foule. *« Je suis venue comme tous les ans, bien que je n'aie jamais été membre du Parti communiste, mais la vie était bien plus facile avant, on avait du beurre, du saucisson, du fromage, et puis, ce drapeau russe, ce n'est pas mon drapeau ! »*

Triste Fête du printemps

Un peu plus loin, un homme d'une quarantaine d'années éructe un antisémitisme à couper le souffle : *« Si Eltsine n'est pas juif, sa femme l'est, et le mari de sa fille aussi. »* Bref, *« ils »* sont partout. Il apostrophe un jeune en jeans et aux cheveux longs en train de sucer une glace : *« Juif, lui aussi ! »* Même son de cloche chez un groupe du Parti de la renaissance, extrême droite, qui se bat pour la Russie d'avant le coup d'État bolchevik et contre celle d'aujourd'hui, dominée par *« les forces obscures, les francs-maçons et les juifs » : « Ils n'ont qu'à manifester devant la synagogue ! »* Ceux-là se battent non pas pour l'URSS mais pour l'ancien Empire russe, ce qui revient souvent au même.

S'ils manifestent aujourd'hui avec les communistes, c'est parce que ces derniers veulent aussi se battre pour la grande Russie et pour un État fort. L'aide de l'Occident ? *« Ils nous envoient des merdes et nous pillent nos matières premières ! »* Fermez le ban.

La Fête du travail se termine. Commence alors la Fête du printemps. On allait voir ce qu'on allait voir ! Les organisateurs n'avaient-ils pas fait savoir que 1 million et demi de dollars avaient été dépensés, sans préciser plus avant les détails de cette facture. Publicité géante, orchestres, animations, montgolfières... Tout le tintouin en quelque sorte, sans oublier l'inévitable collaboration des conseillers occidentaux en relations publiques. Dieu que cette fête fut triste !

L'immense affiche vantant la douceur de vivre aux îles Canaries – *« 323 jours de soleil par an ! »* – et celle proclamant *« La liberté fonctionne »* (en anglais et en russe), sur la façade du Musée d'histoire, semblaient non seulement incongrues mais insultantes. Quant aux attractions, des acrobates aux groupes folkloriques en passant par quelques poupées géantes, elles étaient encore *« plus soviétiques qu'avant »*, suivant le mot amer d'un des rares badauds encore présents. Entre les nostalgiques d'un ordre absurde et les marchands du temple, la place Rouge, ce vendredi, avait bien mauvaise mine.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **M. Eltsine prône un référendum sur la Constitution.** – Concluant une visite de trois jours dans le nord de la Russie, le président Boris Eltsine a prôné, jeudi 30 avril, un référendum sur la Constitution et critiqué le Congrès des députés. *« Je ne parviens pas à trouver de mot pour un Congrès comme celui-là. (...) Je pense qu'il faut présenter la Constitution lors d'un référendum et tout sera décidé ; il n'existera plus ce Congrès »*, a-t-il dit, soulevant les rires d'une assistance d'ouvriers devant les caméras de la télévision. – *(AFP.)*

Les Douze et l'AELE signent l'acte de naissance du « plus grand marché du monde »

Les Douze de la Communauté européenne et les Sept de l'Association européenne de libre-échange (AELE) devaient signer samedi 2 mai à Porto, au Portugal, l'acte de naissance du « plus grand marché du monde », baptisé l'Espace économique européen (EEE).

L'Espace économique européen, fruit de trois années de négociations, représentera 40 % du commerce mondial et une population de près de 380 millions d'habitants, de la Méditerranée à la Scandinavie. L'EEE a été conçu comme une future extension du grand marché que les Douze créeront, le 1er janvier 1993, et dont il reprend 70 % des dispositions.

Le traité, qui approfondit des liens déjà très étroits entre les pays de la CEE et de l'AELE, est fondé sur le principe des quatre libertés : moins de restrictions aux circulations des hommes, des marchandises, des capitaux et des services. Il doit désormais être soumis à ratification dans les sept pays membres. – *(AFP.)*

Selon Washington

Les négociations israélo-arabes ont pris un tour « pratique »

Les Etats-Unis se sont déclarés satisfaits du *« sérieux »* mis par les délégations israélienne et arabes à *« déterminer et isoler des domaines où existent des points de convergence »*. La cinquième session des négociations bilatérales de paix au Proche-Orient, qui s'est terminée jeudi 30 avril à Washington, a pris un tour *« pratique »*, selon les dirigeants américains.

Abondant dans le même sens, apparemment pour des raisons de politique intérieure dans la perspective des élections législatives du 23 juin en Israël, le porte-parole de la délégation israélienne, M. Benjamin Netanyahou, a estimé que cette session était la *« première véritable réunion de travail »* depuis l'amorce du processus de paix en octobre dernier. Son homologue palestinienne, Mme Hanane Achraoui, a exprimé un avis radicalement opposé.

Ce fut une *« perte de temps »*, et les Israéliens se sont livrés à des *« manœuvres dilatoires visant à détourner les négociations de leur but véritable »*, a-t-elle déclaré. Même ton du côté de la délégation syrienne, son chef, M. Mouaffak Allaf, exprimant l'espoir que les Israéliens se départiraient de leur *« attitude négative »* après les élections. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CUBA : Des élections à bulletin secret.** – Le président du Parlement cubain, M. Juan Escalona, a annoncé jeudi 30 avril, au cours d'une conférence de presse, que les prochaines élections législatives auraient lieu à bulletin secret. L'Assemblée nationale devrait, dans ce but, adopter un nouveau code électoral.

□ **ÉTATS-UNIS : nouvel essai nucléaire dans le Nevada.** – Les Etats-Unis ont procédé, jeudi 30 avril dans le Nevada, à un essai nucléaire dont la puissance a été évaluée à moins de 20 kilotonnes (l'équivalent de l'énergie dégagée par la bombe d'Hiroshima). Cette nouvelle expérimentation américaine survient après que la France a appelé les autres pays nucléaires à un moratoire, en prenant d'elle-même l'initiative de suspendre ses propres essais prévus pour 1992. La Chine avait, de son côté, rendu hommage à la décision de M. François Mitterrand, sans, pour autant, indiquer qu'elle suivrait l'exemple de la France.

□ **KENYA : deux cents morts en une semaine lors d'affrontements entre tribus.** – En une semaine, deux cents personnes auraient été tuées dans la seule région de Molo, à 180 kilomètres au nord-ouest de Nairobi, a indiqué, jeudi 30 avril, le quotidien local *The Standard*. Ces affrontements entre tribus, qui ensanglantent l'ouest du Kenya depuis novembre, ont conduit plusieurs milliers de personnes à fuir la région. – *(AFP.)*

□ **Annulation de la représentation des *Contes d'Hoffmann* du samedi 2 mai.** – La représentation des *Contes d'Hoffmann* prévue le samedi 2 mai à 19 h 30 à l'Opéra Bastille a dû être annulée, l'interprète d'Hoffmann, Neil Shicoff, et sa doublure étant souffrants, a annoncé vendredi la direction de l'Opéra de Paris. Les spectateurs peuvent se faire rembourser aux guichets de l'Opéra Bastille, tous les jours sauf le dimanche entre 13 heures et 18 h 30, ou par correspondance en retournant les billets accompagnés d'un relevé d'identité bancaire au service des réservations de l'Opéra Bastille, 120, rue de Lyon, 75012 Paris.